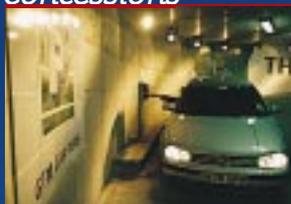


# GROUPE GTM

Rapport annuel  
1999

*Concessions*



*Routes*



*Industriel*



*BTP*



Services *et*  
Constructions  
associées





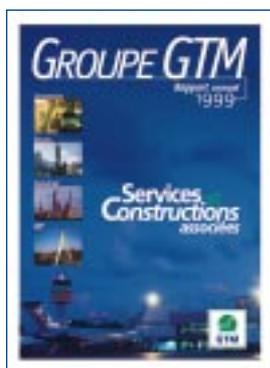
## Dossier 14

Groupe GTM accentue ses actions stratégiques visant à garantir un développement durable en restant constamment à l'écoute de ceux qui sont partie prenante à la croissance de l'entreprise.



## Métiers 22

Les 4 métiers principaux de Groupe GTM sont orientés vers les activités de concessions et de maintenance, Groupe GTM s'affirme ainsi comme un groupe de services et constructions associées.



En Couverture

Groupe GTM gère en groupement d'entreprises la concession de 9 aéroports au Mexique : 11 millions de passagers par an dont plus de 7 millions pour le seul aéroport de Cancun.

# Sommaire

## Groupe GTM

<i>Profil</i>	<u>1</u>
<i>Message du Président</i>	<u>2</u>
<i>Carnet de l'actionnaire</i>	<u>4</u>
<i>Chiffres clés</i>	<u>6</u>
<i>Organisation du Groupe</i>	<u>8</u>
<i>Stratégie et développements</i>	<u>10</u>
<i>International</i>	<u>12</u>

## Croissance soutenue et rentabilité durable

<i>L'innovation tournée vers le marché</i>	<u>16</u>
<i>Préservation de l'environnement</i>	<u>18</u>
<i>Croissance partagée</i>	<u>20</u>
<i>Communication en ligne</i>	<u>21</u>

## Les métiers du Groupe

<i>Concessions</i>	<u>24</u>
<i>Routes</i>	<u>28</u>
<i>Industriel</i>	<u>32</u>
<i>BTP</i>	<u>38</u>
<i>Ingénierie</i>	<u>42</u>
<i>Immobilier</i>	<u>44</u>

## Rapport financier

<i>Comptes en euros</i>	<u>45</u>
-------------------------	-----------

## >Contacts

### Relations avec les actionnaires :

Tél. : 01 46 95 71 86  
Fax : 01 46 95 73 79

### Demande de rapport annuel :

Direction de la Communication  
Tél. : 01 46 95 76 93  
Fax : 01 46 95 77 95

## **C**onseil d'Administration

**André JARROSSON**  
Président d'Honneur  
de Groupe GTM

**Jean-Louis BRAULT**  
Président-Directeur Général  
de Groupe GTM

**Philippe BRONGNIART**  
Membre du Directoire  
de Suez Lyonnaise des Eaux

**Francis GUTMANN**  
Président d'Honneur  
de Gaz de France

**François JACLOT**  
Membre du Directoire  
de Suez Lyonnaise des Eaux

**Christian MAURIN\***  
Président-Directeur Général  
de Degrémont

**Jérôme MONOD**  
Président du Conseil  
de Surveillance  
de Suez Lyonnaise des Eaux

**Guy de PANAFIEU**  
Président-Directeur Général  
de la société Bull

**Mobil Oil Française**  
représenté par  
Christian SCHNEEBELI

**Jérôme TOLOT**  
Directeur Général  
de Groupe GTM,  
Secrétaire du Conseil

### **Censeur**

**Pierre DELAPORTE**  
Président d'Honneur  
d'Electricité de France

*\* Renouvellement proposé en 2000*

## **D**irection Générale

**Jean-Louis BRAULT**  
Président-Directeur Général

**Jérôme TOLOT**  
Directeur Général

**François CHENEVIER**  
Directeur Général Adjoint

**Olivier KREISS**  
Vice-Président  
Développement International

**Pierre LEON-DUFOUR**  
Directeur Général Adjoint

# Profil du Groupe

**G**roupe GTM a poursuivi

en 1999 sa stratégie

de recentrage en réduisant

la part relative de ses activités

cycliques (cession de l'offshore)

et en réorientant son portefeuille

d'activités vers des métiers

à forte visibilité qui génèrent

des résultats récurrents :

concessions, industrie routière,

maintenance électrique et

industrielle.

**7,8** *Milliards d'euros*  
*Chiffre d'affaires Groupe*  
*51 milliards de francs*

**64 000**  
*Collaborateurs*



# Message du Président

**“GROUPE GTM  
présente désormais  
les caractéristiques  
d’une entreprise  
à développement  
durable”**

**L'**exercice 1999 s'est clos sur un résultat net consolidé de 143 millions d'euros (939 MF) pour un chiffre d'affaires de 7,8 milliards d'euros (51 MdF). La sensible progression du Groupe s'observe également dans son résultat courant : 156 millions d'euros (1MdF) et dans son carnet de commandes s'élevant au 31 décembre 1999 à 4,7 milliards d'euros (30,7 MdF), en croissance de 13 % sur l'année. En conséquence de quoi le dividende proposé aux actionnaires a pu être fixé à 2,35 euros, contre 1,50 euro en 1998.

Ces résultats ont été acquis grâce à une politique soutenue depuis plusieurs années tendant au rééquilibrage et au recentrage de nos activités. Ces inflexions font désormais de Groupe GTM une entité de services et de constructions associées, au service de clients qui peuvent être usagers, industriels ou collectivités territoriales.

**Le développement de notre portefeuille concessionnaire** caractérise l'exercice 1999 :

- Les activités de parkings ont enregistré de nouvelles implantations significatives à Hong-Kong et en

Grande-Bretagne, des percées au Canada et au Chili, ainsi qu'un renforcement de leurs positions sur le territoire national.

- Dans le domaine autoroutier, c'est également au Chili que le Groupe a acquis la concession et les travaux d'agrandissement de l'axe Chillan-Collipulli, tandis qu'en France Cofiroute se voyait confirmer la concession des tunnels de l'A86 à l'ouest de Paris.

- Dans le secteur aéroportuaire, le Groupe a poursuivi une active politique de développement concrétisée par un partenariat avec Aéroports de Paris au sein d'une société commune ADP Management. Celle-ci vient d'entrer dans le capital de l'aéroport de Pékin, nous ouvrant les portes du marché asiatique.

**La constitution d'un pôle électrique puissant**, recherchée depuis plusieurs années, a été rendue effective grâce à l'acquisition de l'Entreprise Industrielle. Groupe GTM dispose désormais avec GTMH et l'EI de compétences renforcées dans le domaine de la maintenance et des travaux électriques, y compris les équipements d'accès aux nouvelles technologies pour ce qui concerne les télécommunications.

### ***Dans le domaine industriel,***

le désengagement programmé de nos activités d'offshore pétrolier a trouvé une issue favorable, ETPM ayant été cédée à Stolt Comex Seaway dans de bonnes conditions.

Nos activités de maintenance et travaux industriels ont engagé leur réorganisation et leur recalibrage visant une position de leader comme opérateur global de maintenance multitechniques et multiservices.

***Notre secteur routier*** a poursuivi sa croissance externe : achat de carrières en France, prises de participation majoritaire au Chili, acquisition en Espagne. Entreprise Jean Lefebvre conforte ainsi son rang en production de matériaux et se positionne désormais sur les marchés nord et sud américains.

***La réorganisation et le redimensionnement du BTP*** sont achevés.

Celui-ci représente, à fin 1999, 29 % du chiffre d'affaires du Groupe et se réalise désormais à travers deux sociétés : DUMEZ-GTM pour les grands travaux et l'international, GTM Construction pour les activités

France sous les noms de GTM et de ses filiales, Dumez et Chantiers Modernes.

En ingénierie, l'acquisition de Litwin France positionne Ingerop parmi les principaux acteurs de l'ingénierie diversifiée.

L'immobilier, enfin, confirme sa reprise dans le cadre d'une stratégie prudente.

Classé parmi les dix entreprises françaises cotées en Bourse qui répondent aux critères de rentabilité, de cohérence sociale et de respect de l'environnement, Groupe GTM est devenu un groupe équilibré et profitable. Armés d'un solide provisionnement, d'un carnet de commandes de bonne qualité, d'un potentiel accru grâce à nos récentes acquisitions, nous pouvons envisager une croissance significative de nos performances pour l'année en cours et au-delà.

*Jean-Louis BRAULT  
Président-Directeur Général  
de Groupe GTM*

Comités

**Comité  
de déontologie**

Philippe BRONGNIART  
Christian SCHNEEBELI

**Comité d'audit**

Pierre DELAPORTE  
André JARROSSON  
Christian MAURIN

**Comité  
des rémunérations**

Jérôme MONOD  
François JACLOT

**Commissaires  
aux comptes**

**Titulaires**

BARBIER,  
FRINAULT & AUTRES  
Gérard DAUGE

**Suppléants**

Michel LEGER  
Philippe  
TISSIER-CHAUVEAU

**Informations  
complémentaires**

Rémunération des organes  
de direction p.101

Options de souscription  
d'actions p.120

Gouvernement  
d'entreprise p.123

*Le dividende net par action proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 24 mai 2000 est de 2,35 euros à comparer à 1,50 euro en 1998, soit une progression de 57%. En 1999, Groupe GTM a réalisé un résultat net consolidé de 143 millions d'euros (939 MF) multiplié par 2,2 par rapport à l'année précédente.*

# Carnet de l'actionnaire

## Gouvernement d'entreprise Poursuite de l'effort d'information à l'égard des actionnaires

**G**roupe GTM souhaite faciliter l'accès à l'information des actionnaires sur sa stratégie et ses activités et maintenir un lien permanent. Les chiffres d'affaires et les résultats annuels et semestriels font l'objet d'avis financiers dans la presse et une lettre aux actionnaires nominatifs, créée en 1999, leur est adressée par courrier. Le rapport annuel est largement diffusé.

Le site internet a été amélioré pour permettre un accès aisé à l'information sur le groupe en temps réel : les "news" les plus récentes (résultats, nouveaux contrats, acquisitions, événements importants,...) sont affichées dès la page d'accueil du site. Un portail permet d'accéder directement de la page d'accueil aux sites web des filiales pour obtenir une information plus opérationnelle.

Groupe GTM réunit les analystes financiers et les investisseurs français et étrangers à l'occasion de la publication des comptes annuels et semestriels. Des "road shows" sont organisés sur les principales places financières.



### > Vous êtes actionnaire

Le site internet de Groupe GTM propose des informations spécifiques liées à vos centres d'intérêt. Vous êtes client, collaborateur, étudiant, actionnaire ou analyste financier ? Choisissez votre entrée dans la page d'accueil, vous y trouverez l'information répondant à vos besoins.

[www.groupegtm.com](http://www.groupegtm.com)

### > Tableau de bord de l'actionnaire

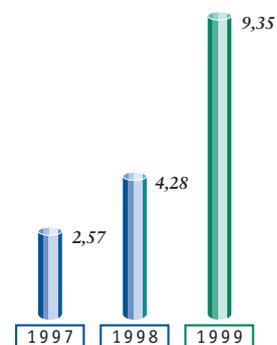
[en euros]

Cours de l'action	1995	1996	1997	1998	1999
Plus haut	70,9	54,5	70,7	108,8	113,6
Plus bas	45,2	34,5	35,6	57,2	75,0
Au 31 décembre	52,4	36,6	61,7	88,4	96,5
Volume moyen des transactions quotidiennes	14 353	24 674	23 324	22 876	20 422

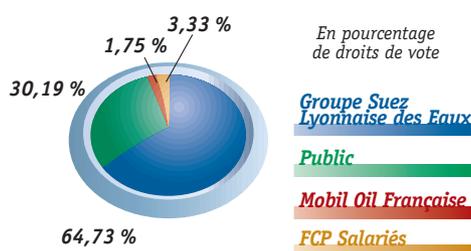
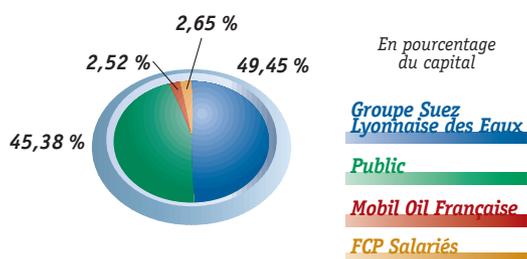
#### Principales données consolidées par action

Résultat consolidé part du groupe	2,69	- 0,47	2,57	4,28	9,35
Dividende	1,22	1,22	1,30	1,50	2,35
Dividende net + avoir fiscal	1,83	1,83	1,94	2,25	3,52
Rendement brut	3,5 %	5,0 %	3,1 %	2,5 %	3,6 %
Nombre de titres au 31 décembre	14 654 624	14 985 257	15 073 625	15 284 213	15 431 216

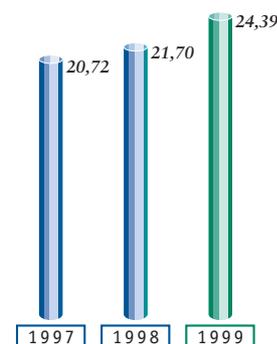
#### Résultat consolidé part du groupe par action



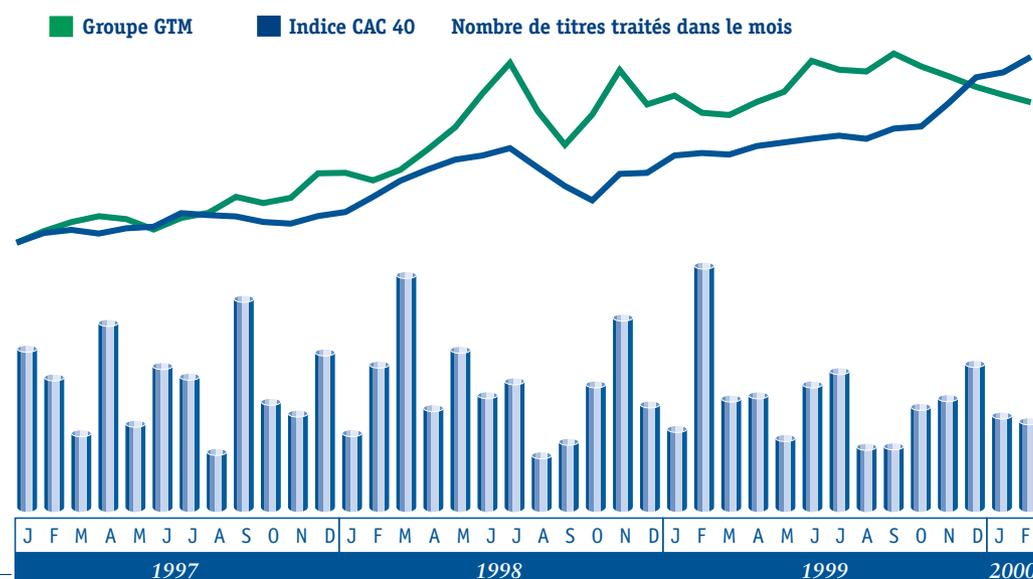
### Principaux actionnaires au 31/12/99



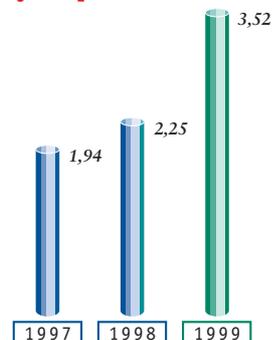
#### Marge brute d'autofinancement consolidée par action



### > Données boursières



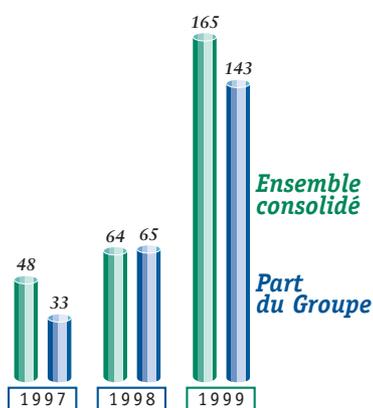
#### Dividende distribué y compris avoir fiscal



# Chiffres clés 1999

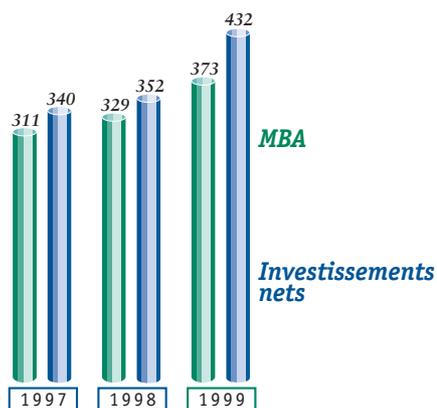
## > Résultat de l'exercice

En millions d'euros



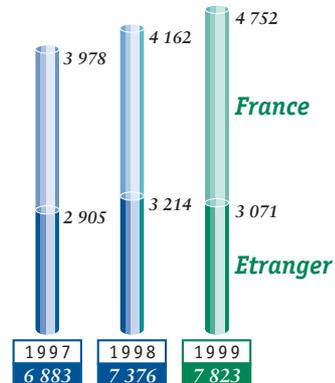
## > Evolution de la marge brute d'auto-financement et des investissements nets

En millions d'euros



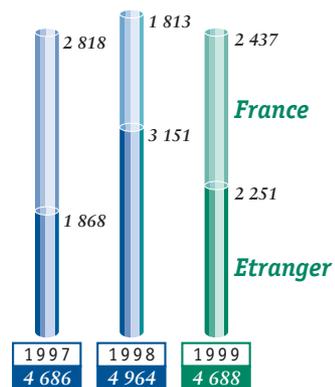
## > Evolution du chiffre d'affaires

Part du groupe en millions d'euros



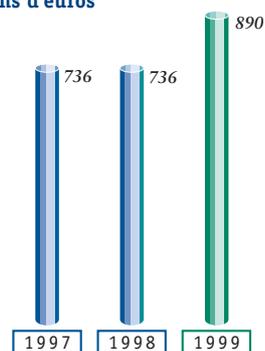
## > Evolution du carnet de commandes

Part du groupe au 31 décembre 1999 en millions d'euros



## > Capitaux propres du Groupe

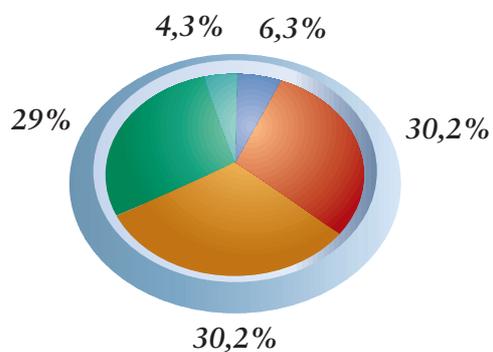
En millions d'euros



> Répartition du chiffre d'affaires 1999

Part du groupe en millions d'euros

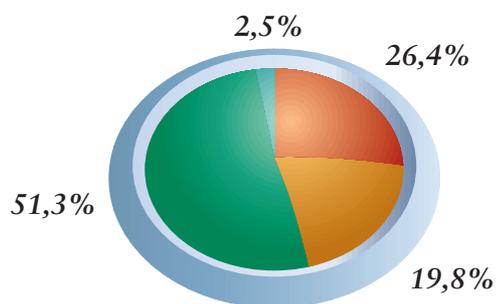
>Total : 7 823



> Répartition du carnet de commandes

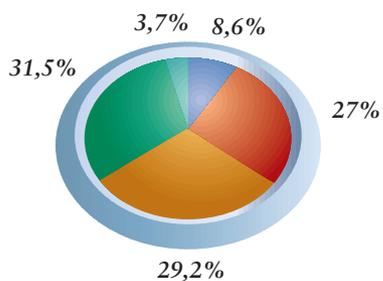
Part du groupe au 31 décembre 1999 en millions d'euros

>Total : 4 688



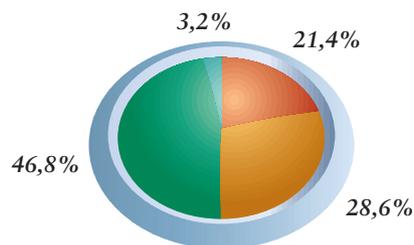
>France : 4 752

soit 61 %



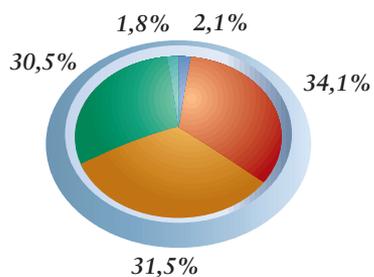
>France : 2 437

soit 52 %



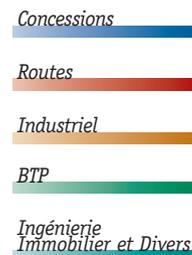
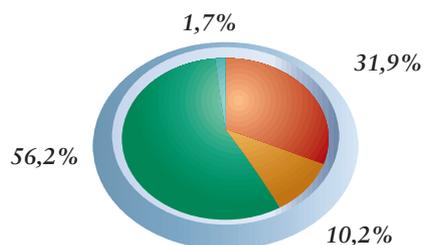
>Etranger : 3 071

soit 39 %



>Etranger : 2 251

soit 48 %



# Organisation du Groupe

## Comité exécutif \*

Jean-Louis BRAULT

Président - Directeur Général



Jérôme TOLOT

Directeur Général



François CHENEVIER

Directeur Général Adjoint



Olivier KREISS

Vice - Président  
Développement International



Pierre LEON-DUFOUR

Directeur Général Adjoint



Jacques ALLEMAND

Président - Directeur Général  
de GTM Construction



Jean-Louis DURAND

Gérant - Directeur Général  
d'Elige



Jean-Claude ROUDE

Président - Directeur Général  
d'Entreprise Jean Lefebvre



Yves THUILLIER

Président - Directeur Général  
de GTMH  
Président du Directoire  
de l'Entreprise Industrielle



Hervé TRICOT

Directeur Général  
de DUMEZ-GTM



\* Autres fonctions des membres du Comité Exécutif page 125

## Directions de Groupe GTM au 1<sup>er</sup> avril 2000

Jean-Luc BASSOL

Directeur de l'Audit

Patrick EISNER

Secrétaire Général du  
Département des Concessions

Jean-Luc LE FOULLER

Directeur  
de la Comptabilité

Jean-Luc POMMIER

Directeur  
du Développement

Vincent COUSIN

Directeur de la R&D  
et de l'Innovation

Antonio GONZALEZ

Directeur des Ressources  
Humaines

Antoine MATHIEU

Directeur du Contrôle de Gestion  
et des Systèmes d'information

Patrick RICHARD

Directeur Juridique

Thierry DUVAL

Directeur Financier

Jean-Louis GUERLAT

Directeur  
de la Communication

Peter MEREDITH

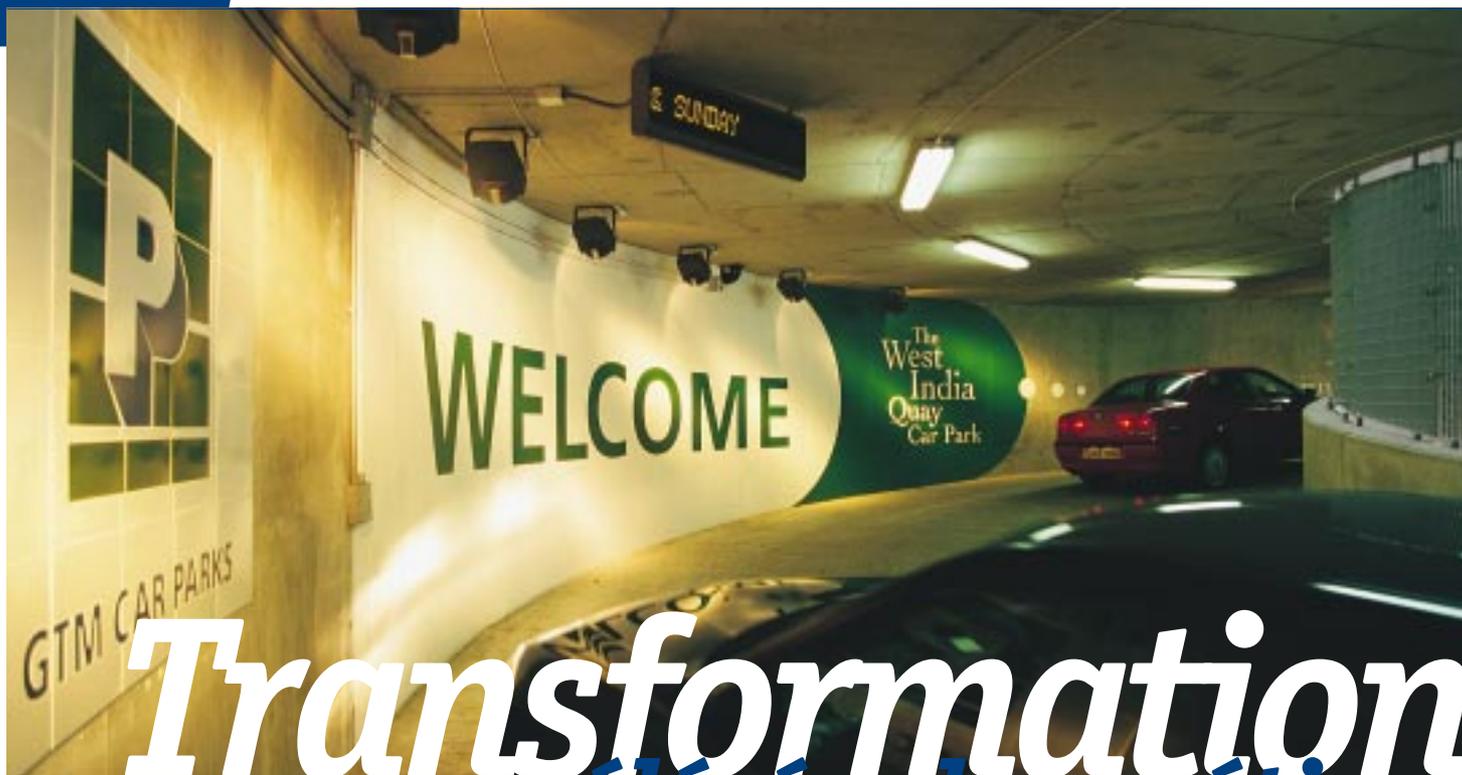
Directeur Fiscal

Jean-Marc WEBER

Directeur des  
Financements Structurés

# Organigramme du Groupe





# Transformation accélérée des métiers du Groupe

Après les importants développements réussis en particulier en Grande-Bretagne (120 000 places) et à Hong Kong (30 000 places) les Parcs GTM exploitent désormais 340 000 places en ouvrages et sur voirie.

En 1999, le redéploiement stratégique en cours a été conforté. Le développement ciblé des concessions, particulièrement à l'international, a été vigoureusement soutenu tant dans les domaines maîtrisés de longue date par le Groupe (autoroutes, ouvrages d'art, stationnement, ...) que dans les secteurs émergents et plus récents comme la gestion des aéroports.



**S**'inscrivant dans le droit fil d'un recentrage sur les activités non cycliques, la cession d'ETPM, filiale spécialisée dans les travaux offshore para-pétroliers, permettra d'importants développements dans les métiers des concessions et de la maintenance. La Route a réalisé de nouvelles acquisitions en France et à l'étranger où sa progression est continue. Dans le domaine

électrique, l'acquisition majeure de L'Entreprise Industrielle place Groupe GTM parmi les entreprises de premier rang du secteur en France. Le BTP continue de voir sa part relative rééquilibrée dans le chiffre d'affaires du Groupe (30 %) et consolide sa réorganisation autour de deux marques : DUMEZ-GTM et GTM Construction.

### > Concessions

#### Développements internationaux et portefeuille renforcé

- Groupe GTM remporte le contrat de la concession autoroutière de Chillan-Collipulli (160 km). C'est la première entreprise française à pénétrer le marché des concessions d'infrastructures au Chili.
- Groupe GTM obtient en consortium, pour une durée de 50 ans, la concession de 9 aéroports internationaux au Mexique.
- L'activité des Parcs GTM connaît en 1999 un taux de croissance élevé (+ 30 %), avec une présence renforcée en Grande Bretagne, à Hong Kong, au Chili, au Canada et en France.
- Cofiroute est désignée concessionnaire du bouclage de l'A 86 Ouest, à la suite d'une nouvelle procédure d'attribution.
- La station Superdévoluy SA, qui exploite notamment des remontées mécaniques dans le cadre d'une concession et d'un affermage, a été cédée à un opérateur spécialisé.

### > Routes

#### Croissance continue à l'international

- Au terme d'une OPR sur Entreprise Jean Lefebvre, Groupe GTM détient désormais en totalité sa filiale routière.
- Entreprise Jean Lefebvre prend une participation majoritaire dans la société chilienne Bitumix, qui détient une part de marché de 25% au Chili, à travers 16 centrales d'enrobage et la production d'agrégats et de bitume.

### > Industriel

#### Repositionnement sur les activités non cycliques

- Groupe GTM atteint une taille critique dans les travaux électriques par l'acquisition de l'Entreprise Industrielle.
- ETPM est cédée, avec une plus-value substantielle pour le Groupe, à la société norvégienne Stolt Comex Seaway, spécialisée dans les travaux sous-marins.



L'Entreprise Industrielle a rejoint Groupe GTM en 1999. Ce grand spécialiste de l'électricité intervient dans 4 métiers principaux : les équipements électriques, les réseaux et systèmes d'information, les postes et lignes haute tension, les réseaux d'énergie et d'éclairage public.

### > BTP

#### Reconfiguration autour de 2 marques, DUMEZ-GTM et GTM Construction

- L'activité BTP est simplifiée avec 2 marques : DUMEZ-GTM pour les grands projets en France et à l'international, et GTM Construction en France pour le réseau régional. Chantiers Modernes a été ainsi adossé à GTM Construction.
- L'Entreprise Industrielle cède sa filiale BTP, EIGCC, à une société associant les cadres dirigeants à des investisseurs étrangers.





# Nouveaux territoires nouvelles conquêtes

## >Chili

DUMEZ-GTM réalise, en groupement, les travaux de l'autoroute Chillan-Collipulli (160 km) dont la concession a été attribuée à Groupe GTM pour une durée de 21 ans. Les Parcs GTM obtiennent la concession de 4 parcs de stationnement souterrains dont 3 à Santiago, soit 1250 places au total.

## >Mexique

Groupe GTM obtient en consortium, pour une durée de 50 ans, la concession de 9 aéroports au Mexique représentant un trafic de 11 millions de passagers, dont plus de 7 millions pour le seul aéroport de Cancun, hub de premier plan dans les échanges entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine.

En 1999, la part du chiffre d'affaires réalisé à l'international reste stable en volume, malgré la cession d'ETPM. L'année a été marquée par une percée très significative de l'activité en Asie et en Amérique Latine avec une importante concession aéroportuaire au Mexique et une première implantation au Chili, où le Groupe a réalisé des acquisitions et obtenu plusieurs marchés stratégiques.



## > Début des travaux du Pont de Rion-Antirion conforme aux prévisions

**L**es travaux du pont de Rion-Antirion en Grèce réalisés par DUMEZ-GTM avancent conformément aux prévisions. En 1999, le design final a été achevé. Situé sur le golfe de Corinthe, les installations de chantier ont été réalisées, la barge Lisa à pieds tendus

déplaçable a été mise en service et la construction des embases des deux premières piles a commencé. Début 2000, les dragages de la première pile ont été lancés à moins 65 m sous le niveau de la mer.

### > Hong Kong

Les Parcs GTM, déjà exploitant du parc Admiralty (520 places), acquiert Adams Parking, second opérateur de parcs de stationnement à Hong Kong (30 000 places).

### > Royaume-Uni

DUMEZ-GTM, en association avec l'entreprise britannique Miller, obtient le contrat de construction du Viaduc de la Medway et du tunnel des North Downs, dans le cadre de la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre le Tunnel sous la Manche et Londres.

### > Danemark

DUMEZ-GTM inaugure en mars 1999 dans le détroit de l'Oresund, le tunnel le plus long (3750 m) et le plus large des tunnels immergés au monde.

### > Suisse

DUMEZ-GTM, en groupement, signe un contrat d'une durée de 6 ans pour la réalisation des 25 km de tunnels ferroviaires de Mitholz.

### > République Tchèque

SMP, filiale tchèque de DUMEZ-GTM, obtient la réalisation de 4 importants ouvrages d'art dans le cadre de la construction du périphérique de Prague.

### > Canada

La filiale canadienne d'Entreprise Jean Lefebvre, remporte un important contrat de réfection autoroutière auprès du ministère des Transports du Québec.

### > Nigéria

Entrepose obtient, en groupement, un contrat de réalisation des installations de récupération de gaz pour Shell.

### > Kirghizistan

Avec un quatrième contrat signé en 1999 par son département Lignes de transport d'énergie, GTMH a fourni et monté dans cette nouvelle République 314 km de lignes haute tension.

### > Inde

Hydroplus obtient un troisième contrat dans le cadre de la modernisation de huit barrages d'irrigation dans l'Etat du Gujrat.

## Association

### Groupe GTM et Aéroports de Paris

#### Les moyens d'un développement international

En 1999, Groupe GTM est entré à hauteur de 34 % dans le capital de la société ADP Management dont la vocation est internationale. En mariant leurs complémentarités, Groupe GTM et ADP ont l'ambition, sur le marché en expansion mais très concurrentiel de la concession aéroportuaire, de faire de l'offre française une référence à l'échelle mondiale.

## Europe

Allemagne	Norvège
Autriche	Pays-Bas
Belgique	Pologne
Danemark	République slovaque
Espagne	République tchèque
Estonie	Turquie
Grèce	Roumanie
Hongrie	Royaume-Uni
Irlande	Suède
Italie	Suisse
Lituanie	
Luxembourg	
Monaco	

## Amérique

Argentine	Guadeloupe
Brésil	Guyane
Canada	Martinique
Caraïbes	Mexique
Chili	Panama
Colombie	Pérou
Équateur	Venezuela
États-Unis	

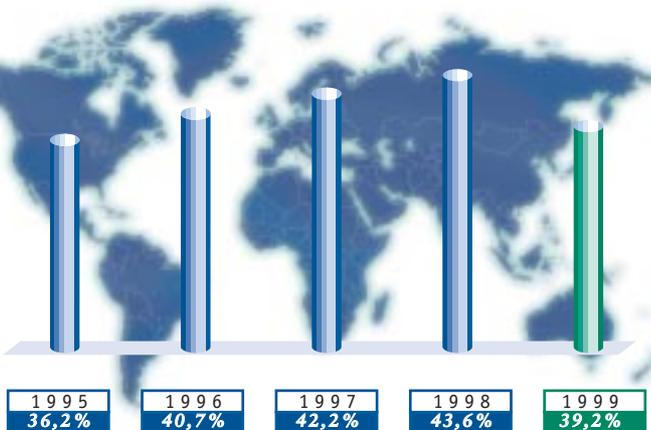
## Afrique

Afrique du Sud	Libye
Algérie	Madagascar
Angola	Maroc
Burkina Faso	Mozambique
Burundi	Namibie
Cameroun	Niger
Cap Vert	Nigéria
Congo	Réunion (Ile de la)
Côte d'Ivoire	Sénégal
Égypte	Tchad
Gabon	Togo
Guinée	Tunisie
Guinée Equatoriale	Zaïre
Kenya	

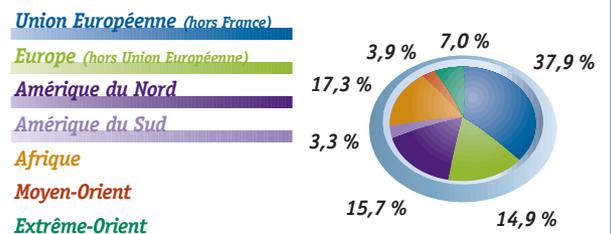
## Asie et Océanie

Arabie Saoudite	Philippines
Cambodge	Qatar
Chine	Singapour
Corée du Sud	Taïwan
Émirats Arabes Unis	Thaïlande
Hong Kong	Vietnam
Inde	Australie
Indonésie	Nouvelle-Calédonie
Iran	Nouvelle-Zélande
Japon	Polynésie
Malaisie	Vanuatu
Myanmar	
Oman	

### Part du chiffre d'affaires réalisé à l'international



### Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique





# Croissance soutenue et rentabilité durable

Groupe GTM accentue ses actions stratégiques visant à garantir un développement durable en restant constamment à l'écoute de ceux qui sont partie prenante à la croissance de l'entreprise : actionnaires, clients, fournisseurs, collaborateurs, société civile. Dès 1995, la formulation du code déontologique de Groupe GTM marque l'engagement de toutes ses filiales vis-à-vis des comportements éthiques. En 1999, Groupe GTM figure au palmarès du cabinet AReSE, agence de notation sociale et environnementale, intervenant pour le compte d'investisseurs institutionnels qui souhaitent prendre en compte les dimensions du développement durable. Le Groupe a été classé parmi les 10 entreprises françaises cotées en bourse qui répondent aux critères de rentabilité, cohérence sociale et respect environnemental. Par ailleurs, Groupe GTM a intégré l'index Dow Jones Sustainability Group qui regroupe 220 entreprises soucieuses de développement durable dans le monde.



Dow Jones  
SustainabilityGroup  
Index



## **Innovation** 16

Au cœur de la stratégie de Groupe GTM, le développement de l'innovation est un moteur de notre croissance. C'est une politique de progrès continu et partagé qui crée de la valeur pour nos clients, contribue à nous différencier de la concurrence et à répondre aux exigences croissantes de notre société.

## **Préservation de l'environnement** 18

La prise en compte de l'environnement est essentielle car les projets réalisés ont une longue durée de vie. La "stratégie verte" du Groupe progresse avec de nouveaux pas franchis dans la recherche, le management et la promotion des comportements respectueux de l'environnement.

## **Management des hommes** 20

La motivation des collaborateurs est une composante essentielle de la croissance de l'entreprise. La politique de ressources humaines mise en œuvre dans le Groupe - accès à l'information, développement des compétences, fonds commun de placement, stock-options, embauche des jeunes - concourt à la motivation et à la cohésion sociale de l'entreprise.

## **Relations avec les clients, les actionnaires et la société civile** 21

La coopération en amont avec nos clients, l'information des actionnaires, les actions de mécénat et de promotion de l'insertion, visent à développer des relations de partenariats durables et ceci dans un souci de transparence toujours accrue.



“ La culture de l’innovation est centrale dans la stratégie du Groupe, elle est le meilleur garant d’un développement et d’une croissance conformes à l’éthique ”.

Stratégie & Ethique - Extrait

### Des innovations dans tous les métiers

**E**n techniques routières, la politique de partenariat engagée depuis plusieurs années avec des organismes de recherche a été renforcée. Entreprise Jean Lefebvre et le laboratoire de rhéologie et de mise en œuvre de polymères de l’Université Paris VI sont associés dans un programme de recherche sur la réutilisation des pneumatiques dans les chaussées. Le procédé Tricouche qui

# L’innovation tournée vers le marché

L’innovation de Groupe GTM est tournée vers la création de valeur pour ses clients : réduire les coûts, comprimer les temps d’exécution, intégrer leurs préoccupations de qualité, de sécurité, de respect de l’environnement, d’insertion sociale. Le Prix de l’Innovation 1999 a consacré l’orientation client de notre démarche. En 1999, la Recherche & Développement de Groupe GTM et de ses filiales a représenté 128 MF.



Première utilisation, en République Tchèque, du procédé Etanplast qui assure l’étanchéité des ouvrages d’art du contournement nord de la ville de Cheb.

permet de réduire de façon importante l’épaisseur des couches par rapport aux structures classiques, a été utilisé pour la première fois sur un tronçon de 2,5 km sur l’A 11 dans des conditions très contraignantes (trafic supérieur à 2 500 PL/j).

Autre produit né de l’innovation d’Entreprise Jean Lefebvre, le Renfo-grip a été appliqué sur une dizaine de chantiers dans le Sud-Est et en Ile-de-France. Les 80 000 t de grave-mousse, procédé expérimenté en 1993 dans le cadre de la Charte Innovation du

## > Un système exclusif de guidage GPS

Jusqu’ici la mesure GPS était réservée aux mesures topographiques statiques. Les équipes de la Division Terrassement de GTM Construction ont eu l’idée de l’utiliser pour le guidage des engins de finition au centimètre près. Le premier

engin de fin réglage doté d’un système complet d’automatisation a fait ses preuves sur le chantier de la piste d’essai pour Renault : 15 kilomètres présentant les caractéristiques d’une route de montagne. Grâce aux

performances du logiciel Centaur, la production a été sensiblement augmentée et les délais raccourcis. Centaur a obtenu le Grand prix de l’innovation 1999.

Setra, ont été mises en œuvre en 99. Les transferts de technologie se sont poursuivis avec la réalisation d'un premier chantier Orthoplast au Québec et d'un premier chantier Etanplast en République Tchèque. Deux brevets ont également été étendus à l'étranger : Estère en Grande-Bretagne et Flexiplast au Canada.

Dans le domaine industriel, AMP - C3C a développé une nouvelle technologie de radôme, dite à "peau mince". Ces radômes conservent les mêmes caractéristiques que les précédents tout en divisant le prix de revient par un facteur de plus de deux, permettant une meilleure compétitivité face aux concurrents américains.

### Du bon usage des NTIC \* dans l'aéronautique

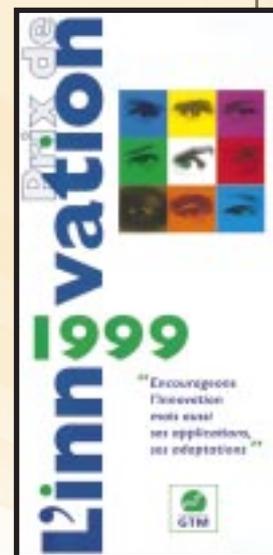
Coris innove avec l'utilisation des techniques de transmission numérique dans les communications sol-air en zones isolées. La filiale de GTMH enrichit ainsi la gamme de ses prestations à valeur ajoutée dans le secteur aéronautique et renforce son image et sa position. Le système a intéressé l'Asecna pour le contrôle aérien sur la zone Afrique où plusieurs installations ont été livrées. Autre intérêt : les activités induites par cette innovation dans d'autres secteurs comme le parapétrolier par exemple en l'associant aux systèmes de télécommunications des grands oléoducs ou gazoducs.

\* Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

## > Prix de l'innovation 1999

En 1999, la troisième session du Prix de l'innovation a marqué une nouvelle étape avec une participation record (412 dossiers dont 91 primés, soit + 55% par rapport à 1997), la création de la catégorie "services" et l'entrée dans le jury pour moitié de représentants de grands clients du Groupe. Cette évolution marque la volonté de Groupe GTM d'être reconnu comme un partenaire à part entière de ses clients, disposant de la marge d'initiative nécessaire pour innover. Elle marque aussi la volonté de valoriser la recherche et l'innovation du Groupe pour accroître son image. Le Prix de l'innovation a récompensé des innovations de produits, de services et de façons de faire .

Des prix spéciaux ont couronné des dossiers traitant de thèmes variés : grand chantier, variante technique, innovation au quotidien, sécurité, ressources humaines, environnement, nouveaux métiers, partage des connaissances et marketing. 247 lauréats ont été récompensés en individuel ou en équipe.



### L'innovation sous le regard des clients

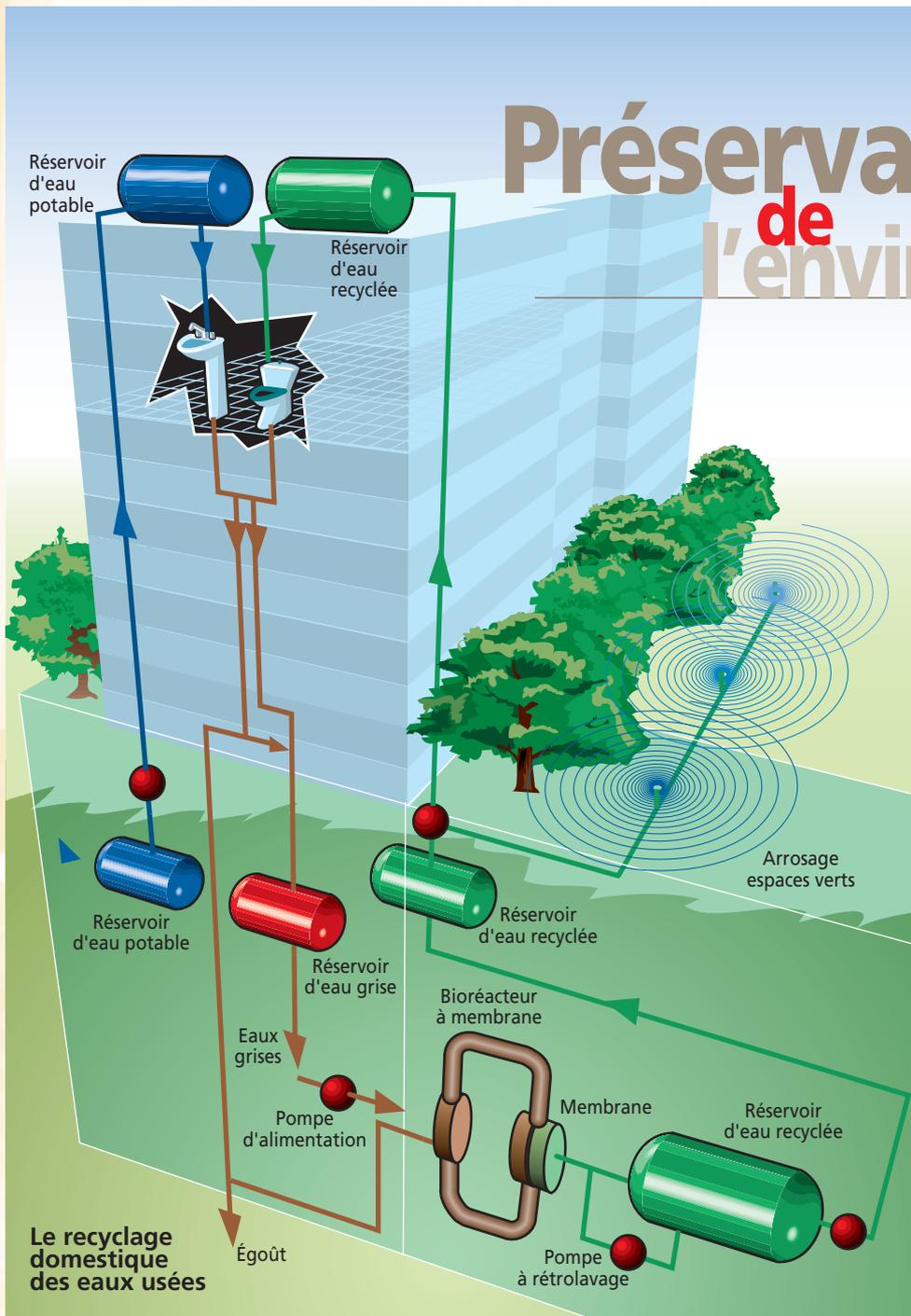
**Le jury** Dix clients et partenaires de Groupe GTM étaient membres du jury :

- Comité d'Etudes Pétrolières et Marines,
- Commission Internationale des Grands Barrages,
- Communauté Urbaine de Bordeaux,
- Electricité de France,
- Gaz de France,
- Inspection du Génie,
- Laboratoire Central des Ponts et Chaussées,
- Ministère de l'Équipement,
- Mouvement Français pour la Qualité,
- Suez Lyonnaise des Eaux.



Remise des Trophées aux 247 lauréats 1999.

# Préservation de l'environnement



L'impact des activités de Groupe GTM sur l'environnement est fort pendant la construction mais aussi l'exploitation qui peut concerner plusieurs générations. En cohérence avec la " stratégie verte " de Suez Lyonnaise des Eaux, le Groupe intègre à sa politique de développement une démarche de progrès continu pour exercer ses métiers dans le respect de l'environnement, de la sécurité des biens et des personnes et de la santé de ses collaborateurs.

## R&D en management de l'environnement

### > Domo-écologie

#### Un immeuble écologiquement rentable

En partenariat avec Suez Lyonnaise des Eaux, Degrémont et un maître d'ouvrage, Groupe GTM a participé à la construction d'un immeuble à Annecy, conçu pour favoriser la protection de l'environnement en diminuant

la consommation d'eau. Baptisé " La Traverse ", l'immeuble est équipé d'un système de recyclage des eaux usées : celles-ci sont retraitées à l'intérieur même du bâtiment et redistribuées pour alimenter les toilettes.

Fruit de la réflexion menée avec la Fédération Française du Bâtiment sur la conception des bâtiments à Haute Qualité Environnementale (HQE), un "Guide des bonnes pratiques de la filière construction pour une meilleure prise en compte de l'environnement" a été publié en 1999. GTM Construction réfléchit aussi à la

définition d'un bâtiment respectueux de l'environnement. Parallèlement, le Groupe a continué ses recherches sur la prévention des nuisances et les technologies propres. Ainsi, dans le cadre des études liées au projet de l'A86, Ingérop a mis au point des outils de prévision du bruit de chantier et a édité sur ce thème un guide méthodologique (banques de données, constitution d'un logiciel, établissement d'abaques...). Entreprise Jean Lefebvre de son côté a mis à l'étude plusieurs centres de traitement et de valorisation de mâchefers d'incinération d'ordures ménagères dans plusieurs régions, dont quatre devraient ouvrir leurs portes en 2000. L'extension à l'international est à l'étude. Jean Lefebvre a également gagné une nouvelle référence dans la gestion des déchets de

chantier avec le chantier du tramway de Montpellier où 50 000 tonnes de matériaux de déconstruction ont été recyclés et traités sur une plate-forme installée sur le site même.

### La charte d'Engagement Environnement

Groupe GTM a préparé une charte d'Engagement Environnement à l'attention de ses collaborateurs. A l'intérieur du groupe, les meilleures pratiques et les propositions les plus innovantes ont été encouragées, récompensées et communiquées. Ainsi, en 1999, le thème de l'environnement a été introduit dans le Prix de l'innovation et a suscité plus d'une vingtaine de dossiers. De son côté Entreprise Jean Lefebvre a lancé un "challenge vert".

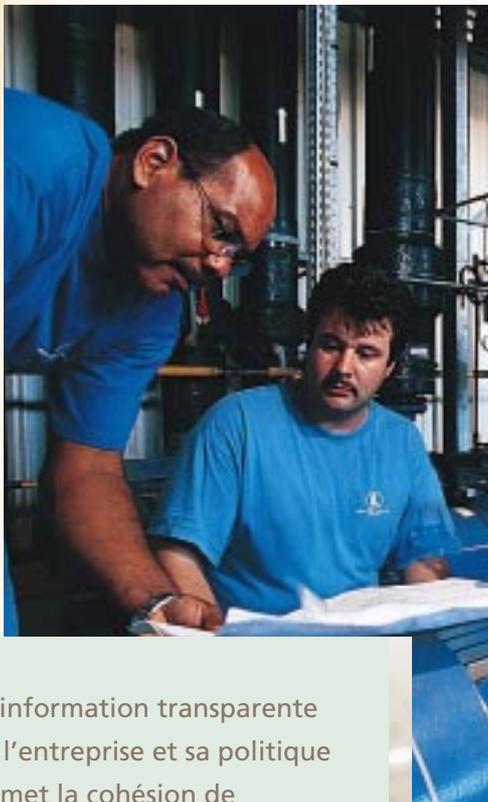
" La prise en compte de l'environnement est un moyen fort de satisfaction du public, et aussi de croissance partout où notre innovation nous fera trouver de meilleures pratiques pour diminuer à moindre coût les nuisances de nos travaux "

Stratégie & Ethique - Extrait

## > *Décibel d'or* pour Entreprise Jean Lefebvre

Sysa, filiale d'EJL spécialisée dans les écrans antibruit a reçu cette année l'un des 7 décibels d'Or décernés par le Ministère de l'Environnement qui récompense une collaboration fructueuse entre l'entreprise, la Ville de Bobigny, la DDE du 93, le cabinet d'architectes Spielmann et l'acousticien Jean-Marc Abramowitch.





# Croissance partagée

Mobilité, gestion des carrières, souscription au capital de l'entreprise, Groupe GTM agit pour mobiliser et fidéliser ses collaborateurs.

L'année 1999 a été marquée par une nouvelle offre de souscription au Fonds Commun de Placement de Groupe GTM. 7 000 collaborateurs ont témoigné leur confiance dans l'avenir du Groupe en souscrivant à l'augmentation de capital qui leur était réservée : plus de 40 millions de francs ont ainsi été collectés. Après cette opération qui fait suite à celles proposées en 1992, 1995, 1997 et 1998, les collaborateurs détiennent 2,7 % du capital de Groupe GTM. L'ouverture du capital aux salariés est une manière de sensibiliser tous les collaborateurs à la marche du Groupe tout en leur donnant une possibilité d'épargne. En 1999, l'attribution de stock-options, qui vise à encourager les performances des dirigeants et des cadres à fort potentiel et a concerné plus de 350 d'entre eux.

“ L'information transparente sur l'entreprise et sa politique permet la cohésion de l'entreprise, de même que le respect de notre Charte Sociale Internationale ”

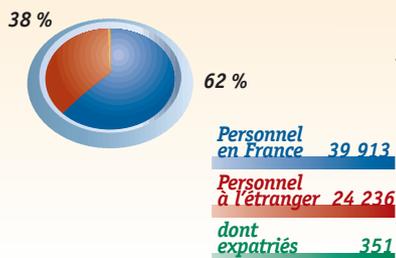
Stratégie & Ethique - Extrait

## Mobilité, gestion des carrières et partage de l'information

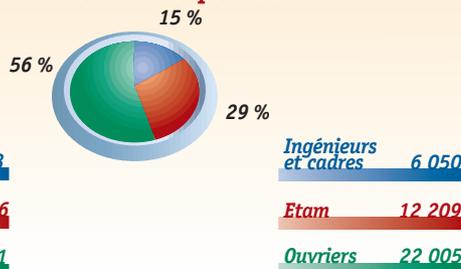
Outils d'ouverture de cohésion et de gestion, les Comités Emplois-Ressources, instances collégiales qui s'attachent à interclasser les emplois et à évaluer le potentiel des collaborateurs se sont tenus aux niveaux Groupe et filiales et contribuent au développement prospectif des ressources humaines. La “bourse d'emploi”, “MAGIE”, mise sur le réseau et actualisée en permanence par chaque entité de Groupe GTM, a rendu accessible l'offre des postes à l'intérieur du Groupe. Elle participe à un meilleur partage d'information, apportant une plus forte cohésion dans le Groupe, au même titre que les 8 autres bases (News, manuel des Procédures Administratives, Annuaire Groupe...) diffusées dans toutes les filiales pour un réseau de 6 000 connectés.

Toutes les composantes du Groupe mettent progressivement en place l'aménagement du temps de travail dans le cadre d'accords signés avec les partenaires sociaux pour le passage aux 35 heures.

### > Groupe GTM 64 149 personnes



### > Répartition par catégorie professionnelle du personnel France et expatriés



### Répartition de l'effectif par activité au 31 décembre 1999

Groupe GTM et concessions	1 885
Routes	19 409
Industriel	20 291
BTP	21 221
Ingénierie et immobilier	1 343
<b>Total</b>	<b>64 149</b>

“ Conjuguer transparence de l’information et discrétion est une obligation collective et individuelle vis-à-vis de nos actionnaires ”

Stratégie & Ethique - Extrait – Novembre 1999

**E**n 1999, Groupe GTM a intégré le client à sa démarche Innovation. Cette année, le jury désigné pour le Prix de l’innovation était composé pour moitié de personnalités extérieures et plus de 400 clients et partenaires ont assisté à la cérémonie de remise des prix. Une réflexion est également en cours pour diffuser une information ciblée vers les clients en particulier avec l’outil Internet.

Le site Internet du groupe a évolué. Plus attractif, plus efficace, il permet avec un portail d’accéder aux sites des sociétés du Groupe.

Une Lettre aux Actionnaires a été créée. Diffusée à domicile aux 18 000 actionnaires du Groupe, dont 7 000 collaborateurs, elle est publiée deux fois par

an, annonce faite des résultats de l’année écoulée et après les résultats du 1<sup>er</sup> semestre de l’année en cours. La communication vis-à-vis de la communauté financière s’est intensifiée avec des présentations organisées à Paris, en Europe, aux Etats-Unis et en Asie du Sud-Est. Des réunions d’investisseurs et d’analystes financiers se sont tenues plusieurs fois dans l’année à Paris.

A titre de mécène, Groupe GTM participera financièrement au programme dédié à “ la Beauté ” en Avignon qui constitue l’événement-phare des célébrations nationales de l’an 2000 en province. Dans cette opération de ville-musée, le Groupe apportera ainsi une contribution à la mise en valeur d’un patrimoine bâti investi par l’art contemporain.

# Communication en ligne

Le Groupe a intensifié ses actions de communication : innovation tournée vers le client, site Internet amélioré, lettre aux actionnaires créée, road-shows sur les places boursières en Europe et aux Etats-Unis.



A l’occasion de l’annonce des résultats 1999, des liens ont été établis entre les sites internet de 2 grands quotidiens de la presse économique nationale et celui de Groupe GTM favorisant ainsi l’accès à l’information en ligne.

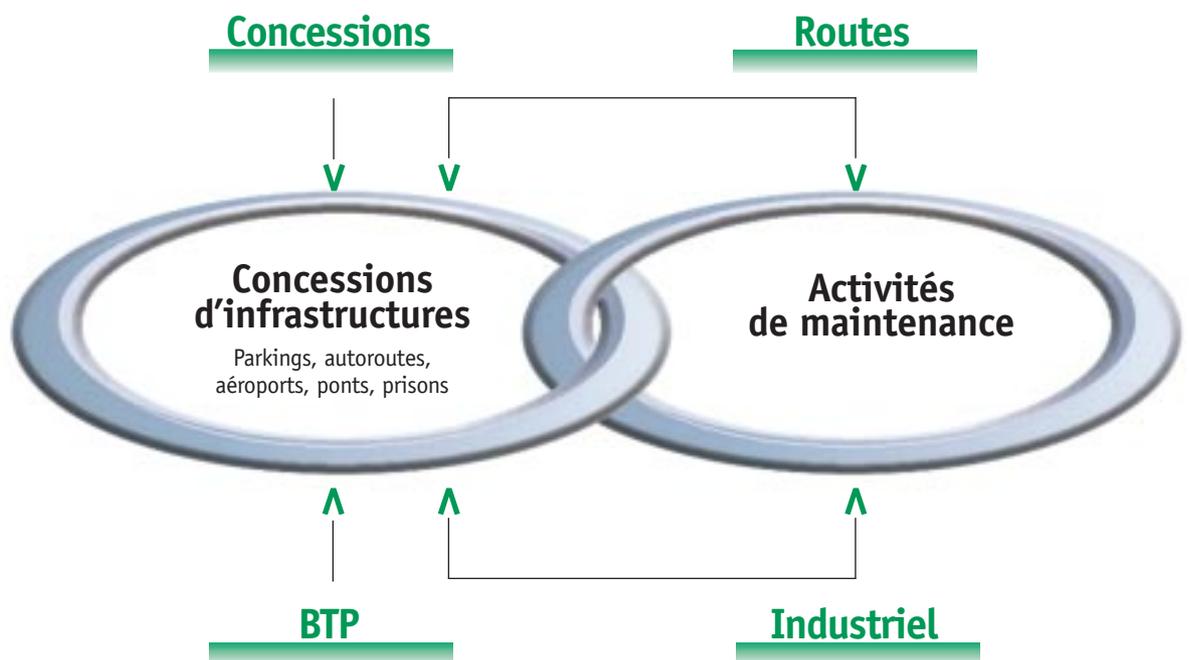
## > [www.groupegtm.com](http://www.groupegtm.com) Un site revisité

Le site Internet de Groupe GTM s’enrichit et rend plus accessible l’information avec une page d’accueil plus lisible et plus animée et des “news” déroulant en continu. Autre nouveauté : l’accès au cours de Bourse de Groupe GTM de la veille, donné à titre d’information. L’innovation constitue un site à part entière avec une entrée par trois rubriques - l’innovation technologique, l’innovation au quotidien, l’innovation au service des clients - qui présentent les savoir-faire du Groupe.



# Les Métiers de Groupe GTM

*Les 4 métiers principaux de Groupe GTM sont orientés vers les activités de concessions et maintenance, Groupe GTM s'affirme ainsi comme un Groupe de services et de constructions associées.*





*Concessions* 24



*Routes* 28



*Industriel* 32



*BTP* 38



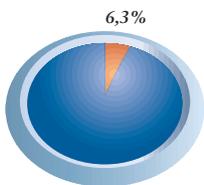
*Ingénierie* 42



*Immobilier* 44

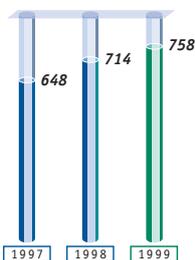
*Chiffre d'affaires*

Contribution du métier au chiffre d'affaires part du Groupe 1999  
492 millions d'euros

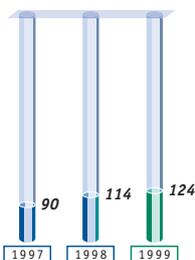


Chiffre d'affaires, en millions d'euros

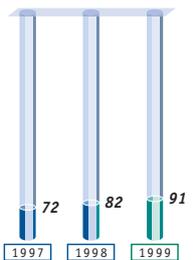
**Cofiroute**



**Parkings et centrales hydroélectriques**



**Severn River Crossing**



*Levier stratégique du redéploiement des métiers du Groupe, l'activité des concessions poursuit sa croissance. Elle enregistre de bons résultats dans l'exploitation des ouvrages existants en France et à l'étranger. Elle progresse de façon nette à l'international, particulièrement dans la gestion des parkings et des aéroports, grâce à des succès commerciaux et à des opérations de croissance externe.*

# Une Croissance internationale

*Parcs de stationnement : internationalisation, acquisition, partenariat, un nombre de places doublé en 1999*

**L'**activité stationnement de Groupe GTM a connu une croissance sans précédent en 1999. En France, l'acquisition de la société GIS qui exploite près de 13 000 places a permis de prendre pied dans quatre nouvelles villes et de conforter les implantations de Groupe GTM à Paris et à Chambéry où, par ailleurs, la concession pour 30 ans d'un nouveau parc à construire a été obtenue. De nouveaux contrats de gestion déléguée ont été signés à Saint-Dié, Périgueux et Saint-Malo représentant 6 600 places. À Paris, les deux concessions du boulevard de Picpus et de la Porte de Clignancourt, arri-

vées à échéance, ont été renouvelées à l'issue de la procédure d'appel d'offres.

A l'étranger, d'importantes parts de marché ont été conquises par acquisition. En Asie, le rachat de la Société Adams Parking International qui exploite 30 000 places et 100 parcs de stationnement, a placé Les Parcs GTM au rang de deuxième opérateur de stationnement sur le territoire de Hong Kong. Au Canada, le rachat de 2 parcs à Montréal et des partenariats locaux préparent de nouveaux développements. En Amérique Latine, l'obtention de 4 concessions au Chili, dont un parc en exploitation et 2 à construire à Santiago, et un parc entré récemment en exploitation à Valparaiso, implante Les Parcs GTM dans un pays où les perspectives de croissance

du parc automobile laissent entrevoir un avenir prometteur. En Grande-Bretagne, la prise de contrôle de la société TFM au début 2000 constitue une acquisition majeure avec 120 000 places. De son côté, la filiale anglaise des Parcs GTM a obtenu l'affermage et mis en service un parking public de 540 places situé à Londres dans le quartier rénové des Docks.

## > Développements

Le rachat d'Adams Parking International, en participation avec un partenaire local, ouvre des perspectives de croissance à Hong Kong et ultérieurement en Chine continentale, grâce à l'attrait que représente localement



## *en Asie et en Amérique Latine*

l'offre de services intégrés proposée par cet opérateur : l'exploitation mais aussi l'installation et la maintenance de systèmes de contrôle d'accès, ainsi que la sécurité. Cette acquisition à laquelle s'ajoute en 1999 l'achat de deux parcs

au Canada, à Montréal et quatre concessions de stationnement au Chili marque pour Les Parcs GTM une croissance internationale sans précédent.

*The*  
**Croissance**  
*internationale*

La bonne conjoncture économique s'est traduite par ailleurs, par une activité d'exploitation soutenue, principalement en France et en Grande-Bretagne. Le chiffre d'affaires à périmètre constant a ainsi augmenté de manière substantielle. Les abonnements ont progressé en nombre et en recettes grâce aux actions commerciales lancées en province. La politique de qualité de service des Parcs GTM, orientée vers l'accueil du client, l'environnement et l'ambiance dans les parkings a été récompensée par la British Parking Association qui a décerné à l'entreprise le " Parking Award for quality in action 1999 " pour le parking de Mayfair à Londres.

**Acquisition**  
*majeure en Grande-Bretagne*

Déjà présent depuis 1997 avec le parc de Mayfair aux abords de Hyde Park, Les Parcs GTM deviennent, après acquisition de TFM, l'un des principaux opérateurs du marché de stationnement en Grande-Bretagne, en exploitant 120 000 places dont 40 000 places en ouvrages et 80 000 en stationnement de surface.

En fin d'exercice, les Parcs GTM détenaient environ 340 000 places exploitées dans 76 villes, réparties entre la France et sept autres pays.

**Autoroutes et ouvrages d'art : nouveaux marchés**

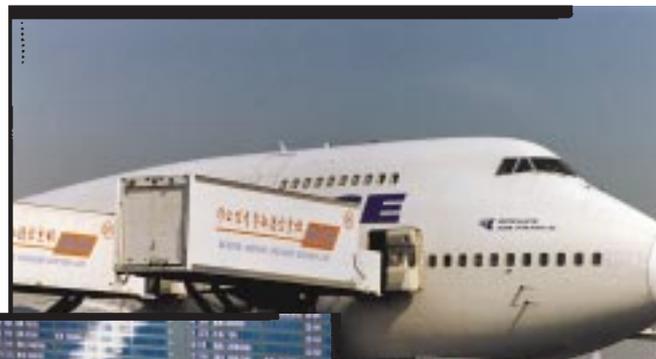
La progression du niveau de trafic est continue pour les deux grands ouvrages de franchissement en exploitation, le pont sur la Severn en Grande-Bretagne et le pont de la Confédération au Canada. Ailleurs, deux chantiers ont été lancés pour des ouvrages dont Groupe GTM gèrera la concession : en Grèce, les travaux du pont de Rion Antirion se sont engagés dans le respect du calendrier pour une mise en service en 2004. Au Chili, l'acquisition de la société concessionnaire qui construit et exploitera pour 21 ans 160 km d'autoroute entre Chillan et Collipulli fait entrer Groupe GTM dans un pays à fort potentiel de développement.

Cofiroute dont le chiffre d'affaires a progressé en 1999 de 7% sur son réseau interurbain dans l'ouest de la France, a obtenu la concession des tunnels de l'A 86 en Ile-de-France pour une durée de 75 ans. Les travaux ont démarré et le début du percement du premier tunnel est prévu avant la fin 2000.



**> Aéroports**  
**Un secteur à fort potentiel**

Groupe GTM s'est engagé dès 1995 dans les concessions d'aéroports, un secteur à fort potentiel. Les prévisions moyennes mondiales de croissance du trafic aérien passager sont supérieures à 5% par an et on évalue à 320 milliards d'Euros les investissements en infrastructures nécessaires pour les 15 prochaines années.





### *Aéroports : croissance du trafic sur les infrastructures en exploitation et développement en Asie*

Le trafic de l'aéroport de Pochentong (Cambodge) a connu une forte croissance et l'exploitation des 9 aéroports

dans le sud-est du Mexique, avec un trafic de 11 millions de passagers, est conforme aux prévisions. Parallèlement, Groupe GTM a continué d'investir dans le développement d'un secteur porteur en raison de la croissance constante du trafic

### **Partenariat stratégique pour le développement de l'aéroport de Pékin**

Au-delà de sa prise de participation dans le capital de l'aéroport de Pékin, ADP Management a signé un contrat de partenariat avec "Beijing capital International Airport" (BCIA) la société chargée de la gestion et de l'exploitation de l'aéroport. S'appuyant sur les compétences d'Aéroports de Paris et de Groupe GTM, ADP Management interviendra aussi, en organisation et en formation, sur le dévelop-

pement d'une plate-forme de correspondance (hub), l'augmentation des recettes commerciales, le renforcement de la qualité des services et l'optimisation des méthodes de gestion.



aérien et des privatisations à venir (seulement 2 % du marché appartient au secteur privé). En effet, la nécessaire mise aux normes de standards internationaux de qualité rend inéluctable l'essor des concessions et des privatisations. En 1999, Groupe GTM est entré au capital de la société ADP Management à hauteur de 34 %. Le but de cette association avec ADP, déjà partenaire dans la concession de l'aéroport de Phnom Penh, est le développement international : investissement dans les privatisations et les concessions aéroportuaires, exploitation de ces aéroports et fourniture de prestations. Au début de l'année 2000, en Asie, ADPM a pris une participation dans le capital ouvert à la bourse de Hong Kong de l'aéroport de Beijing (Pékin) en qualité d'investisseur stratégique et a signé un contrat d'assistance pour 5 ans renouvelable.

### **En bref...**

> L'exploitation des 80 000 places du Stade de France est un succès. Entre les événements sportifs, les spectacles et les prestations proposées aux entreprises, le chiffre d'affaires dégagé a été de 457 millions de francs.

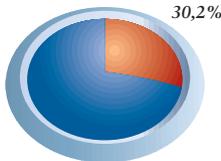
> Le recentrage de l'activité concessionnaire sur ses métiers de base a conduit Groupe GTM à céder à un opérateur spécialisé sa participation dans la société d'exploitation de la station Superdévoluy.

> L'exploitation des établissements pénitentiaires a généré les résultats attendus. Les perspectives de développement s'ouvrent à l'international tandis que l'administration pénitentiaire française prépare pour 2001 le renouvellement des contrats d'exploitation en cours.

*Chiffre d'affaires*

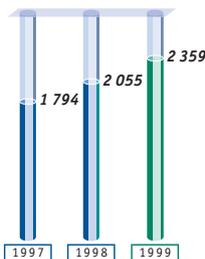
**Contribution du métier au chiffre d'affaires part du Groupe 1999**

**2 359 millions d'euros**



**Chiffre d'affaires, en millions d'euros**

**Jean Lefebvre**



*Entreprise Jean Lefebvre a poursuivi son expansion, particulièrement à l'international, grâce à une politique soutenue d'investissements. En 1999, l'activité en France et à l'étranger a progressé de 15,4 % malgré un contexte météorologique défavorable et le doublement du prix du bitume. En trois ans, à périmètre constant, le chiffre d'affaires de la Route aura cru de 50 %.*

# Un Développement soutenu

**Investissements et croissance externe**

**1**999 a été une année record avec près d'un milliard de francs investis en matériel et en prise de participation. En France, le rachat des gisements de La Meilleraie au groupe Lafarge augmente la capacité de production de granulats du Groupe de plus de 10 % et conforte ainsi sa position dans ce domaine d'activité qui constitue son second métier. A l'étranger, la prise de participation majoritaire dans les sociétés Bitumix et Probisa Chili, conjointement avec sa filiale espagnole, lui ouvre de nouvelles perspectives en Amérique du sud. L'acquisition de la société Ovisa en Galice complète son implantation espagnole.

**Des chantiers d'envergure**

Au cours de l'exercice, la filiale britannique Ringway a réalisé une vaste opération de réfection de la signalisation sur le périphérique de Manchester. La filiale tchèque SSZ a conduit la reconstruction et la mise aux normes de 18 km du réseau ferroviaire. Au Canada, Construction DJL a obtenu la reconstruction de l'autoroute 40 à l'est de Montréal. Parmi les chantiers importants, il faut également mentionner les interventions menées par Hubbard sur la route 417 à Orlando et l'élargissement de deux sections de l'I-95 à l'ouest de Palm Beach, l'achèvement de la route Ourossogui-Bakel (142 km) au Sénégal, la poursuite des travaux de la voie

de dégagement Est de Nouméa, la construction de 24 km sur l'autoroute A 28, les travaux réalisés dans les aéroports (Bâle-Mulhouse, Clermont-Ferrand...), la construction d'une piste d'essai pour Renault et participation à la création de l'usine Toyota à Valenciennes. Jean Lefebvre a également montré sa réactivité en réalisant dans l'urgence la construction de la plateforme de régulation du tunnel du Fréjus.

Jean Lefebvre est l'un des premiers constructeurs routiers européens. Parallèlement à son développement international - près de 46 % du chiffre d'affaires en 1999 - la société a diversi-

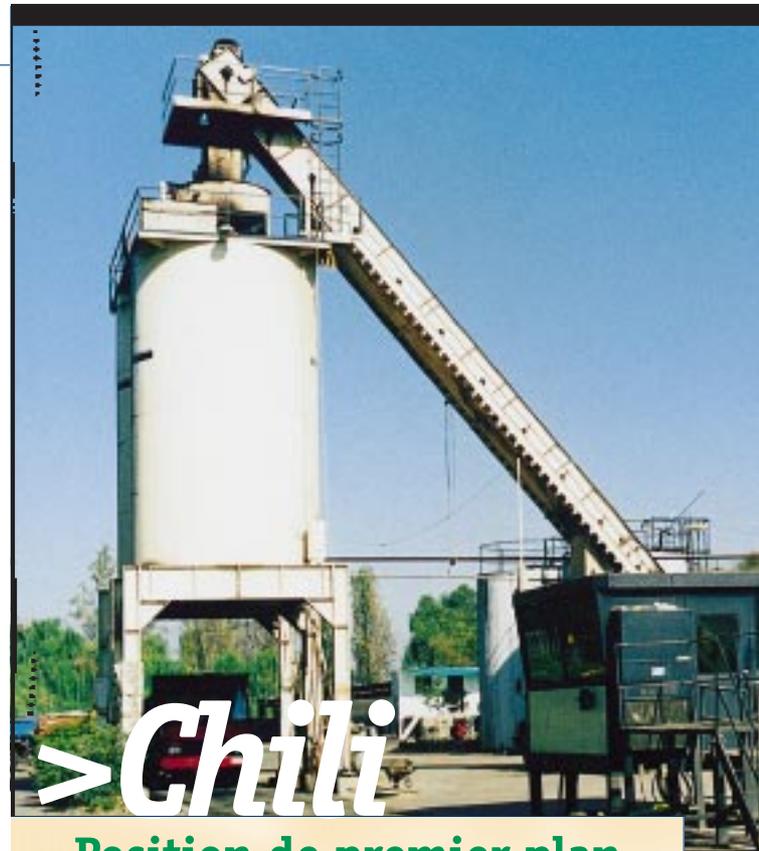


## > *Entreprise Jean Lefebvre*

fié ses activités de construction et d'entretien de chaussées, notamment dans le domaine de la production de matériaux : enrobés, liants, granulats, béton recyclé, mâchefers d'incinération

d'ordures ménagères (Miom)... Jean Lefebvre, solidement implantée en France, est parmi les premiers producteurs de granulats et le premier dans le recyclage des bétons et des Miom.

Un Développement soutenu



## Position de premier plan

Jean Lefebvre participe à l'action de développement de Groupe GTM au Chili. En 1999, elle a pris une participation majoritaire dans la société routière Bitumix. Cette société chilienne détient une part de marché de 25 % au Chili, grâce en particulier à 16 centrales d'enrobages réparties dans tout le pays.

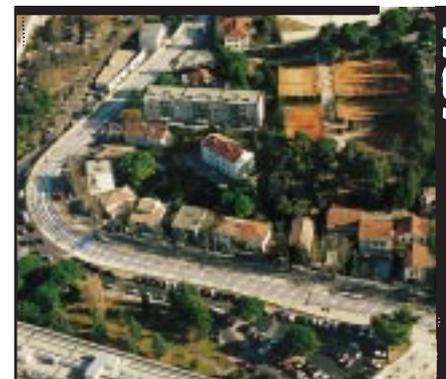
### Recyclage et revalorisation pour le respect de l'environnement

La France produit plus de 20 millions de tonnes par an d'ordures ménagères dont près de la moitié est incinérée. Les mâchefers, résidus solides issus de l'incinération, constituent un gisement annuel de près de 4 millions de tonnes. Ce matériau, une fois mûré et/ou traité, remplace les produits routiers dans de nombreux domaines. Jean Lefebvre, qui dispose de 5 centres de traitement et de valorisation des mâchefers et qui en ouvrira 5 supplémentaires en l'an 2000 offre une seconde vie à ces déchets et contribue ainsi à la sauvegarde de l'environnement.

### Le tramway, marché d'avenir

Jean Lefebvre a également investi le marché en plein essor du tramway. Qu'il s'agisse du système traditionnel sur rails ou du système intermédiaire sur pneus, la construction de cette infrastructure implique de vastes travaux d'aménagement routier. En 1999, Jean Lefebvre est intervenue sur les lignes des tramways en construction de Montpellier et d'Orléans, sur le prolonge-

ment ou la construction de nouvelles lignes à Nantes et à Lyon, ainsi qu'à Nancy.





Dans le cadre du GIE Trans Val-de-Marne, qui regroupe des constructeurs de matériels roulants, des exploitants de réseaux et des collectivités locales, Jean Lefebvre participe à l'expérimentation sur le site de Thiais d'un nouveau mode de transport intermédiaire entre le tramway et le bus. Ces essais ont montré l'intérêt des produits de Jean Lefebvre contre les risques d'orniérage importants.

**Contrats pluriannuels, contrats d'objectifs : des partenariats sur le long terme**

Le marché d'exploitation et d'entretien remporté par Ringway auprès du comté de Kent (8 000 km de routes sur cinq ans) traduit la volonté de Jean Lefebvre de multiplier des par-

tenariats à long terme basés sur la notion de services.

Le contrat de performance signé par Construction DJL avec le ministère des Transports du Québec illustre quant à lui l'esprit novateur du Groupe en matière d'engagement. Obtenu dans le cadre de la réhabilitation de l'autoroute

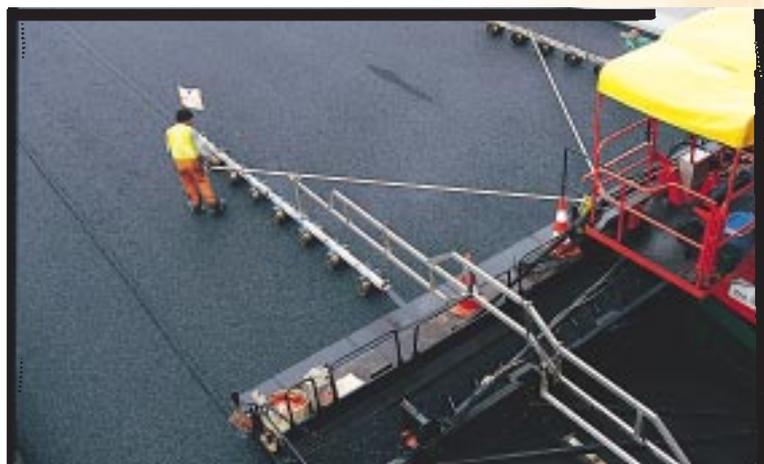
transcanadienne A 20, ce marché est assujéti à des garanties de performance sur 5 ans et repose sur les notions de partenariat et de transfert technologique.

Malgré la baisse prévisible des grands travaux en France, compensée par une hausse des investissements des collectivités locales, l'exercice 2000 s'ouvre sur des perspectives plutôt encourageantes. La capacité du Groupe à saisir les opportunités devrait lui permettre de poursuivre sa trajectoire.



**Carrières de La Meilleraie : rachat d'un site à fort potentiel**

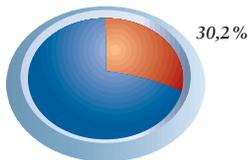
Mis en exploitation au début du siècle, les gisements de La Meilleraie présentent un intérêt tant par la qualité des granulats que par les quantités produites. En prenant une participation majoritaire dans la Société Nouvelle des Carrières de La Meilleraie (à hauteur de 84,86 %), Jean Lefebvre acquiert un potentiel de production de granulats supplémentaire de plus de 2,5 millions de tonnes par an.



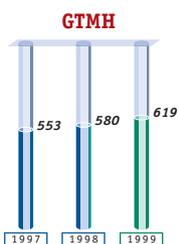
**Chiffre d'affaires**

Contribution du métier  
au chiffre d'affaires  
part du Groupe 1999

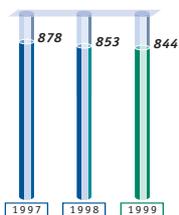
2 368 millions d'euros



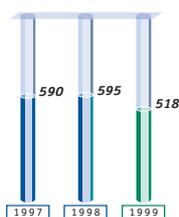
Chiffre d'affaires,  
en millions d'euros



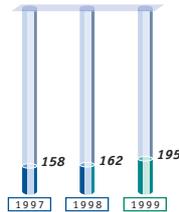
**L'Entreprise Industrielle\***



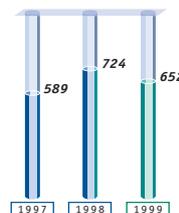
**Entrepose**



**Delattre-Levievier**



**ETPM**



*En 1999, l'événement majeur a été l'acquisition de L'Entreprise Industrielle (E.I.) par Groupe GTM qui se dote ainsi d'un pôle puissant dans le domaine des travaux électriques et des télécommunications. Dans l'ensemble du secteur industriel, les activités récurrentes progressent avec des contrats pluriannuels de maintenance et de services à l'industrie.*

# Un **Changement** de dimension

## > Electricité

### GTMH

**E**n 1999, les activités de GMTH sont en progression en France et restent stables à l'étranger. Dans l'hexagone, les activités régionales de GMTH se sont développées de façon contrastée suivant les régions : favorablement dans l'Est et le Sud-est, plus difficilement en Ile-de-France et dans le Centre.

Le Département Etudes & Grands Projets a connu une activité soutenue dans le cadre du projet Girassol qui, réalisé en groupement, concerne les lots électricité, instrumentation et télécommunications des installations pour ELF Angola. Par ailleurs, les activités se poursuivent en Libye, notam-

ment pour Total. Elles se développent au Nigeria pour plusieurs clients pétroliers ainsi qu'en Argentine.

Le Département Activités Nucléaires a maintenu son niveau d'activité grâce aux travaux réalisés pour la COGEMA.

Le Département Automatismes POTEL a connu une progression grâce à sa diversification dans des secteurs autres que l'automobile.

L'activité du Département Lignes THT est globalement en régression en France mais devrait retrouver des travaux suite à la tempête du mois de décembre. A l'étranger, l'activité a été favorable particulièrement en Afrique du Sud. Malgré une baisse sensible d'activité au Congo, l'activité de maintenance pétrolière développée par GMTH et la

filiale FORAID s'est poursuivie dans des conditions toujours aussi satisfaisantes, notamment en Angola, région pétrolière en plein développement.

Les activités des filiales Coris et AMP-C3C sont en sensible progression grâce à la percée dans les télécommunications civiles, notamment dans le cadre du déploiement du réseau SIRCE pour l'opérateur américain Viatel.

## > Rénovation

Le Centre national d'art et de Culture Georges Pompidou a réouvert ses portes après 3 ans de rénovation.

GTMH y a réalisé les travaux d'équipement électrique des courants forts et des courants faibles. De son côté,

\*Chiffre d'affaires annuel. Le CA part du groupe 1999 n'inclut que l'activité du 2<sup>ème</sup> semestre.

# Museeum Museum Expo

le Poëties Project  
ke Kelley /  
ny Oursler

Le Regard égoïste 1  
Galerie d'art graphique

Espace  
éducatif  
Accueil des  
groupes

Expositions  
Restaurant  
Musée

## du Centre Georges Pompidou

El Audiovisual a exercé ses compétences dans les domaines des systèmes d'informations multimédias et de l'ingénierie audiovisuelle. La société a conçu et réalisé le système d'informations de la bibliothèque ainsi que l'étude et la mise en service des moyens audiovisuels des 2 salles de spectacle et des salles de cinéma du Centre.



**Un**  
**Changement**  
*de dimension*

SCLE a poursuivi son développement dans les réseaux d'énergie et dans les systèmes de caténaires en France et en Europe en particulier en Italie. BONMORT a connu un bon exercice dans ses activités traditionnelles de réseaux d'électrification dans les régions Poitou-Charentes ainsi que dans ses activités industrielles et tertiaires.

SNEC a poursuivi ses activités de réseaux d'électrification en Normandie.

AMSE a réalisé un exercice, en sensible progression dans la région Dauphiné-Savoie.

ENELEC au Gabon et GTME de Venezuela ont été confrontés à la fragilisation de ces deux pays suite à la chute du cours du baril de pétrole intervenue en 1998.

**Rénovation**  
*ferroviaire dans le nord de l'Italie*

Les chemins de fer italiens (Ferrovie Dello Stato) ont attribué à un groupement dont SCLE est le mandataire un important contrat de renouvellement de l'électrification du réseau ferroviaire du nord de l'Italie. Le chantier de la rénovation des gares de Florence et Pise ainsi que des tronçons de lignes d'une longueur totale de 200 km devrait durer 31 mois.



**L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE**

Hors génie civil, l'activité, concentrée pour l'essentiel sur la France, est en légère progression en 1999. Simultanément à son entrée dans Groupe GTM, L'Entreprise Industrielle a cédé sa filiale Génie Civil et Construction, ainsi que de sa filiale spécialisée dans les bancs d'essais pour l'industrie automobile. Dans le même temps, L'Entreprise Industrielle s'est renforcée dans les activités d'intégration de réseaux de communication par l'acquisition de la société France Réseaux Systèmes, dans la maintenance multiservices par l'acquisition de IEA Lacq et dans la climatisation par l'acquisition de la société Arizzoli.

La remise en état des réseaux électriques aériens, suite aux intempéries de la fin de l'année, devrait compenser la diminution du volume des travaux enregistrée dans ce domaine. Par ailleurs, les

**>Haute technologie dans les radômes**

AMP-C3C (GTMH) a mis au point des radômes à peau mince en matériau composite qui assurent la protection d'antennes civiles ou militaires. Par cette nouvelles technologie qui conserve les outillages et la technique de fabrication des radômes traditionnels, la société a pris un avantage très compétitif sur le marché mondial.

activités de réseaux d'électrification enterrés sont en plein développement.

Les activités d'éclairage ont enregistré des commandes significatives : l'éclairage du centre d'entraînement de la Fédération Française de Football à Clairefontaine, l'illumination de quatre ponts à Paris, ainsi que les illuminations liées à l'an 2000 des villes de Cannes, Grasse, et Théoule-sur-Mer réalisées par la filiale Pignatta.

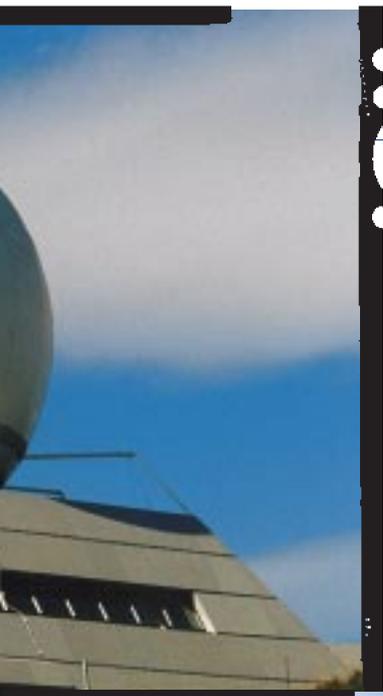
Les activités dans les secteurs industriels et tertiaires réalisées par les filiales de l'E.I. et de la SN Verger Delporte sont restées stables. D'importantes commandes ont été

obtenues telles que le lot électrique du projet immobilier Tanagra Cœur Défense ou la rénovation de la Poste Centrale de Bordeaux réalisée par la filiale Sogilec.

E.I. Audiovisuel s'est développée favorablement dans ses domaines de compétence d'audiovisuel institutionnel et de broadcast.

Les activités de télécommunication continuent de croître avec des réalisations telles que la réfection des installations téléphoniques du Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand par Verger Delporte Centre-Est.

Les activités de Postes THT et Centrales électriques sont



restées stables au cours de l'exercice malgré une évolution du marché globalement à la baisse.

Les métiers de climatisation développés par SEITHA se sont consolidés par la diversification de ses activités vers la réalisation de salles blanches, la ventilation des tunnels et la maintenance. Deux nouveaux centres de travaux ont été ouverts à Saint-Etienne et Cergy-Pontoise ainsi qu'un troisième dans le Centre suite à l'acquisition de la société Arizzoli. Des commandes significatives telles que la ventilation d'un tunnel au Caire en Egypte, du métro de Rennes ou la climatisation de l'hôpital de Chatellerauld et des archives municipales de Lyon ont été obtenues dans l'exercice.

ELG spécialisée dans l'intégration de systèmes électroniques de défense a poursuivi son développement.

### **GTMH-E.I.** **Un pôle électrique unifié en 2000**

En 2000, GTMH et L'Entreprise Industrielle se rapprocheront pour constituer un pôle électrique couvrant : les travaux tant de courants forts que de courants faibles dans les domaines industriels et tertiaires, les réseaux d'électrification, les systèmes et réseaux de télécommunications, le génie climatique. Afin de pérenniser ses activités ce nouveau groupe poursuivra ses efforts pour saisir toutes les opportunités de marchés de maintenance globale multi-techniques ou d'externalisation de services.



Eclairage des aires aéronautiques de la zone de fret de Fedex - Aéroport de Roissy (GTMH)

### **Prouesses techniques dans les télécommunications à haut débit**

En 1999, VIATEL, opérateur du premier réseau paneuropéen de télécommunications à haut débit, ouvrait sa première boucle locale entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne. CORIS effectuait le déploiement, dans un délai très court, de ce réseau entre Nancy et Saverne, et entre Paris et La Défense ainsi que le contournement d'Amiens et la réalisation "clés en main" des locaux techniques. Ce projet a nécessité la pose de près de 200 km de câbles et de plus de 12000 raccordements de fibres optiques.

## **>Installations et maintenance industrielles**

### **ENTREPOSE** **Activité recalibrée et soutenue à l'international**

**E**ntrepose s'est dotée au début de l'année d'une nouvelle organisation pour augmenter sa compétitivité. En 1999, elle a réalisé 35 % de son activité à l'international. Au sein de la Division Entrepose Montalev Services, l'activité du Réseau d'Agences et les Services Nucléaires a connu une croissance de 9 %. L'intégra-

tion des équipes des départements Entrepose Tsi et Montalev s'est réalisée dans un délai court et de manière satisfaisante. Les départements travaux ont obtenu des contrats tels que la pose des tuyauteries en composite et acier des deux plates-formes de forage pour Dcn International à Brest, en groupement; la préfabrication et le montage de deux fours de cracking pour ESSO à Gravenchon ; le démantèlement, en groupement, de la centrale

nucléaire de Brennilis ; le démarrage d'un contrat en entreprise générale pour la réalisation d'une installation de transport d'eau en Nouvelle Calédonie.

Les équipes d'étude et de réalisation des Projets Complexes ont été renforcées. Entrepose a confirmé sa présence dans l'industrie du pétrole et du gaz à travers des ouvrages de stockage, des stations de pompage, de traitement et de compression.

**Un**  
**Changement**  
*de dimension*

Au Royaume-Uni, l'activité s'est développée, avec la réalisation à Beattock, en Ecosse, d'une importante station de compression destinée au renforcement de l'alimentation en gaz de l'Irlande du Nord. Au Moyen-Orient tout comme au Nigeria, elle est restée soutenue, notamment avec le démarrage du projet BELEMA, station de compression de gaz à installer sur des plates-formes dans le delta du Niger. Les développements commerciaux ont été très actifs sur le bassin méditerranéen, en Europe, en Asie Centrale autour de la Mer Caspienne et sur le continent africain. Des perspectives se dessinent en Algérie où plusieurs offres importantes ont été remises à la Sonatrach dans le domaine du pipeline et des stations de compression. En Afrique Noire, les perspectives dans le domaine de l'eau ont amené l'ouverture d'un bureau régional de représentation au Sénégal.

Dans les métiers spécialisés, l'activité Canalisations et Pipelines s'est exercée principalement en France et en Grande-Bretagne. En Ecosse, Entrepose a participé au développement de BP à Grangemouth et en Belgique, où elle a construit pour Distrigaz (Groupe Tractebel) un gazoduc. De la même façon, l'activité de conception, réali-

sation et montage de grands réservoirs pétrole et gaz a été confortée par la prise de contrôle de l'usine de CMP Dunkerque et la mise en place d'une organisation commerciale unique, Cmp Entrepose. L'activité s'est poursuivie à travers le monde, principalement en Europe et en Asie et plus particulièrement en Chine. L'activité d'ingénierie et de réalisation de levages complexes a été marquée par la réalisation d'un projet phare dans le port de Brest. Dans le domaine thermique, l'activité a été recentrée sur l'expertise, la maintenance et la modernisation des grandes installations (production d'énergie, cimenterie, cheminées, fumisterie...). Les services complets en thermique industrielle, en produits réfractaires, en cheminées ou en réparation-rénovation de chaudières, se sont regroupés et régionalisés sous le nom unique de Ferbeck & Vincent qui bénéficie d'une forte notoriété. Enfin, la restructuration au sein du groupe de l'activité de services à l'industrie papetière a conduit au transfert de Siempa vers Lozai (Delattre-Levivier), et ceci en période de fort redémarrage des investissements de transformation de machines à papier et à ouate.

L'activité d'Entrepose Echa-



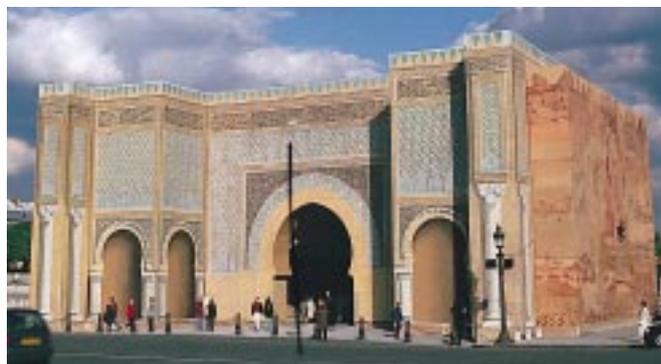
## >Stockage de gaz en Chine

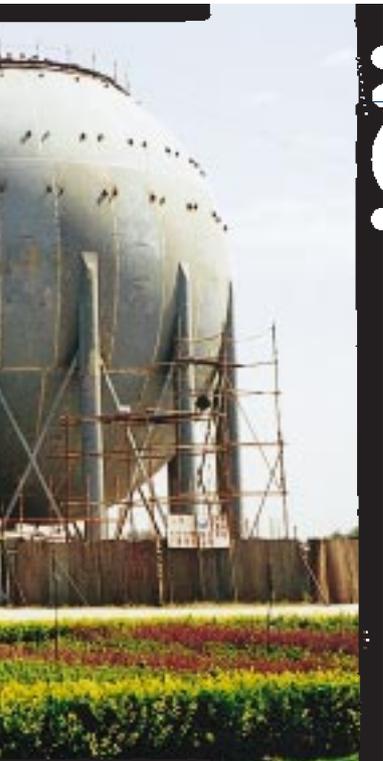
CMP-Entrepose réalise la construction de grands réservoirs de stockage de gaz en Chine. Après l'achèvement du contrat de fourniture et d'assistance technique au montage de 4 sphères de 10 000 m<sup>3</sup> à Xian, Entrepose réalise 10 sphères identiques à Pékin. Cette spécialité se développe aussi dans les activités de maintenance pluriannuelle.

faudages a progressé de 13 %. Elle a été particulièrement soutenue dans les services à l'industrie en dépit de la très nette récession de cette activité dans les Travaux Publics et en France dans les monuments historiques, l'industrie,

les chantiers navals. A l'international, l'activité du Gie Entrepose Mills International a été en forte croissance et marquée par le développement de deux nouvelles implantations : en Martinique avec Delattre-Levivier,

Dans le cadre de l'année France-Maroc, Entrepose a participé à la reconstitution monumentale de la porte de Meknès, place de la Concorde à Paris.





au Portugal en partenariat avec Entrepose Montalev Services. En Asie, l'année a été marquée par l'obtention d'un important contrat de fabrication en Malaisie de 35000 places de tribunes pour le Grand Prix de F1 de Kuala Lumpur. Mills a dû faire face à la récession du marché des Travaux Publics et de la fin des travaux du TVG Méditerranée. L'entreprise s'est redéployée vers d'autres marchés plus porteurs comme la réalisation des structures nécessaires à la restauration de la gare de Limoges.

### **DELATTRE-LEVIVIER** *Croissance externe et interne : activité en hausse*

En 1999, l'activité de Delattre-Levivier a progressé de 20 %, résultat pour moitié de la croissance interne, et pour

l'autre moitié d'opérations de croissance externe, en particulier le rachat de la société alsacienne Cocentall. Implantée à Strasbourg, Mulhouse et Colmar, Cocentall, spécialisée dans l'usinage mécanique et les travaux de maintenance équipementiers, compte plus de 320 clients dans tous les secteurs industriels et donne à Delattre-Levivier une position régionale forte dans l'est de la France. Au cours de l'exercice, Delattre-Levivier a également obtenu deux contrats qui confortent sa position d'opérateur global de maintenance multi-technique et multiservice : la maintenance globale sur la plate-forme pétrochimique et de raffinage d'Esso-Exxon en Normandie ; à Genève, pour le CERN, la maintenance globale et l'exploitation de l'ensemble des systèmes de manutention de transport et de logistique.



### **ETPM** *L'Offshore quitte Groupe GTM*

En 1999, Groupe GTM a décidé de céder ETPM à la société norvégienne Stolt Comex Seaway pour un montant de 273 millions de dollars. Cette décision s'inscrit dans le recentrage des activités de Groupe GTM sur ses métiers principaux. Elle donnera à ETPM les moyens de poursuivre son développement au niveau international en constituant, conjointement avec Stolt Comex Seaway, un des premiers groupes mondiaux dans le domaine des installations para-pétrolières. L'ensemble réalisera un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros et sera positionné de façon unique dans les travaux en mer profonde.

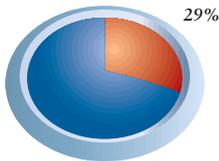
### **Une première mondiale dans les levages complexes**

La construction de deux plates-formes de forage semi-submersibles a conduit Montalev Levage (département d'Entrepose) à effectuer des opérations de transfert par barge de Saint-Nazaire à Brest et des levages exceptionnels à Brest. Le levage par mâts et treuils linéaires de ponts de 6500 t à plus de 30 m de haut, dans la forme radoub du port de Brest, a constitué une première mondiale.

**Chiffre d'affaires**

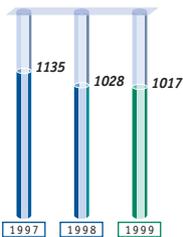
Contribution du métier au chiffre d'affaires part du Groupe 1999

2 270 millions d'euros

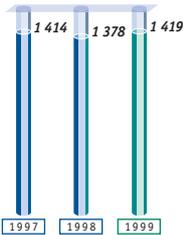


Chiffre d'affaires, en millions d'euros

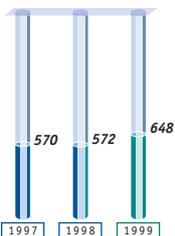
**DUMEZ-GTM\***



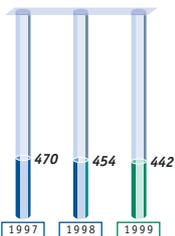
**GTM Construction**



**CFE Belgique**



**Wiemer & Trachte Allemagne**



\*activité directe et quote-part CFE et Wiemer & Trachte

*Groupe GTM intervient désormais dans le secteur du BTP par l'intermédiaire de deux sociétés : DUMEZ-GTM pour l'international et les grands projets et GTM Construction pour la France. L'année 1999 a été marquée par la reprise du BTP en France et le recentrage sur les grands chantiers à l'étranger. L'activité s'est stabilisée entre la France (61%) et l'international (39%), et s'équilibre pour moitié entre Bâtiment et Travaux Publics. Elle représente désormais 29% du chiffre d'affaires du Groupe.*

# Un Recentrage achevé

**En France : Retour à la croissance**

**M**algré l'absence de grands projets nationaux, le secteur des Travaux Publics a connu une légère croissance grâce aux commandes des collectivités locales et le bâtiment a bénéficié de la reprise des ventes de logements stimulée par le dispositif Périssol. Chantiers Modernes a rejoint, fin 1999, le réseau France constitué sous l'égide de GTM Construction dont l'organisation régionale regroupe désormais au plan opérationnel l'ensemble des filiales françaises du Bâtiment et des Travaux Publics du Groupe.

Deux ouvrages importants, les viaducs d'Avignon pour le TGV Méditerranée et celui du Chavanon sur l'autoroute A89 ont été terminés en 1999. En bâtiment, l'hôtel 4 étoiles Evergreen à Levallois a été livré à Elige. Parmi les principales commandes enregistrées figurent plusieurs lots de terrassement pour ASF sur l'A 66 et l'A 89, un lot du tramway de Nancy, et trois hôtels pour Accor. Les chantiers de l'immeuble Axis pour Unibail à Neuilly, des palais de Justice d'Avignon et de Grenoble et de l'usine d'incinération pour Econotre (Novergie) se sont poursuivis.

**A l'international**

L'activité directe de DUMEZ-GTM se répartit entre l'Europe hors France (44 %), l'Asie (23 %), le continent américain (22 %), l'Afrique et le Moyen-Orient (11 %). L'augmentation de l'activité en Europe est due à la montée en puissance des chantiers du pont Rion-Antirion en Grèce

**> Sur l'A 89 le**

Erigé sur le trajet de l'autoroute A 89, entre Auvergne et Limousin, le viaduc du Chavanon est un ouvrage d'une conception unique au monde avec ses 2 pylônes en



## *viaduc du Chavanon*

V inversés de 70 m de hauteur et son tablier suspendu de 9 000 tonnes, qui enjambe avec élégance les 360 m d'une brèche profonde de 60 m. Une technique

spectaculaire mise au point par GTM Construction a été utilisée pour la pose du tablier scindé en 2 éléments de 180 m, lancés simultanément à partir des deux rives.

*In*  
**Recentrage**  
*achève*

**DUMÉZ-GTM**  
*intervient dans de nombreux grands projets européens de tunnels en Europe*

- La construction des tunnels de l'A 86 à l'Ouest de Paris et de ceux du Channel Tunnel Rail Link pour la ligne TGV entre Londres et le tunnel sous la Manche.

- Avec sa filiale belge CFE, la réalisation en groupement du contrat pour la construction du tunnel du Pannerdensch, situé dans la région d'Arnhem, aux Pays-Bas. Cet ouvrage fait partie de la nouvelle ligne de chemin de fer " Betuwe Route " dédiée au transport de fret entre le Port de Rotterdam et l'Allemagne. Le projet est essentiellement constitué d'un double tunnel foré assurant le passage des voies sous le Pannerdensch Canal (bras du Rhin).

Les travaux, d'une durée de 4 ans, comportent la réalisation de deux tunnels de 1 600 m chacun, forés au tunnelier à pression de boue, d'un diamètre intérieur de 8,65 m et de deux rampes d'accès de 600 m chacune.

- En groupement d'entreprises, le contrat pour les travaux des tunnels de Mitholz, en Suisse, dans le Canton de Berne. Ce contrat, d'une durée de 6 ans, comporte la réalisation de 25 km de tunnels ferroviaires, creusés à l'explosif, représentant 1 650 000 m<sup>3</sup> de terrain excavé. Il s'agit du lot de travaux le plus important de la traversée du Lötschberg.



et des tunnels et viaduc sur la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Douvres et Londres. En Asie, un important lot de tunnels pour le métro de Hong Kong a démarré en 1999, tandis que le barrage d'Ertan (Chine) dont les travaux ont commencé en 1991, a été réceptionné par le client. Parmi les commandes enregistrées en 1999, figurent le chantier de l'autoroute Chillan Collipulli (Chili) dans le cadre d'une concession obtenue par Groupe GTM, un tunnel ferroviaire en Hollande, en groupement d'entreprises avec la filiale belge CFE, et la digue du port de la Condamine à Monaco en groupement. Une partie de cette activité directe s'est exercée au travers des filiales. La filiale hongroise Hidepitö a réalisé en 1999, la station de traitement des eaux de Budapest Sud tandis que les travaux du viaduc de Zala se poursuivent. Spécialisée dans la

# > Roland Garros

## fait peau neuve pour les Internationaux de France

L'Entreprise Petit, filiale de GTM Construction, a obtenu la suite des travaux de modernisation de Roland Garros. La restructuration respectera le style architectural propre au site et devra être achevée en 2001 pour les Internationaux de France.



Entre Rion et Antirion en Grèce, le pont piloté par DUMÉZ-GTM mesurera 3 km. Première étape, les 2 premières embases de 90 m de diamètre et de 13 m de haut en cours de construction à terre, remorquées une fois achevées vers leur emplacement définitif et posées au fond de la mer pour recevoir les piles du pont.





construction des ponts, le chiffre d'affaires de la filiale tchèque SMP est en légère progression. Les ponts de la route Trebonice-Resy ont été livrés à la fin de l'année et les travaux du pont de Radbuza sont en voie d'achèvement.

### *Filiales étrangères : progression de CFE*

L'activité de la société allemande Wiemer und Trachte, dont DUMÉZ-GTM détient 50 % du capital, est en léger retrait par rapport à l'exercice précédent en raison de la conjoncture médiocre du bâtiment en Allemagne.

En revanche, en Belgique, l'activité de CFE, dont le Groupe est l'actionnaire le plus important avec plus de 45 % du capital, a connu une progression de 13,3 %. La filiale belge est un groupe

industriel qui exerce son activité dans les domaines du bâtiment, du génie civil, de la construction industrielle, des installations électriques et du dragage. Le chiffre d'affaires du département Bâtiments et Constructions Industrielles croît tant en Belgique et au

Luxembourg qu'en Hongrie et Pologne. L'activité du département Génie Civil est en net progrès, CFE réalisant d'importants projets en Belgique et aux Pays-Bas. L'activité Installations Electriques poursuit son développement et sa diversification.



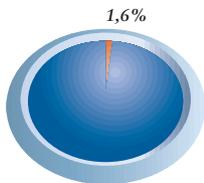
## **TGV Méditerranée : fin du plus grand chantier de France**

Débutée en 1995, la construction des 250 km de lignes à grande vitesse ont imposé la construction de quelques 500 ouvrages d'art. GTM Construction aura réalisé de nombreux travaux : terrassement de 23,5 millions de déblais, assainissement, drainage, construction d'écrans acoustiques, de murs de soutènement et de 209 ouvrages d'art sont les plus remarquables sont les viaducs d'Avignon, le tunnel et le viaduc de Bonpas, en groupement.

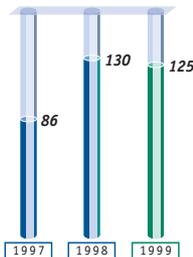
La construction des viaducs d'Avignon (1 500 m chacun) aura duré trois ans.

Chiffre d'affaires

Contribution du métier  
au chiffre d'affaires  
part du Groupe 1999  
125 millions d'euros



Chiffre d'affaires,  
en millions d'euros  
Ingérop



Musée des Arts et Civilisations,  
quai Branly à Paris  
(Architecte : Jean Nouvel)

En 1999, les résultats et les investissements engagés confirment la stratégie d'Ingérop : prédominance de la maîtrise d'œuvre globale, développement ciblé du clés en main pour des installations industrielles complexes, expansion internationale. Avec le renforcement de son pôle industrie par croissance externe, Ingérop devient un des grands acteurs de l'ingénierie diversifiée en France.

# Des Compétences renforcées

*L'activité clés en main consolidée*

**E**n 1999, l'activité clés en main a été soutenue et mieux répartie qu'en 1998 où la forte croissance du chiffre d'affaires était liée, pour un tiers, à la fourniture d'un important complexe d'eau minérale en Russie. Les signatures de contrat intervenues au cours des derniers mois de l'année devraient confirmer cette tendance.

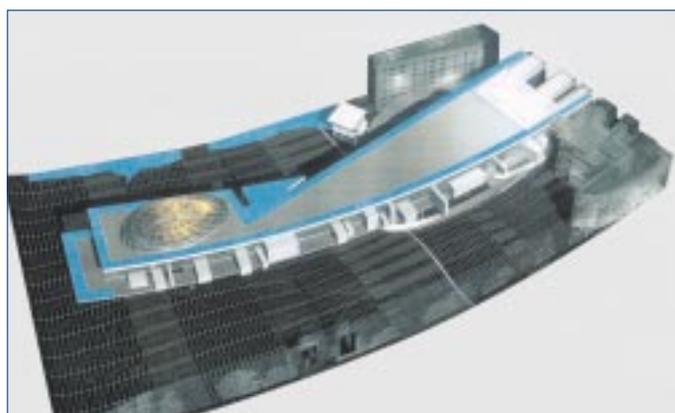
*Evolution vers la maîtrise d'œuvre globale*

Dans le domaine des infrastructures, l'obtention d'un des importants tronçons du TGV Est Européen marque l'évolution en faveur de la maîtrise d'œuvre globale d'une activité longtemps réservée aux seules études techniques. C'est le cas également des transports urbains qui ont poursuivi et diversifié leur développement : citons

notamment les tramways sur fer (Grenoble, Nantes, Bordeaux, Valenciennes) ou sur pneus (Nancy, Clermont-Ferrand), les métros légers automatiques (Rennes, Toulouse). A l'étranger, la supervision des travaux du TGV Séoul - Pusan a été marquée par l'inauguration, fin 1999, du premier tronçon par les Autorités sud-coréennes.

*Bâtiment : références-phares dans la maîtrise d'œuvre*

La livraison du centre européen de Federal Express à Roissy constitue une référence en matière de maîtrise d'œuvre complexe pour la construction des bâtiments (77 000 m<sup>2</sup>). Ces travaux illustrent l'évolution recherchée en faveur d'une conception élargie et com-





## Innovation sur le TGV Est Européen

Pour la première fois, Réseau Ferré de France permet à l'ingénierie privée de concourir pour la maîtrise d'œuvre du Génie Civil d'un TGV, celui qui reliera Paris à Strasbourg. Dans ce cadre, Ingérop remporte le tronçon B, d'une soixantaine de km entre Château-Thierry et Reims, comprenant plusieurs ouvrages exceptionnels dans un environnement à la fois urbanisé et rural. Ingérop est par ailleurs chargée de l'ensemble de la mission concertation – communication sur cette section jugée la plus sensible.

plexe du bâtiment. La maîtrise d'œuvre pour l'implantation de l'usine PSA au Brésil, dans l'Etat de Rio de Janeiro a obéi à la même logique. Le bâtiment à concept architectural a connu une année fertile : livraison du Secrétariat Général de l'UEFA à Nyon en Suisse (architecte : Patrick Berger), assistance à maîtrise d'ouvrage pour la terminaison du siège du Parlement Européen à Strasbourg . Dans le domaine culturel, Ingérop a obtenu la maîtrise d'œuvre de la rénovation et de la réorganisation

du musée du Petit Palais ainsi que celle du Musée des Arts et Civilisations.

### *Industrie : compétences et image renforcées*

Ingérop a renforcé son pôle industrie avec l'acquisition en mai 1999 de Litwin France, filiale de Raytheon Engineers & Constructors qui, avec ses unités de procédés pétrole/chimie a acquis une forte notoriété, tant en France qu'à l'étranger, auprès des clients majeurs de la profession. Le nouveau pôle Ingérop-Litwin couvre dorénavant une

gamme diversifiée de compétences allant de la production d'énergie à la valorisation des déchets, de la production de pétrole à la fabrication de polymères. Après l'étape importante de Lisbonne, deux unités de cogénération clés en main ont été attribuées à Ingérop : l'une pour la papeterie Modo Paper dans l'Oise, l'autre - en partenariat avec Elyo Ile-de-France – pour Aéroports de Paris à Roissy. Dans le domaine de la valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés, à noter deux opérations en Chine : le

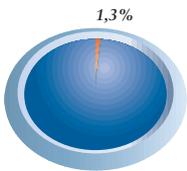
chantier de la future usine de Shanghai-Pudong a été lancé, tandis qu'avec le même partenaire ABB-Alstom et GTMH, Ingérop participe à une nouvelle réalisation à Pékin-Chaoyang.



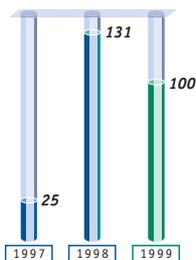
Raffinerie d'Izmit (Turquie)

Chiffre d'affaires

Contribution  
du métier au chiffre d'affaires  
part du Groupe 1999  
100 millions d'euros



Chiffre d'affaires,  
en millions d'euros  
Elige



*Elige a bénéficié de la fin de l'amortissement Périssol et de la reprise du marché de l'immobilier d'entreprise. Elle enregistre aussi de bons résultats dans le secteur de l'hôtellerie où elle intervient en conduite de projet.*

# Une Reprise confirmée

**P**endant le premier semestre 1999, la vente des logements a été fortement soutenue par les achats des investisseurs individuels liés à l'amortissement Périssol. Sur l'ensemble de l'année, ELIGE a vendu près de mille logements, soit une progression de 16 % par rapport à 1998.

Le marché du logement reste sain et, après une pause, les achats des investisseurs individuels, incités par l'amortissement Besson, devraient reprendre. Fin 1999, le stock des logements démarrés et non vendus est réduit à 324 lots et ELIGE propose à la vente des opérations qui, dans leur très grande majorité, sont éligibles à l'amortissement Besson.

Dans le domaine des bureaux et de l'immobilier d'entreprise, la reprise d'activité s'est confirmée. D'abord sensible à Paris, elle s'est étendue à sa périphérie et à certaines métropoles de province. ELIGE a vendu, clés en main, quelques bâtiments indus-



## > L'Hôtel George V entièrement rénové

Elige a conduit le projet de rénovation complète de l'hôtel Georges V à Paris. Cette propriété du Prince Al Walleed a ouvert ses portes, fin 1999, après 18 mois de travaux.

triels ainsi qu'un important ensemble de bureaux au Luxembourg. Elle a également été chargée, en maîtrise d'ouvrage déléguée, de la rénovation d'immeubles parisiens. ELIGE intervient dans le secteur hôtelier essentiellement en prestation de service et en conduite d'opérations. En 1999, ont été livrés un hôtel de 340 chambres à Levallois, pour le groupe taïwanais

Evergreen, et 6 hôtels pour le Groupe Accor dont 3 en région parisienne, 1 en province et 2 en Espagne. Conduite par Elige, la rénovation complète de l'hôtel Four Seasons George V, a été menée à son terme. En association avec Nouvelles Frontières, la construction de 5 hôtels en Polynésie est à l'étude.

# *Rapport* *financier*

## **SOMMAIRE**

> Rapport du Conseil d'Administration	46
> États financiers consolidés	53
> États financiers sociaux	88
> Informations juridiques et administratives	114

# Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2000

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à l'article 32 des statuts pour entendre les rapports de votre Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'activité et les comptes de l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 1999.

L'exercice enregistre une forte progression du résultat net part du groupe, qui ressort à 143 M euros contre 65 M euros en 1998. Hors incidence de la cession des actifs offshore et prise en compte en 1999 d'impôts différés actifs, le résultat progresse de 39 %.

Le chiffre d'affaires consolidé économique de l'exercice s'est élevé à 7,8 Md euros hors taxes (51,3 MdF) dont 39,3 % à l'étranger contre 7,4 Md euros en 1998. Le chiffre de 1999 inclut un semestre de l'activité de votre filiale L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE, acquise mi-1999. La progression de l'activité sur l'exercice précédent est de 3 % à périmètre constant, la bonne tenue des secteurs électrique et route compensant la contraction de l'activité des sociétés Entrepouse et ETPM. La part relative du BTP dans le chiffre d'affaires du groupe a diminué de 34,5 % à 29,0 %.

Le résultat courant progresse de 20 % par rapport à 1998 pour atteindre 156 M euros. Le résultat des sociétés mises en équivalence s'est élevé à 61 M euros contre 32 M euros, traduisant ainsi l'amélioration des résultats de COFIROUTE et le fait que SOLÉTANCHE BACHY, qui était en perte en 1998, n'est plus consolidée en raison de la diminution de notre participation à 19 %.

Le résultat exceptionnel est proche de l'équilibre, les plus-values d'actifs réalisées afférentes à la cession d'ETPM ayant été compensées par la dotation de diverses provisions pour risques et charges que votre Conseil a estimé souhaitable de doter.

Le résultat de l'exercice inclut la prise en compte d'impôts différés actifs pour un montant de 33 M euros (217 MF). Cette comptabilisation a été rendue possible en raison de

la bonne visibilité acquise à compter de 1999 sur la situation fiscale prévisionnelle de GROUPE GTM.

L'incidence, nette d'impôts et des engagements pris vis-à-vis de l'acquéreur, de la cession de l'activité offshore (titres ETPM et barges) s'est élevée à 26 M euros (169 MF). La cession du solde du capital d'ETPM réalisée début février 2000 générera une plus-value complémentaire nette d'impôts de l'ordre de 75 M euros (490 MF).

La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 373 M euros (2,45 MdF), en augmentation de 13 % sur 1998. A fin 1999, les capitaux propres du groupe s'élevaient à 890 M euros (5,8 MdF), à comparer à 736 M euros (4,8 MdF) en 1998. Cette augmentation traduit la forte progression du résultat 1999 et à un moindre degré, l'augmentation de capital réservée aux salariés.

Le résultat social de GROUPE GTM SA ressort à 41 M euros (269 MF) contre 9 M euros (61 MF) en 1998.

## Concessions

L'activité concessions a connu d'importants développements en 1999 :

### > Dans les parcs de stationnement

PARCS GTM a acquis en France la société GIS (15 000 places) et a poursuivi son développement par l'obtention de concessions dans plusieurs villes dont Chambéry, Perpignan et Périgueux.

A l'étranger, PARCS GTM s'est implantée au Chili (1 250 places) et à Hong-Kong en achetant la société ADAMS PARKING (30 000 places), second opérateur local de parcs de stationnement.

Enfin, début 2000, PARCS GTM a acquis la société TFM en Angleterre, qui gère environ 120 000 places, principalement sur voirie.

### > Dans le secteur des infrastructures de transport

GROUPE GTM s'est implanté au Chili en acquérant 81,25 % d'une concession autoroutière de 160 km entre Chillan et Collipulli. Cette concession d'une durée de 21 ans devrait être mise progressivement en service à compter de 2001.

COFIROUTE a poursuivi son développement en 1999 avec un chiffre d'affaires en progression de 7 %. En début d'exercice, COFIROUTE a été à nouveau désignée adjudicataire de la concession de l'A 86 en région parisienne. Les travaux relatifs à cette concession s'élèvent à 11 MdF et ont redémarré fin 1999.

#### > Dans le domaine aéroportuaire

GROUPE GTM est entré au capital d'ADPM à hauteur de 34%, filiale de développement international d'ADP. Il est devenu au travers d'ADPM le "strategic partner" de l'aéroport de Pékin avec 10 % du capital réservé au partenaire de référence.

#### **Bâtiment et Travaux Publics**

Le chiffre d'affaires économique consolidé de DUMEZ-GTM s'est élevé à 2,44 Md euros (16,0 MdF), soit un montant comparable à celui de 1998.

En France, l'activité a augmenté de 2 %, traduisant ainsi le redressement du marché français alors que l'activité à l'étranger a diminué en raison de la fin d'importants contrats internationaux durant l'année 1999.

L'exercice a été marqué par le rapprochement de CHANTIERS MODERNES et de GTM CONSTRUCTION, à l'instar de ce qui avait été fait entre DUMEZ CONSTRUCTION et GTM CONSTRUCTION en 1998. DUMEZ-GTM opère désormais en France au travers de GTM CONSTRUCTION devenue la tête de file de l'ensemble des activités régionales de BTP du groupe GTM. Cette société est présente localement sous les marques GTM, DUMEZ et CHANTIERS MODERNES.

Le résultat de DUMEZ-GTM a continué à s'améliorer en 1999, après une année 1998 caractérisée par le retour à une situation bénéficiaire.

#### **Routes**

Le chiffre d'affaires consolidé de d'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE, dont GROUPE GTM détient désormais 100 % du capital à l'issue de l'opération publique de

retrait initiée en juin 1999, a atteint 2,37 Md euros (15,6 MdF), en augmentation de 15 %. Cette augmentation provient à la fois d'un bon développement des activités en France sur 1999 et de l'incidence des acquisitions de BLYTHE en Amérique du Nord et de SAGED en France.

Durant l'exercice, ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE a poursuivi sa politique de croissance externe en s'implantant au Chili avec l'acquisition de la société BITUMIX.

#### **Activités industrielles**

##### > Installations industrielles

Le chiffre d'affaires "travaux et maintenance industriels" s'est établi à 713 M euros (4,7 MdF), en retrait de 5,8 % sur 1998 en raison notamment de la baisse, qui était prévue, de l'activité canalisations.

DELATTRE-LEVIVIER a réalisé un bon exercice tant en chiffre d'affaires qu'en résultat, alors qu'ENTREPOSE a réduit sensiblement son déficit par rapport à 1998, escomptant désormais un retour à une situation bénéficiaire en 2000.

##### > Electricité

L'exercice 1999 a été marqué par l'acquisition de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE par voie d'OPA. Le rapprochement avec GTMH, qui sera réalisé courant 2000, aura pour effet de constituer l'un des majors du secteur travaux et maintenance électrique en France. Ce nouvel ensemble, bien positionné sur des créneaux à fort développement, constitue désormais un pôle important de GROUPE GTM. Le chiffre d'affaires réalisé en 1999 par le secteur électrique, y compris un semestre de l'activité de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE, a atteint 989 M euros (6,5 MdF).

##### > Offshore

Le chiffre d'affaires d'ETPM est resté stable sur l'exercice à 652 M euros (4,3 MdF). GROUPE GTM a décidé de céder cette société, dégageant de ce fait des plus-values significatives en 1999 et en 2000. Cette opération concrétise la poursuite du recentrage des activités du

groupe GTM et lui permet d'accélérer son développement dans ses métiers principaux, en particulier dans les domaines de la maintenance et des concessions. Elle donne par ailleurs à ETPM les moyens de poursuivre son développement au niveau international en constituant, conjointement avec STOLT COMEX SEAWAY, un des premiers groupes mondiaux dans le domaine des installations para-pétrolières.

### Divers

#### > Dans l'Immobilier

L'activité d'ELIGE est restée soutenue en 1999 avec un chiffre de réservation de l'ordre de 100 M euros (653 MF), activité qui a généré un résultat nettement bénéficiaire.

#### > Ingénierie

L'activité d'INGEROP s'est établie à 125 M euros (818 MF), en léger retrait sur l'activité 1998 qui avait enregistré la facturation d'importants contrats clés en main.

INGEROP a renforcé ses capacités d'ingénierie en matière industrielle, notamment dans le secteur pétrolier en acquérant la branche française de la société LITWIN, filiale de RAYTHEON.

### Perspectives

Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, le carnet de commandes du groupe s'élevait à 4,7 Md euros, en augmentation de 13 %. Ce carnet inclut celui de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE mais n'inclut pas celui de l'offshore, activité qui a été cédée en fin d'exercice.

L'ensemble des secteurs enregistre une progression de leur carnet de commandes, celle d'ENTREPRISE JEANLEFEBVRE étant plus particulièrement significative. Le chiffre d'affaires du groupe en 2000 devrait atteindre un montant proche de celui de 1999, l'acquisition de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE compensant en terme de volume d'activité la cession d'ETPM.

En l'absence d'éléments exceptionnels inconnus à ce jour, l'exercice 2000 devrait enregistrer une nouvelle progression du résultat.

## Décisions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

### Dispositions statutaires

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Christian MAURIN venant à échéance à la présente assemblée, nous vous proposons de le renouveler en application de l'article 19 des statuts, pour une durée de 3 ans, prenant fin lors de l'Assemblée Générale de 2003 qui délibérera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Si vous approuvez cette proposition, le Conseil d'Administration sera composé comme suit :

- > Jean-Louis BRAULT, Président
- > André JARROSSON, Président d'Honneur
- > Philippe BRONGNIART, Administrateur
- > Francis GUTMANN, Administrateur
- > François JACLOT, Administrateur
- > Christian MAURIN, Administrateur
- > Jérôme MONOD, Administrateur
- > Guy de PANAFIEU, Administrateur
- > Jérôme TOLOT, Administrateur
- > MOBIL OIL Française, Administrateur, représentée par Christian SCHNEEBELI
- > Pierre DELAPORTE, Censeur

Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de Monsieur Gérard DAUGE et celui de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Philippe TISSIER-CHAUVEAU arrivent à expiration. Nous vous proposons de les renouveler pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale de 2006 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Au cours de l'exercice, diverses opérations ont été conclues, ou se sont poursuivies, avec des sociétés ou entreprises où certains de vos Administrateurs exercent les fonctions mentionnées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966. Vos Commissaires vous en rendent compte dans un rapport spécial.

### Gouvernement d'entreprise

Nous vous informons que le Comité d'Audit du Conseil s'est réuni deux fois pour examiner les comptes semestriels et les comptes annuels. Le Comité de Déontologie s'est réuni une fois, ainsi que le Comité des Rémunérations.

Nous vous rappelons que la composition des Comités du Conseil est la suivante :

> Comité des Rémunérations :

Jérôme MONOD, François JACLOT

> Comité d'Audit :

Pierre DELAPORTE, André JARROSSON,  
Christian MAURIN

> Comité de Déontologie :

Philippe BRONGNIART, Christian SCHNEEBELL.

### Affectation du résultat et fixation du dividende

Votre Conseil vous soumet le projet suivant d'affectation du résultat :

résultat de l'exercice 40 986 584,37 euros

affectations :

> dotation à la réserve légale

(assimilée à une dotation

à la réserve spéciale des

plus-values à long terme) 694 608,54 euros

> dotation à la réserve spéciale

des plus-values à long terme 40 291 975,83 euros

Il est en outre précisé qu'un complément de réserve spéciale de plus-values à long terme de 11 479 518,48 euros sera constitué par assimilation de la réserve légale existante à cette réserve spéciale.

Il vous est également proposé d'attribuer aux 15 431 216 actions ayant droit au dividende 1999 un dividende de 2,35 euros (15,41 francs) en augmentation par rapport à ceux versés au titre des exercices 1997 et 1998 et de prélever sur les primes liées au capital social la somme nécessaire pour assurer cette distribution, soit 36 263 357,60 euros.

S'ajoute au dividende unitaire de 2,35 euros un avoir fiscal de 1,17 euro (7,70 francs) pour les actionnaires bénéficiant d'un avoir fiscal de 50 % des sommes nettes distribuées et de 0,94 euro (6,16 francs) pour les actionnaires bénéficiant d'un avoir fiscal de 40 %.

Le dividende sera mis en paiement le 30 juin 2000.

### Rachat d'actions propres

Le Conseil informe l'Assemblée Générale Ordinaire que, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 1999 (11<sup>e</sup> résolution), il a opéré en Bourse sur ses propres actions.

Nombre de titres		Nombre d'actions inscrit à la clôture de l'exercice	(montants exprimés en euros)					% du capital
Achat	Ventes		Prix de revient moyen unitaire(*)	Frais	Valeur au prix de revient moyen unitaire	Valeur nominale		
20 555	895	19 660	94,91	8 486	1 865 931	157 280	0,13 %	

(\*) Cours moyen des achats et des ventes

Ces opérations ont été réalisées à des fins de régularisation du cours de l'action.

### **Options de souscription d'actions**

Le Conseil informe l'Assemblée Générale Ordinaire que, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 1998, il a procédé, dans sa séance du 24 mars 1999, à l'attribution de 288 695 options de souscriptions d'actions GROUPE GTM, au bénéfice des dirigeants et des cadres de la société et du groupe.

## **Décisions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

### **Autorisation donnée à la société de racheter ses propres actions.**

Nous vous demandons de bien vouloir autoriser le Conseil conformément aux dispositions des articles 217-2 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social de la Société, sur une durée de dix-huit mois à compter de la date de la présente assemblée.

Sur la base du nombre d'actions composant le capital au 10 mars 2000, soit 15 431 216 actions, le nombre maximal d'actions susceptible d'être acquis dans le cadre de ce programme s'élèverait à 1 543 121 actions, représentant un montant théorique maximum de 200,6 millions d'euros sur la base du cours maximum d'achat de 130 euros.

Ces achats pourront être utilisés notamment aux fins :

- > de régularisation de cours par intervention sur le marché du titre,
- > de remise de titres à l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société,
- > de remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- > de mise en œuvre de programmes d'achat d'actions par les salariés et/ou l'octroi d'options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Le prix maximal d'achat est fixé à 130 euros par action.

Le prix minimal de vente est fixé à 75 euros par action. Nous vous demandons de bien vouloir donner tout pouvoir au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au Président et/ou au Directeur Général, afin d'effectuer par tout moyen l'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions, y compris par des opérations optionnelles, ou par des opérations sur instruments financiers dérivés.

Il vous est également demandé d'autoriser le Conseil d'Administration :

- > à annuler, en une ou plusieurs fois, les actions acquises dans le cadre de l'autorisation donnée, dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois et à réduire corrélativement le capital social en imputant la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles,
- > à modifier en conséquence les statuts et à accomplir toutes formalités nécessaires.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle les informations relatives aux achats, cessions, transferts ou annulations réalisés dans le cadre de cette autorisation.

Les présentes autorisations annuleront et remplaceront celles données par la onzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 2 juin 1999.

### **Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne GROUPE GTM.**

Nous vous proposons d'autoriser votre Conseil d'Administration, dans le cadre de l'article 186-3 de la loi sur les Sociétés commerciales modifié par la loi du 17 juin 1987, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions à souscrire en numéraire, dont la souscription sera réservée aux membres du personnel salarié de la Société et de certaines des Sociétés ou Groupements d'Intérêt Economique qui lui sont liés dans les conditions visées par l'article 208-4 de la loi sur les Sociétés commerciales, adhérant à un plan d'épargne de GROUPE GTM et ses filiales.

Le nombre total d'actions qui seront souscrites en application de la présente résolution ne devra pas dépasser 3 % du capital social, au jour de la décision du Conseil d'Administration.

La présente décision emporte renonciation au droit préférentiel des actionnaires à la souscription des actions à émettre en vertu de l'autorisation qui précède.

Cette autorisation est valable cinq ans à compter de la présente Assemblée.

Nous vous proposons de déléguer les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président et/ou au Directeur Général, dans les conditions prévues par la Loi, pour :

- > décider à l'occasion de chacune de ces augmentations de capital si les actions doivent être souscrites directement par les salariés adhérant au plan d'épargne, ou si elles doivent l'être par l'intermédiaire de fonds communs de placement,
- > arrêter l'ensemble des conditions et modalités de la ou des opérations à intervenir, et déterminer notamment le prix de souscription des actions nouvelles,
- > accomplir tous actes et formalités à l'effet de constater l'augmentation ou les augmentations de capital réalisées en exécution de la présente autorisation, modifier les statuts en conséquence et, plus généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

***Délégation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription et d'achat d'actions aux dirigeants et au personnel de la Société et de certaines Sociétés qui lui sont liées.***

Il vous est demandé :

1 - d'autoriser le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois, dans le délai de cinq ans à compter du jour de la présente Assemblée, au bénéfice de ceux qu'il désignera parmi les dirigeants et les membres du personnel de la Société ainsi que de certaines des Sociétés ou Groupements d'Intérêt Economique qui lui sont liés dans les conditions énoncées à l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société, émises au titre de l'augmentation de son capital ou à l'achat d'actions existantes

de la Société provenant de rachats faits par celle-ci dans les conditions légales et réglementaires ;

2 - de constater que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des Actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription ;

3 - de décider :

- > que le prix de souscription d'actions nouvelles ainsi que le prix d'achat d'actions existantes ne pourront pas être inférieurs à 80 % de la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, aucune option ne pouvant être consentie moins de 20 séances de Bourse après que soit détaché des actions un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital,
- > que le prix d'achat d'actions existantes, au jour où l'option sera consentie, ne pourra pas être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat de ses actions par la Société,
- > que, en cas d'opérations réalisées par la Société et pouvant modifier la valeur des actions composant son capital, il sera procédé à un ajustement du nombre et du prix de souscription ou d'achat des actions sous option sans que cet ajustement puisse avoir pour effet de ramener le prix de souscription au-dessous du montant nominal de l'action,
- > que, sans préjudice de l'incidence de l'ajustement visé ci-dessus, le montant total des options ultérieurement ouvertes en vertu de la présente autorisation ne pourra pas donner droit de souscrire un nombre total d'actions nouvelles supérieur à 2 % du capital social, au jour de la décision du Conseil d'Administration ;

4 - de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président et/ou au Directeur Général, pour arrêter, conformément à la Loi et aux dispositions de la présente résolution, toutes les conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée, et, notamment, pour :

- > désigner les bénéficiaires des différentes sortes d'options,
- > fixer les prix de souscription des actions nouvelles ou

d'achat des actions anciennes ; la ou les époques d'exercice des options au cours de la durée de validité des options qui est fixée à huit ans,

> stipuler, éventuellement, l'interdiction de revente de tout ou partie des actions acquises par l'exercice des options pendant un délai qui ne pourra pas excéder trois ans à compter de la levée de l'option,

> le cas échéant, suspendre temporairement l'exercice des options, en cas de réalisation d'opérations impliquant le détachement d'un droit,

> constater les augmentations du capital social résultant de levées d'options : modifier les statuts en conséquence, accomplir toutes formalités, directement ou par mandataire,

> imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation,

> d'une façon générale, prendre toutes mesures utiles et faire le nécessaire ;

5 - de charger le Conseil d'Administration d'informer chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées en vertu de la présente autorisation.

#### **Répartition du capital au 31 décembre 1999**

FIDED (groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX) 36,58 %

DUMEZ (groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX) 8,21 %

SUEZ LYONNAISE DES EAUX 4,66 %

MOBIL OIL FRANÇAISE 2,53 %

TEMPLETON GLOBAL INVESTORS INC. 2,53 %

Le Groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX détient 64,79 % des droits de vote.

#### **Pouvoir pour les formalités**

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer tous dépôts et publicités et accomplir toutes formalités légales et administratives partout où besoin sera, conformément à la Loi.

Le Conseil d'Administration

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## SOMMAIRE

### Etats financiers en euros

> Chiffres clés de 1997 à 1999	54
> Principales données sectorielles	55
> Compte de résultat	56
> Tableau des flux de trésorerie	57
> Bilan	58
> Annexe aux comptes	60

### Rapport des Commissaires aux Comptes

> Rapport des Commissaires aux Comptes	81
--	----

### Etats financiers en francs

> Chiffres clés de 1997 à 1999	82
> Principales données sectorielles	83
> Compte de résultat	84
> Tableau des flux de trésorerie	85
> Bilan	86

## Chiffres clés

<i>(données consolidées en millions d'euros sauf indication contraire)</i>	1999	1998	1997
<b>1. Chiffre d'affaires part du groupe (a)</b>	7 823	7 376	6 883
<i>dont réalisé à l'étranger (a)</i>	3 071	3 214	2 905
<b>2. Carnet de commandes part du groupe (31/12)</b>	4 688	4 964	4 686
<b>3. Résultat :</b>			
> <i>courant</i>	156	108	77
> <i>de l'ensemble consolidé</i>	155	64	48
> <i>net part du groupe</i>	143	65	39
<b>4. Marge brute d'autofinancement</b>	373	329	311
<b>5. Investissements physiques et financiers</b>	596	466	403
<b>6. Capitaux propres part du groupe</b>	890	736	736
<b>7. Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires</b>	1 023	867	891
<b>8. Capitalisation boursière au 31/12</b>	1 489	1 351	931
<b>9. Données par action (en euros) :</b>			
> <i>résultat net part du groupe (b)</i>	9,35	4,28	2,57
> <i>marge brute d'autofinancement (b)</i>	24,39	21,70	20,72
> <i>dividende net distribué</i>	2,35	1,50	1,30
> <i>capitaux propres part du groupe (c)</i>	57,68	48,17	48,85
> <i>cours de l'action au 31 décembre</i>	96,50	88,42	61,74

<sup>(a)</sup> Chiffre d'affaires réalisé pendant l'exercice et calculé par intégration proportionnelle de l'ensemble des sociétés du groupe.

<sup>(b)</sup> Données calculées sur la base du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

<sup>(c)</sup> Données calculées sur la base du nombre d'actions existantes à la clôture de l'exercice.

## Principales données sectorielles

<b>Chiffre d'affaires part du groupe</b> (en millions d'euros)	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
Concessions	492	451	388
Routes	2 359	2 012	1 824
Activités industrielles	2 368	1 996	1 662
Bâtiment et travaux publics	2 270	2 549	2 823
Autres activités	334	368	186
<b>Total</b>	<b>7 823</b>	<b>7 376</b>	<b>6 883</b>

(Chiffre d'affaires réalisé pendant l'exercice et calculé par intégration proportionnelle de l'ensemble des sociétés du groupe.)

<b>Résultat net part du groupe</b> (en millions d'euros)	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
Concessions	66	50	45
Routes	30	25	18
Activités industrielles	31	31	31
Bâtiment et travaux publics	13	7	-27
Autres activités	3	-48	-28
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>65</b>	<b>39</b>

<b>Investissements</b> (en millions d'euros)	Exercice 1999		Exercice 1998	
	Actifs incorporels et corporels	Actifs financiers	Actifs incorporels et corporels	Actifs financiers
Concessions	12	76		30
Routes	96	58	102	40
Activités industrielles	74	140	132	43
Bâtiment et travaux publics	96	7	79	27
Autres activités	3	34	5	8
<b>Total</b>	<b>281</b>	<b>315</b>	<b>318</b>	<b>148</b>

<b>Actif immobilisé</b> (en millions d'euros)	31 décembre 1999		31 décembre 1998	
	Actifs incorporels et corporels	Actifs financiers	Actifs incorporels et corporels	Actifs financiers
Concessions	451	388		461
Routes	400	173	353	224
Activités industrielles	149	72	252	92
Bâtiment et travaux publics	318	66	296	74
Autres activités	54	175	72	50
<b>Total</b>	<b>1 372</b>	<b>874</b>	<b>973</b>	<b>901</b>

<b>Effectifs à la date de clôture</b>	31 décembre 1999				31 décembre 1998			
	Ingénieurs et cadres	ETAM	Ouvriers	Total	Ingénieurs et cadres	ETAM	Ouvriers	Total
Concessions	348	1 688	1 569	3 605	346	1 556	695	2 597
Routes	1 716	4 646	16 022	22 384	1 486	3 954	13 360	18 800
Activités industrielles	3 049	7 181	10 233	20 463	2 041	4 351	7 018	13 410
Bâtiment et travaux publics	2 176	4 191	14 256	20 623	2 458	4 994	19 014	26 466
Autres activités	680	126	546	1 352	637	70	626	1 333
<b>Total</b>	<b>7 969</b>	<b>17 832</b>	<b>42 626</b>	<b>68 427</b>	<b>6 968</b>	<b>14 925</b>	<b>40 713</b>	<b>62 606</b>

(Effectifs à 100% des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, quelle que soit la méthode de consolidation utilisée.)

# Compte de résultat

*(en millions d'euros)*

	Note	Exercice 1999	Exercice 1998 pro forma	Exercice 1998	Exercice 1997
<b>Produits d'exploitation</b> <i>(hors reprises sur provisions)</i>					
Production vendue		8 358	7 440	7 314	6 796
Variation des travaux en cours		-662	-437	-432	-165
<b>Production de l'exercice</b>	<b>1</b>	<b>7 696</b>	<b>7 003</b>	<b>6 882</b>	<b>6 631</b>
Production immobilisée		48	52	51	19
Autres produits de gestion courante		123	116	114	74
Transferts de charges		165	136	133	129
		<b>8 032</b>	<b>7 307</b>	<b>7 180</b>	<b>6 853</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Achats et charges externes	2	-5 477	-5 045	-5 004	-4 811
Impôts et taxes, versements assimilés		-136	-122	-115	-116
Salaires, traitements et charges sociales		-1 992	-1 759	-1 739	-1 676
		<b>-7 605</b>	<b>-6 926</b>	<b>-6 858</b>	<b>-6 603</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		11	55	55	56
Dotation aux amortissements	3	-247	-238	-219	-184
Dotation nette aux provisions	4	-17	-33	-30	-28
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>174</b>	<b>165</b>	<b>128</b>	<b>94</b>
Produits de participations non consolidées		9	4	4	1
Différences de change		8	-8	-7	5
Intérêts financiers nets		-34	-31	-17	-22
Dotation nette aux provisions		-1			-1
<b>Résultat financier</b>	<b>5</b>	<b>-18</b>	<b>-35</b>	<b>-20</b>	<b>-17</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>156</b>	<b>130</b>	<b>108</b>	<b>77</b>
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés		99	44	44	
Autres produits et charges à caractère exceptionnel		-27	-22	-25	-46
Dotation (ou reprise) nette aux provisions		-76	-53	-54	17
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>6</b>	<b>-4</b>	<b>-31</b>	<b>-35</b>	<b>-29</b>
Impôts sur les bénéfices	7	-40	-52	-41	-24
Quotes-parts de résultat de sociétés mises en équivalence		61	32	45	37
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition</b>		<b>173</b>	<b>79</b>	<b>77</b>	<b>61</b>
Amortissement des écarts d'acquisition		-18	-15	-13	-13
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>155</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>48</b>
<b>dont part du groupe</b>		<b>143</b>	<b>65</b>	<b>65</b>	<b>39</b>
<i>dont part revenant aux minoritaires</i>		12	-1	-1	9

# Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)

	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>363</b>	<b>358</b>	<b>292</b>
Variations de change	12	-4	-10
Variations de périmètre et divers	91	-2	-22
<b>Trésorerie à l'ouverture corrigée</b>	<b>466</b>	<b>352</b>	<b>260</b>
Marge brute d'autofinancement	373	329	311
> résultat de l'exercice des sociétés intégrées	94	19	11
> dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	35	33	25
> dotation aux amortissements	265	232	197
> dotation nette aux provisions de haut de bilan	112	110	81
> élimination des plus-values de cession nettes d'impôt	-99	-61	-14
> impôts différés et divers	-34	-4	11
Variation du besoin en fonds de roulement	256	258	19
<b>1 - Flux issus de l'activité courante</b>	<b>629</b>	<b>587</b>	<b>330</b>
Acquisitions ou accroissement d'éléments de l'actif immobilisé	-596	-466	-403
> immobilisations corporelles et incorporelles	-281	-318	-238
> titres de participation	-285	-108	-96
> autres immobilisations financières	-30	-40	-69
Variation des charges à répartir sur plusieurs exercices	-18	-18	-22
Cessions ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé	182	132	86
> immobilisations corporelles et incorporelles	47	72	37
> titres de participation	108	31	25
> autres immobilisations financières	27	29	24
<b>2 - Flux issus de l'investissement</b>	<b>-432</b>	<b>-352</b>	<b>-339</b>
Dividendes mis en paiement	-29	-26	-24
Remboursement de dettes financières	-171	-484	-163
Augmentation des dettes financières	116	275	286
Augmentation des capitaux propres et des intérêts minoritaires	16	11	8
<b>3 - Flux issus du financement</b>	<b>-68</b>	<b>-224</b>	<b>107</b>
<b>Total des flux de la période (1 + 2 + 3)</b>	<b>129</b>	<b>11</b>	<b>98</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>595</b>	<b>363</b>	<b>358</b>

## Bilan Actif

(en millions d'euros)

	Note	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998 pro forma	Au 31 décembre 1998	Au 31 décembre 1997
		Brut	Amortissements et provisions	Net			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<b>8</b>	541	169	372	344	31	25
<i>Ecarts d'acquisition</i>	<b>9</b>	298	104	194	164	153	127
<i>Immobilisations corporelles</i>	<b>10</b>	2 406	1 406	1 000	1 061	942	734
<i>Titres de sociétés mises en équivalence</i>	<b>11</b>	412		412	282	387	389
<i>Autres titres immobilisés</i>	<b>12</b>	184	97	87	102	102	60
<i>Créances financières</i>	<b>13</b>	212	31	181	194	259	265
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>4 053</b>	<b>1 807</b>	<b>2 246</b>	<b>2 147</b>	<b>1 874</b>	<b>1 600</b>
<i>Stocks et en-cours</i>	<b>14</b>	791	31	760	1 320	1 317	1 707
<i>Clients et comptes rattachés</i>	<b>15</b>	2 731	124	2 607	2 287	2 273	2 238
<i>Autres créances</i>	<b>16</b>	928	98	830	902	895	1 006
<b>Total actif réalisable</b>		<b>4 450</b>	<b>253</b>	<b>4 197</b>	<b>4 509</b>	<b>4 485</b>	<b>4 951</b>
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	<b>17</b>	346		346	285	285	315
<i>Disponibilités</i>		395		395	364	358	374
<b>Total actif disponible</b>		<b>741</b>		<b>741</b>	<b>649</b>	<b>643</b>	<b>689</b>
<i>Comptes de régularisation</i>	<b>18</b>	224		224	151	149	115
<b>Total de l'actif</b>		<b>9 468</b>	<b>2 060</b>	<b>7 408</b>	<b>7 456</b>	<b>7 151</b>	<b>7 355</b>

# Bilan Passif

(en millions d'euros)

	Note	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998 <i>pro forma</i>	Au 31 décembre 1998	Au 31 décembre 1997
<i>Capital</i>		123	116	116	115
<i>Primes</i>		311	328	328	332
<i>Réserves</i>		313	227	227	250
<i>Résultat (part du groupe)</i>		143	65	65	39
<b>Capitaux propres du groupe</b>	<b>19</b>	<b>890</b>	<b>736</b>	<b>736</b>	<b>736</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>20</b>	<b>133</b>	<b>132</b>	<b>131</b>	<b>155</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>21</b>	<b>1 004</b>	<b>875</b>	<b>858</b>	<b>693</b>
<b>Dette subordonnée à durée indéterminée</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>37</b>
<i>Dettes financières</i>	<b>23</b>	850	872	653	769
<i>Avances et acomptes reçus ou à recevoir sur travaux en cours</i>	<b>24</b>	780	1 492	1 491	1 788
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<b>25</b>	1 765	1 563	1 551	1 540
<i>Autres dettes</i>	<b>26</b>	1 484	1 229	1 217	1 168
<b>Total dettes (autres que dette subordonnée)</b>		<b>4 879</b>	<b>5 156</b>	<b>4 912</b>	<b>5 265</b>
<b>Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</b>		<b>147</b>	<b>287</b>	<b>279</b>	<b>331</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>27</b>	<b>327</b>	<b>237</b>	<b>202</b>	<b>138</b>
<b>Total du passif</b>		<b>7 408</b>	<b>7 456</b>	<b>7 151</b>	<b>7 355</b>

## Annexe aux comptes de l'exercice 1999

(montants exprimés en millions d'euros sauf indication contraire)

### Principes généraux

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et de son décret d'application.

### A - Présentation des comptes

Le groupe a décidé d'adopter la méthode de l'intégration globale à compter de 1999 pour les sociétés exerçant une activité d'exploitation de parcs de stationnement et de centrales hydroélectriques. Afin de fournir une base de comparaison plus adéquate avec les comptes 1998, il est apparu nécessaire de présenter un bilan et un compte de résultat pro forma utilisant les règles de consolidation adoptées en 1999. Le périmètre de consolidation retenu pour établir ces comptes pro forma est identique à celui utilisé pour les comptes publiés fin 1998.

### B - Périmètre et méthodes de consolidation

#### *Périmètre de consolidation*

Sont consolidées les sociétés françaises et étrangères dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 millions d'euros, ainsi que les sociétés patrimoniales détentrices de participations consolidables ou d'autres actifs significatifs.

Le seuil de 5 millions d'euros peut être inférieur pour certaines sous-consolidations reprises dans les comptes de GROUPE GTM.

#### *Modes de consolidation*

Compte tenu de la modification de méthode de consolidation des sociétés d'exploitation de parcs de stationnement et de centrales hydroélectriques adoptée en 1999, les modes de consolidation sont désormais les suivants :

> intégration globale avec dégagement des intérêts hors groupe pour les sociétés contrôlées directement ou indirectement,

> intégration proportionnelle pour les sociétés communautaires d'intérêts, en limitant toutefois l'intégration des sociétés en participation, " joint-ventures " et GIE aux seules entités créées pour des opérations dans lesquelles la part du groupe dans le montant du marché est supérieure à 75 millions d'euros.

Lorsque ce critère n'est pas respecté, les comptes des sociétés en participation, ostensibles ou non, ne font l'objet d'aucun retraitement de consolidation :

> si la gérance est assurée par une société du groupe, les comptes de la société en participation ne sont pas dissociés de ceux de la société gérante,

> si la gérance est externe au groupe, seule est constatée la quote-part de résultat revenant au groupe.

> mise en équivalence pour les sociétés dans lesquelles GROUPE GTM exerce directement ou indirectement une influence notable. En outre, les sociétés exerçant une activité de concession d'ouvrages d'infrastructure dont la structure du bilan n'est pas homogène avec celles des autres activités du groupe sont consolidées en équivalence quel que soit le pourcentage de détention au-delà de 20 %.

#### *Date d'arrêt*

La consolidation est effectuée sur la base des comptes au 31 décembre sous réserve des principales exceptions ci-après :

- > Comptes au 30 septembre :  
PIRACEMA BRASIL  
ENTREPOSE NOUVELLE CALEDONIE  
STRAIT CROSSING DEVELOPMENT
- > Comptes au 31 octobre :  
CONSTRUCTION DJL Inc.  
BE TE PE BAU

## C - Méthodes d'évaluation

### *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- > les droits incorporels sur concessions de parcs de stationnement et centrales hydroélectriques,
- > les fonds de commerce,
- > les droits au bail,
- > les droits d'exploitation de carrières,
- > les logiciels.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

### *Écarts d'acquisition*

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres correspondants constitue un écart de première consolidation.

Cet écart est prioritairement affecté aux postes appropriés du bilan consolidé en tenant compte de la part revenant aux minoritaires.

L'écart demeurant après ces affectations est inscrit à l'actif du bilan au poste " écarts d'acquisition ", s'il s'agit d'un écart positif, et au poste " provisions pour risques et charges " lorsque cet écart est négatif.

Les écarts d'acquisition sont, en principe, amortis ou repris sur une durée maximale de 20 ans, à l'exception des écarts d'acquisition sur sociétés concessionnaires de services publics qui sont amortis sur la durée résiduelle des concessions à la date d'acquisition des titres.

En cas d'évolution défavorable significative des éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, une dépréciation exceptionnelle peut être constituée.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire pour l'ensemble de ces immobilisations, à l'exception des unités navales utilisées dans l'activité de travaux pétroliers offshore.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 40 ans
Matériels industriels, matériels de transport et outillages	4 à 8 ans
Agencements et installations	7 à 10 ans

Compte tenu des conditions spécifiques de l'activité, les unités navales font l'objet d'un amortissement variable basé sur le nombre de jours d'utilisation effective pendant l'exercice et une durée d'utilisation maximale de 14 ans. La dotation annuelle ainsi calculée ne peut être inférieure à 25 % de la dotation linéaire et le cumul des amortissements pratiqués doit être au moins égal à 50 % des amortissements linéaires cumulés.

### *Titres de participation non consolidés*

Les titres non consolidés sont valorisés au coût d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation sont basées sur une évaluation régie par les règles suivantes :

- > participations récemment acquises : maintien des critères ayant servi à déterminer la valeur d'achat,
- > sociétés cotées : utilisation d'un ensemble de critères (cours de Bourse, capitaux propres, rentabilité),
- > autres sociétés : prise en compte des capitaux propres éventuellement corrigés des plus-values potentielles et/ou des perspectives de résultat.

Par dérogation au plan comptable général et pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus et moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

### **Contrats de travaux**

Le groupe a étendu, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1997, la méthode de prise en compte du résultat à l'avancement à l'ensemble de ses secteurs d'activité, pour les contrats signés postérieurement à cette date.

Il est précisé qu'aucune marge n'est constatée à l'avancement, tant que le degré d'avancement n'est pas au moins égal à 20 %. Quel que soit le mode de constatation du résultat, les affaires qui paraissent devoir dégager une perte à terminaison font l'objet d'une provision dès que la perte est connue. Dans l'estimation de cette perte, il peut être tenu compte d'une quote-part d'aléas positifs, notamment de facturations complémentaires ou de réclamations. L'appréciation quantitative de ces aléas positifs est effectuée compte tenu de l'expérience acquise dans le passé dans des cas analogues.

### **Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de provisions pour dépréciation en cas de risque de non-recouvrement.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la cotation de ces titres, à la date de clôture, est inférieure à leur coût d'entrée en portefeuille.

### **Engagements de retraite et obligations assimilées**

Le groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées. Les provisions constituées couvrent l'ensemble du personnel en activité et en retraite, y compris les engagements revenant au groupe par l'intermédiaire de régimes multiemployeurs.

### **Contrats de location-financement**

Les biens acquis par voie de location-financement sont immobilisés comme si le groupe en était propriétaire et font l'objet d'amortissement conformément aux règles

pratiquées pour les biens de même nature. La dette correspondante au financement obtenu est inscrite au passif et la charge de loyer est répartie entre la charge financière relative à la période écoulée et le remboursement de la dette résiduelle.

Les biens vendus par voie de location-financement sont sortis de l'actif immobilisé et la créance correspondante est inscrite en actif circulant pour la somme actualisée des loyers et du prix de levée d'option.

### **Impôts différés**

Les impôts différés résultent de déficits reportables, de différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable ainsi que des retraitements de consolidation. Le calcul en est effectué, chaque année, par entité fiscale selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif que si leur récupération est probable.

### **Conversion des états financiers de sociétés étrangères**

> A l'exception du résultat part du groupe et sous réserve des dispositions spécifiques aux entités situées dans la zone CFA décrites ci-après, les postes du bilan sont exprimés en euros sur la base du cours des devises au 31 décembre. Les écarts de conversion sur la situation nette d'ouverture sont inclus dans les réserves de consolidation.

Les états financiers des filiales et des établissements situés dans la zone CFA ont été, pour leur part, convertis selon la méthode du cours historique. Les immobilisations maintenues à leur valeur historique ont fait l'objet de provisions lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'utilité.

> A compter de l'exercice 1999, la totalité des éléments du compte de résultat est valorisée au taux moyen annuel. Cette règle souffrait antérieurement une exception dans la mesure où les charges calculées (telles que

provisions et amortissements) ainsi que les variations de stocks et en cours étaient converties au taux de clôture. Cet aménagement des règles de conversion est sans incidence sur la comparaison des soldes intermédiaires du compte de résultat, puisque l'écart entre les deux conversions était antérieurement réincorporé selon la nature de ces charges dans le résultat d'exploitation, le résultat financier ou le résultat exceptionnel.

## Évolution du périmètre de consolidation

### **Prise de contrôle du groupe L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE**

GROUPE GTM a procédé, le 15 avril 1999, à l'acquisition de la totalité du capital de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FONCIÈRE ET FORESTIÈRE, elle-même détentrice de 22,60 % du capital de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE.

À l'issue de l'offre publique d'achat initiée ensuite sur le capital de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE et clôturée le 14 juin 1999, GROUPE GTM s'est trouvé directement détenteur de 971.385 actions représentant 74,26 % du capital.

Le groupe L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE a été, en conséquence, inclus par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999 dans le périmètre de consolidation de GROUPE GTM. L'activité ainsi consolidée au titre de 1999 ne représente donc que le seul deuxième semestre.

### **Désengagement du secteur OFFSHORE**

GROUPE GTM a cédé, le 16 décembre 1999, à la société STOLT COMEX SEAWAY, 556.596 actions ETPM représentant 54,74 % du capital.

Cette opération n'étant intervenue qu'en fin d'année, le groupe ETPM a fait l'objet d'une intégration globale dans le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'ensemble de l'année 1999. En revanche, le groupe ETPM est consolidé par équivalence dans le bilan

au 31 décembre 1999 pour la part de 45,26 % conservée à cette date dans le capital d'ETPM, nouvellement dénommée STOLT OFFSHORE.

### **Offre publique de retrait sur ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE**

Consécutivement à l'offre publique de retrait initiée par GROUPE GTM en septembre 1999, GROUPE GTM se trouve détenteur de la quasi-totalité des actions ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE. Le pourcentage de détention du capital dans ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE était de 97,47 % au 31 décembre 1998.

### **Autres modifications significatives**

> Entrées dans le périmètre :

mise en équivalence des sociétés CONCESIONARIA CHILLAN COLLIPULLI (Chili), INVERSIONES Y TECNICAS AEROPORTUARIAS (Mexique) et AEROPORT DE PARIS MANAGEMENT,

> Intégration globale des sociétés suivantes :

- routes : CARRIERES DE LA MEILLERAIE,
- parcs de stationnement : GIS (à compter du 1<sup>er</sup> mai),
- installations et maintenance industrielles : COCENTALL (à compter du 1<sup>er</sup> avril),
- ingénierie : LITWIN INGEROP (à compter du 1<sup>er</sup> mai).

> Intégration proportionnelle à 50 % à compter du 1<sup>er</sup> avril de la société ADAMS PARKINGS (parcs de stationnement à Hong-Kong).

> Sorties de périmètre :

Les sociétés SICOPRO, SUPERDEVOLUY et GTM WAN SOON ont été déconsolidées consécutivement aux cessions réalisées auprès d'intérêts hors groupe.

> Remarque complémentaire :

L'exercice 1999 enregistre sur une année pleine la contribution de la société BLYTHE, filiale d'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE aux Etats-Unis dont la date d'entrée dans le périmètre ne remonte qu'au 1<sup>er</sup> novembre 1998.

## Notes relatives au compte de résultat

### NOTE 1 - Production de l'exercice

	Exercice 1999	Exercice 1998
Production réalisée en France	4 405	3 664
Production réalisée à l'étranger	3 291	3 218
<b>Total</b>	<b>7 696</b>	<b>6 882</b>

Le chiffre d'affaires 1999, à périmètre et taux de change identiques à ceux de l'exercice 1998, s'établit comme suit :

Chiffre d'affaires 1999	7 696
Incidence des variations de périmètre et de méthodes de consolidation	- 706
Incidence des variations de change	- 12
Chiffre d'affaires corrigé	6 978

La progression du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants ressort donc à 1,4 %.

### NOTE 2 - Achats et charges externes

	Exercice 1999	Exercice 1998
Achats consommés	2 293	2 270
Sous-traitance et autres services extérieurs	3 184	2 734
<b>Total</b>	<b>5 477</b>	<b>5 004</b>

### NOTE 3 - Amortissements

	Exercice 1999	Exercice 1998
Immobilisations incorporelles	22	5
Immobilisations corporelles	208	195
Charges à répartir	17	19
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>219</b>

### NOTE 4 - Provisions d'exploitation

	Exercice 1999		Exercice 1998	
	Dotations (-)	Reprises (+)	Dotations (-)	Reprises (+)
Pertes à terminaison et dépréciation d'avances à parité, stocks, études et travaux en cours	-13	31	-59	87
Risques sur créances	-39	25	-30	17
Autres risques et charges	-298	277	-226	181
<b>Total</b>	<b>-350</b>	<b>333</b>	<b>-315</b>	<b>285</b>
<b>Dotation nette</b>	<b>-17</b>		<b>-30</b>	

Les provisions pour autres risques et charges incluent les dotations et reprises sur provisions constituées pour couvrir les aléas sur grands contrats, ainsi que les frais de fin de chantier et les dépenses de garantie.

### NOTE 5 - Résultat financier

	Exercice 1999	Exercice 1998
Produits de participations non consolidées (y compris résultats de sociétés de personnes)	9	4
Différences de change :	8	-7
- Différences négatives	-53	-22
- Différences positives	61	15
Produits et charges sur opérations de placement et de financement :	-34	-17
- Charges d'intérêts	-82	-74
- Produits d'intérêts	40	53
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8	4
Provisions :	-1	
- Dotations	-4	-4
- Reprises	3	4
<b>Total</b>	<b>-18</b>	<b>-20</b>

## NOTE 6 - Résultat exceptionnel

### 6.1. Résultats sur cessions d'actifs

Les résultats sur cessions d'actifs, hors frais de cession et provisions afférentes à ces opérations, intègrent en 1999 des plus-values respectives de 87 millions d'euros sur la cession de 54,74 % d'ETPM et de 29 millions d'euros sur la vente, par voie de location-financement, de deux barges opérant dans l'activité offshore.

### 6.2. Autres produits et charges

Les autres produits et charges sont essentiellement constitués par des charges (abandons de créances, créances irrécouvrables, dépenses de restructuration) couvertes par des reprises de provisions.

### 6.3. Dotations et reprises de provisions

	Exercice 1999		Exercice 1998	
	Dotations (-)	Reprises (+)	Dotations (-)	Reprises (+)
Titres et créances sur filiales et participations non consolidées	-13	18	-47	28
Autres provisions pour dépréciation et pour risques et charges	-158	77	-72	37
<b>Total</b>	<b>-171</b>	<b>95</b>	<b>-119</b>	<b>65</b>
<b>Dotation nette</b>	<b>-76</b>		<b>-54</b>	

La dotation nette de 76 millions d'euros s'explique principalement par la constitution de provisions destinées à couvrir les engagements pris par GROUPE GTM dans le cadre de son retrait du capital d'ETPM et un litige né à l'occasion de cette cession.

## NOTE 7 - Impôts sur les bénéfices

### 7.1. Groupes fiscaux

Les sociétés GROUPE GTM et L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE sont demeurées sociétés-mères de groupes fiscaux, au sens des dispositions des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, au titre de l'exercice 1999.

### 7.2. Analyse de la charge d'impôt

	Exercice 1999	Exercice 1998
Impôt exigible et dotation nette aux provisions pour impôts	-73	-42
Impôt différé	33	1
<b>Total</b>	<b>-40</b>	<b>-41</b>

La bonne visibilité acquise en 1999 sur la situation fiscale prévisionnelle des sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale dont GROUPE GTM est société-mère a permis la constatation d'un produit net d'impôt différé dont les composantes majeures sont les suivantes :

- > impôt différé sur les opérations de désengagement de l'activité offshore 6 millions d'euros
- > impôt différé sur provisions pour risques et charges non déduites 26 millions d'euros

Le produit net d'impôt différé ainsi constaté se répartit au bilan en un complément d'impôt différé actif de 63 millions d'euros en comptes de régularisation actif et un complément d'impôt différé passif de 30 millions d'euros en comptes de régularisation passif (voir notes 18 et 27).

## Notes relatives au bilan

### NOTE 8 - Immobilisations incorporelles

#### 8.1. Répartition par nature

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998
	Brut	Amortissements ou provisions	Valeur nette	Valeur nette
Frais d'établissement	2	1	1	1
Fonds de commerce	43	22	21	20
Droits incorporels sur concessions de services publics	466	128	338	
Autres immobilisations incorporelles	30	18	12	10
<b>Total</b>	<b>541</b>	<b>169</b>	<b>372</b>	<b>31</b>

#### 8.2. Mouvements de l'exercice

	Au 31 décembre 1998	Modifications de périmètre, variations de change et divers	Augmentations	Diminutions	Au 31 décembre 1999
Valeur brute	67	462	17	-5	541
Amortissements	-36	-114	-23	4	-169
<b>Valeur nette</b>	<b>31</b>				<b>372</b>

### NOTE 9 - Écarts d'acquisition

	Écarts positifs	Écarts négatifs	Écarts nets
Montant net d'amortissement au 31.12.1998	153	11	142
Variations nette de l'exercice hors amortissement	66	22	44
Amortissement de l'exercice	-25	-7	-18
<b>Montant net d'amortissement au 31.12.1999</b>	<b>194</b>	<b>26</b>	<b>168</b>

L'accroissement des écarts d'acquisition constaté en 1999 est imputable, pour l'essentiel :

- > à l'acquisition des titres de la société L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE et à l'augmentation du pourcentage d'intérêt du groupe dans ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE pour les écarts d'acquisition positifs,
- > à l'acquisition de LITWIN pour les écarts d'acquisition négatifs.

**NOTE 10 - Immobilisations corporelles****10.1. Répartition par nature**

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998
	Brut	Amortissements ou provisions	Net	
Terrains	136	19	117	94
Constructions	405	188	217	169
Installations, matériel et outillage	1 317	869	448	516
Autres immobilisations corporelles	548	330	218	163
	<b>2 406</b>	<b>1 406</b>	<b>1 000</b>	<b>942</b>

**10.2. Mouvements de l'exercice**

	Au 31 décembre 1998	Modifications de périmètre, variations de change et divers	Augmentations	Diminutions	Au 31 décembre 1999
Valeur brute	2 269	22	291	-176	2 406
Amortissements	-1 327		-212	133	-1 406
<b>Valeur nette</b>	<b>942</b>				<b>1 000</b>

**NOTE 11 - Titres mis en équivalence**

Au 31 décembre 1998	Incidences des changements de méthode de consolidation	Modifications de périmètre, variations de change et divers	Résultat de l'exercice	Dividendes versés	Autres éléments	Au 31 décembre 1999
387	-90	90	61	-35	-1	<b>412</b>

La société COFIROUTE est consolidée par mise en équivalence.

Les principales données financières relatives à cette société sont les suivantes :

	Au 31 décembre 1999		Au 31 décembre 1998	
	Montant à 100 %	Valeur de mise en équivalence	Montant à 100 %	Valeur de mise en équivalence
Capitaux propres y compris résultat	754	258	605	207
Résultat	174	60	135	46

**NOTE 12 - Autres titres immobilisés**

Cette rubrique recouvre les titres de participations non consolidés et les autres titres représentatifs de parts de capital détenues.

**12.1. Mouvements de l'exercice**

	Au 31 décembre 1998	Modifications de périmètre, variations de change et divers	Augmentations	Diminutions	Au 31 décembre 1999
Valeur brute	203	-26	11	-4	184
Provisions pour dépréciation	-101	1	-9	12	-97
<b>Valeur nette</b>	<b>102</b>				<b>87</b>

**12.2. Principaux titres non consolidés**

(valeur nette comptable supérieure à 2 millions d'euros ; capitaux propres et résultats exprimés en millions d'euros)

	Pays	Valeur nette comptable	% d'intérêt détenu	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice
DON MUANG TOLLWAY <sup>(1)</sup>	Thaïlande	3	3,62 %	76	8
ESPACE LEOPOLD <sup>(1)</sup>	Belgique	2	7,00 %	36	
FARGEOT <sup>(1)</sup>	France	3	100,00 %	2	
GRANA Y MONTERO <sup>(2)</sup>	Pérou	3	16,34 %	119	7
PORR <sup>(3)</sup>	Autriche	8	6,87 %	128	2
SOCIÉTÉ DES HÔTELS DE NOUMÉA <sup>(1)</sup>	France	2	4,00 %	52	1

<sup>(1)</sup> Capitaux propres sociaux au 31 décembre 1999 - Résultat de l'exercice 1999.

<sup>(2)</sup> Capitaux propres consolidés au 31 décembre 1999 - Résultat consolidé de l'exercice 1999.

<sup>(3)</sup> Capitaux propres consolidés au 31 décembre 1998 - Résultat consolidé de l'exercice 1998.

**NOTE 13 - Créances financières**

Cette rubrique recouvre les prêts et autres créances et inclut en particulier les titres représentatifs de droits de créances (obligations en portefeuille, par exemple).

	Au 31 décembre 1998	Modifications de périmètre, variations de change et divers	Augmentations	Diminutions	Au 31 décembre 1999
Valeur brute	264	-59	29	-22	212
Provisions pour dépréciation	-5	-15	-14	3	-31
<b>Valeur nette</b>	<b>259</b>				<b>181</b>

Figurent dans ce poste des prêts d'une durée de 15 ans, d'un montant de 100 millions d'euros, consentis par ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE dans le cadre d'opérations de titrisation intervenues au cours d'exercices antérieurs et dont le remboursement est garanti à l'échéance devant intervenir en 2006.

Ces prêts ont été rémunérés au taux de 1,31 % en 1999. Une provision pour dépréciation couvre l'insuffisance de rémunération.

**NOTE 14 - Stocks et en cours***Répartition par activité*

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998 Montant net
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
Bâtiment et Travaux Publics	623	16	607	1 129
Routes	75	3	72	57
Activités industrielles	46	3	43	98
Immobilier	47	9	38	33
<b>Total</b>	<b>791</b>	<b>31</b>	<b>760</b>	<b>1 317</b>

**NOTE 15 - Clients et comptes rattachés***Répartition par secteur d'activité*

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998 Montant net
	Montant brut	Provision	Montant net	
Bâtiment et Travaux Publics	1 012	67	945	960
Routes	715	34	681	573
Activités industrielles	905	20	885	658
Autres activités	99	3	96	82
<b>Total</b>	<b>2 731</b>	<b>124</b>	<b>2 607</b>	<b>2 273</b>

**NOTE 16 - Autres créances***16.1. Répartition par nature*

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998 Montant net
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
Avances et acomptes versés	22		22	37
Comptes-courants sur sociétés apparentées et comptes-courants sur associés au titre d'opérations faites en commun (sociétés en participation, joint-ventures)	325	87	238	228
Créances diverses	581	11	570	630
<b>Total</b>	<b>928</b>	<b>98</b>	<b>830</b>	<b>895</b>

*16.2. Répartition par secteur d'activité*

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998 Montant net
	Montant brut	Provision	Montant net	
Bâtiment et Travaux Publics	461	18	443	613
Routes	143	2	141	108
Activités industrielles	160	12	148	111
Autres activités	164	66	98	63
<b>Total</b>	<b>928</b>	<b>98</b>	<b>830</b>	<b>895</b>

**NOTE 17 - Valeurs mobilières de placement**

Elles comprennent principalement des titres de SICAV de trésorerie et des certificats de dépôt.

La plus-value latente existante entre la valeur estimative et la valeur inscrite au bilan s'élève à 2 millions d'euros.

**NOTE 18 - Comptes de régularisation actif**

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
Charges constatées d'avance	52	65
Impôts différés	143	52
Charges à répartir	27	28
Écarts de conversion actif	2	4
<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>149</b>

La variation des impôts différés actif inclut des incidences de variations de périmètre et de reclassement pour 28 millions d'euros. L'accroissement net inscrit en compte de résultat (63 millions d'euros) s'accompagne d'une augmentation simultanée des impôts différés passif de 30 millions d'euros (voir notes 7 et 27).

**NOTE 19 - Capitaux propres du groupe**

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 1997</b>	<b>115</b>	<b>332</b>	<b>250</b>	<b>39</b>	<b>736</b>
Inscription en primes et réserves du résultat 1997		-8	47	-39	
Dividendes versés		-6	-14		-20
Variation des écarts de conversion			-13		-13
Augmentation de capital en numéraire	1	10			11
Incidence des changements de méthodes comptables au 1 <sup>er</sup> janvier 1998			-43		-43
Résultat de l'exercice 1998				65	65
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>116</b>	<b>328</b>	<b>227</b>	<b>65</b>	<b>736</b>
Inscription en réserves du résultat 1998			62	-62	
Dividendes versés		-20		-3	-23
Variation des écarts de conversion			31		31
Incorporation de primes au capital	6	-6			
Augmentation de capital en numéraire	1	9			10
Titres d'autocontrôle			-2		-2
Résultat de l'exercice 1999				143	143
Divers			-5		-5
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>123</b>	<b>311</b>	<b>313</b>	<b>143</b>	<b>890</b>

Les écarts de conversion inclus dans les réserves consolidées se répartissent comme suit :

	<i>Monnaies de la zone euro</i>	<i>Monnaies hors zone euro</i>	<i>Total</i>
Au 31 décembre 1998	-3	-9	-12
Variation de l'exercice		31	31
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>-3</b>	<b>22</b>	<b>19</b>

#### **NOTE 20 - Intérêts minoritaires**

	<i>Part revenant aux minoritaires dans les réserves</i>	<i>Part revenant aux minoritaires dans le résultat</i>	<i>Total des intérêts minoritaires</i>
<b>Au 31 décembre 1997</b>	<b>146</b>	<b>9</b>	<b>155</b>
Dividendes versés		-6	-6
Inscription en réserves de la part non distribuée du résultat 1997	3	-3	
Variations de périmètre et de méthodes de consolidation	-14		-14
Incidence des changements de méthodes comptables au 1 <sup>er</sup> janvier 1998	-3		3
Résultat de l'exercice 1998		-1	-1
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>132</b>	<b>-1</b>	<b>131</b>
Dividendes versés		-6	-6
Inscription en réserves de la part non distribuée du résultat 1998	-7	7	
Acquisition des intérêts minoritaires dans ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE	-7		-7
Autres variations de périmètre et variations d'écarts de conversion	3		3
Résultat de l'exercice 1999		12	12
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>121</b>	<b>12</b>	<b>133</b>

**NOTE 21 - Provisions pour risques et charges**

*21.1. Répartition par nature*

	<i>Au 31 décembre 1999</i>	<i>Au 31 décembre 1998</i>
Pertes à terminaison	82	109
Litiges	84	60
Frais de fin de chantier et garanties contractuelles	163	75
Reconstitution de sites	13	10
Grosses réparations	14	22
Risques sectoriels et risques divers étranger	123	106
Provisions pour retraites et obligations assimilées	130	111
Pertes de change	4	5
Risques sur filiales non consolidées	52	31
Autres risques et charges	313	318
<b>Total provisions</b>	<b>978</b>	<b>847</b>
Écarts d'acquisition négatifs (voir note 9)	26	11
<b>Total provisions et écarts d'acquisition négatifs</b>	<b>1 004</b>	<b>858</b>

- > La rubrique “ litiges ” couvre des risques de contentieux sur travaux et cession de titres.
- > La rubrique “ risques sectoriels et risques divers étranger ” couvre notamment les aléas sur grands contrats et implantations à l'étranger.
- > Les engagements en matière de retraite et indemnités de fin de carrière ont été calculés en utilisant les paramètres suivants :
  - âge de départ en retraite : 60 ans,
  - taux d'actualisation de 5 %,
  - taux de progression salariale de 2 %.

	<i>Au 31 décembre 1999</i>	<i>Au 31 décembre 1998</i>
Engagements contractés	185	143
Actifs de couverture	55	32
Provisions constatées	130	111

L'augmentation des provisions pour retraite et indemnités de départ en retraite inscrite en compte de résultat ressort à 5 millions d'euros.

*21.2. Répartition par secteur d'activité (hors écarts d'acquisition négatifs)*

	<i>Au 31 décembre 1999</i>	<i>Au 31 décembre 1998</i>
Bâtiment et Travaux Publics	399	403
Routes	169	164
Activités industrielles	163	150
Autres activités	247	130
<b>Total provisions</b>	<b>978</b>	<b>847</b>

### 21.3. Mouvements de l'exercice (hors écarts d'acquisition négatifs)

Au 31 décembre 1998	Modifications de périmètre, variations de change et divers	Dotations	Reprises	Au 31 décembre 1999
847	30	479	-378	<b>978</b>

#### NOTE 22 - Dette subordonnée à durée indéterminée

Un prêt subordonné à durée indéterminée, d'un montant nominal de 76 millions d'euros a été consenti, au cours de l'exercice 1991, par des banques à ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE.

Sur ce montant, 20 millions d'euros ont été versés à un établissement financier afin de permettre à ce dernier, au terme de 15 ans, de respecter son engagement de racheter aux prêteurs le montant nominal du prêt.

Seul le montant restant à la disposition d'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE, soit 56 millions d'euros, a été inscrit dans la rubrique " Dette subordonnée à durée indéterminée ".

Depuis lors, les intérêts versés sont imputés, pour partie, en frais financiers et pour partie à l'amortissement du principal, de façon à éteindre intégralement le montant de la dette à la fin de la 15<sup>ème</sup> année.

#### NOTE 23 - Dettes financières

##### 23.1. Répartition par nature et par échéance

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
<b>Répartition par nature (intérêts courus inclus)</b>		
Emprunts obligataires	141	189
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	591	367
Endettement sur opérations de location-financement	68	50
Dettes envers sociétés apparentées	3	5
Autres dettes	47	42
<b>Total</b>	<b>850</b>	<b>653</b>
<b>Répartition par échéance</b>		
Dettes à moins d'un an	216	226
Dettes entre 1 et 5 ans	309	232
Dettes à plus de 5 ans	325	195
<b>Total</b>	<b>850</b>	<b>653</b>

GROUPE GTM a émis en juin 1998 un emprunt obligataire de 137 millions d'euros remboursable en totalité en juin 2005 et rémunéré au taux de 5,20 %.

## 23.2. Mouvements de l'exercice

Au 31 décembre 1998	Variations de périmètre, de méthode de consolidation et de change	Nouveaux emprunts	Remboursements	Au 31 décembre 1999
653	252	116	-171	<b>850</b>

**NOTE 24 - Avances et acomptes reçus ou à recevoir***Répartition par secteur d'activité*

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
Bâtiment et Travaux Publics	717	1 319
Routes	12	15
Activités industrielles	43	135
Autres activités	8	22
<b>Total</b>	<b>780</b>	<b>1 491</b>

**NOTE 25 - Fournisseurs et comptes rattachés***Répartition par secteur d'activité*

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
Bâtiment et Travaux Publics	691	674
Routes	526	411
Activités industrielles	493	438
Autres activités	55	28
<b>Total</b>	<b>1 765</b>	<b>1 551</b>

**NOTE 26 - Autres dettes**

## 26.1. Répartition par nature

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
Dettes diverses	928	893
Dettes fiscales (impôt sur les sociétés)	154	72
Comptes-courants envers sociétés apparentées et comptes-courants envers associés au titre d'opérations faites en commun (sociétés en participation, joint-ventures)	400	228
Versements restant à effectuer sur titres partiellement libérés de sociétés mises en équivalence ou non consolidées	2	24
<b>Total</b>	<b>1 484</b>	<b>1 217</b>

Les dettes diverses recouvrent principalement la T.V.A. à payer et les rémunérations et charges sociales restant dues à la clôture de l'exercice.

## 26.2. Répartition par secteur d'activité

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
Bâtiment et Travaux Publics	537	629
Routes	320	248
Activités industrielles	369	236
Autres activités	258	104
<b>Total</b>	<b>1 484</b>	<b>1 217</b>

### NOTE 27 - Comptes de régularisation passif

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
Produits constatés d'avance	245	185
Impôts différés	78	15
Écarts de conversion passif	4	2
<b>Total</b>	<b>327</b>	<b>202</b>

La variation des produits constatés d'avance est imputable à hauteur de 31 millions d'euros à des variations de périmètre et de méthodes de consolidation (en particulier, entrée du groupe L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE).

La variation des impôts différés passif inclut des incidences de variations de périmètre et de reclassement pour 33 millions d'euros. L'accroissement net inscrit en compte de résultat (30 millions d'euros) s'accompagne d'une augmentation simultanée des impôts différés actif de 63 millions d'euros (voir notes 7 et 18).

## Notes complémentaires

### NOTE 28 - Instruments financiers de couverture

#### 28.1. Risque de change

La politique de gestion du risque de change au sein des différentes entités du groupe est de couvrir le risque lié à l'activité courante. Ce risque se matérialise par un échéancier contractuel de devises devant faire l'objet d'une conversion en francs dans le cadre d'un achat ou d'une vente.

Les instruments utilisés sont des achats ou ventes à terme et des contrats d'échanges de devises.

Des couvertures optionnelles peuvent être utilisées sur certaines affaires importantes pour couvrir des flux incertains dans l'attente de l'obtention définitive de ces affaires.

Le risque de change résultant de la détention de filiales étrangères et qui ne se traduit pas par une différence de change en trésorerie n'est pas couvert.

La répartition au 31 décembre 1999 des positions fermes du groupe est la suivante :

	Drachme grecque (GRD)		Livre sterling (GBP)		Autres devises (contrevaieur en millions d'euros)	Total (en millions d'euros)
	en millions de GRD	en millions d'euros	en millions de GBP	en millions d'euros		
Achats à terme	23 100	70				70
Ventes à terme			18	28	7	35

A cette même date, le groupe n'est engagé sur aucune position conditionnelle.

## 28.2. Risque de taux

La politique suivie par les différentes entités du groupe consiste à opérer une répartition dynamique de leur exposition à ce risque en fonction de la courbe des taux.

La répartition de cette exposition en fixe ou variable résulte, soit de la nature des prêts/emprunts contractés auprès des banques, soit de l'utilisation d'instruments financiers (contrats d'échange de taux d'intérêts, options, accords de taux futurs).

Au 31 décembre 1999, l'encours des instruments financiers détenus en vue de couvrir le risque de taux s'établit comme suit :

	<b>Total</b>
<b>Swaps de taux :</b>	
- swaps fixe / variable	369
- swaps variable / variable	11
- swaps fixe / fixe	2
<b>Accords de taux futurs (FRA)</b>	<b>67</b>
<b>Positions conditionnelles :</b>	
- Caps	140
- Collars	53

## NOTE 29 - Engagements financiers

### 29.1 Contrats de location

La charge supportée par le groupe au titre des locations de terrains, immeubles, matériels et véhicules s'élève à 400 millions d'euros en 1999 contre 390 millions en 1998.

### 29.2 Cautions émises et reçues

	<i>Montant en cours au 31 décembre 1999</i>	<i>Montant en cours au 31 décembre 1998</i>
<b>Cautions sur marchés</b>		
- Cautions délivrées par des tiers en garantie de l'exécution de marchés obtenus	1 114	1 120
- Cautions reçues en garantie de l'exécution des contrats de sous-traitance	168	157
<b>Autres engagements financiers</b>		
- Engagements donnés	196	143
- Engagements reçus :		
· Engagements de remboursement de créances abandonnées, dans l'hypothèse d'un retour à meilleure fortune des sociétés non consolidées bénéficiaires de ces abandons	6	8
· Autres engagements reçus	9	34
- Sûretés réelles consenties en garantie d'emprunts	77	60

**NOTE 30 - Effectifs**

Les effectifs à la date de clôture se répartissent comme suit :

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Sociétés intégrées globalement	39 918	19 557	<b>59 475</b>	30 677	23 812	<b>54 489</b>
Sociétés intégrées proportionnellement	814	2 155	<b>2 969</b>	188	2 914	<b>3 102</b>
Sociétés mises en équivalence	3 190	2 793	<b>5 983</b>	2 990	2 025	<b>5 015</b>

**NOTE 31 - Rémunération des organes de direction**

Montant global des rémunérations directes et indirectes perçues de GROUPE GTM et des sociétés contrôlées du groupe par le Président du Conseil d'Administration et les autres membres du Comité Exécutif.

	Exercice 1999	Exercice 1998
Rémunérations perçues	3,7	2,9
Nombre d'options de souscription d'actions GROUPE GTM attribuées au cours de l'exercice aux membres du Comité Exécutif	55 000	25 750

**NOTE 32 - Litiges et autres faits exceptionnels**

Il n'existe, à la connaissance de la société, aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine ou la situation financière du groupe.

**NOTE 33 - Événements postérieurs à la clôture**

> GROUPE GTM a procédé début février 2000 à l'apport à STOLT COMEX SEAWAY (SCS) du solde de sa participation dans ETPM (nouvellement dénommée STOLT OFFSHORE).

Cet apport assure à GROUPE GTM une participation de 7,90 % dans le capital de SCS. Compte tenu de l'engagement de garantie de prix sur ses propres titres donné par SCS, le produit final de cette transaction ne devrait pas être inférieur à 108 millions de dollars US.

> La société LES PARCS GTM UK a acquis, début février 2000, auprès d'un groupe d'investisseurs privés britanniques, 100 % du capital de la société TFM CONTRACT SERVICES et 49 % de la société BELLS OF RICHMOND, pour un prix total de 12 millions de livres sterling. Un complément de prix de 3 millions de livres sterling pourra s'y rajouter en fonction de l'issue de négociations en cours sur un contrat de BELLS OF RICHMOND.

Compte tenu de cette opération, LES PARCS GTM exploitent désormais plus de 340.000 places de stationnement.

# Liste des principales sociétés consolidées

au 31 décembre 1999

Chiffre d'affaires supérieur à 15 millions d'euros

Raison ou dénomination sociale	Adresse	Au 31 décembre 1999		Au 31 décembre 1998	
		% d'intérêt	Mode de consolidation	% d'intérêt	Mode de consolidation
GROUPE GTM	92000 Nanterre	100,00	MERE	100,00	MERE
<b>BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS</b>					
DUMEZ GTM	92000 Nanterre	100,00	GLOB	100,00	GLOB
<b>France</b>					
<b>Grands projets</b>					
GIE LYON NORD	92000 Nanterre	40,00	PROP	40,00	PROP
GIE METRO DE RENNES	35000 Rennes	33,00	GLOB	33,00	GLOB
<b>Activités régionales</b>					
GTM CONSTRUCTION	92000 Nanterre	100,00	GLOB	100,00	GLOB
CHANTIERS MODERNES	33600 Pessac	100,00	GLOB	100,00	GLOB
CHARLES DELAU ET FILS	75012 Paris	99,93	GLOB	99,93	GLOB
CMA ENTREPRISES (antérieurement DUMEZ OUEST)	22000 Saint-Brieuc	99,98	GLOB	99,98	GLOB
CONSTRUCTION MAINTENANCE ET SERVICES	75012 Paris	99,97	GLOB	99,97	GLOB
DUMEZ AUVERGNE	63000 Clermont-Ferrand	100,00	GLOB		
DUMEZ CONSTRUCTION	92247 Malakoff	100,00	GLOB	100,00	GLOB
DUMEZ EPS	59505 Douai	100,00	GLOB	100,00	GLOB
DUMEZ MEDITERRANEE	13090 Aix-en-Provence	100,00	GLOB	100,00	GLOB
DUMEZ RHONE ALPES	69000 Lyon	100,00	GLOB	100,00	GLOB
DUMEZ SUD	34000 Montpellier	100,00	GLOB	100,00	GLOB
ENTREPRISE BOEUF ET LEGRAND	93160 Noisy-le-Grand	100,00	GLOB	99,99	GLOB
ENTREPRISE PITANCE	69000 Lyon	98,87	GLOB	98,87	GLOB
SOCIETE DES ENTREPRISES LAINE	92000 Nanterre	100,00	GLOB	100,00	GLOB
SOCIETE DES ENTREPRISES PETIT	92000 Nanterre	100,00	GLOB	100,00	GLOB
LES TRAVAUX DU MIDI	13009 Marseille	100,00	GLOB	100,00	GLOB
TRAVAUX DU MIDI SUD OUEST	33700 Mérignac	100,00	GLOB	100,00	GLOB
TRAVAUX PUBLICS DU COTENTIN (TPC)	50110 Tourlaville	100,00	GLOB	100,00	GLOB
WEILER	57340 Morhange	99,91	GLOB	99,91	GLOB
<b>Étranger</b>					
<b>Grands projets</b>					
J.V. ERTAN	Sesto San Giovanni - Italie	42,50	PROP	42,50	PROP
ØRESUND TUNNEL CONTRACTORS I/S	Copenhague - Danemark	24,10	PROP	24,10	PROP
JV GEFYRA - KINOPRAXIA (PONT DE RION-ANTIRION)	Chalandri - Grèce	53,00	PROP	53,00	PROP
POCHENTONG AIRPORT JV	Phnom Penh - Cambodge	70,00	GLOB	70,00	GLOB
<b>Filiales internationales</b>					
COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE	Bruxelles - Belgique	45,25	GLOB	44,50	GLOB
DEME (Dredging, Environmental and Marine Engineering)	Zwijndrecht - Belgique	17,64	PROP	17,35	PROP
DUMEZ SAD	92000 Nanterre	99,99	GLOB		
GTM CARAÏBES	97240 Le François	100,00	GLOB	100,00	GLOB
HIDEPITÓ RT	Budapest - Hongrie	96,94	GLOB	95,49	GLOB
INVETRA	92000 Nanterre	99,80	GLOB	99,80	GLOB
JANIN ATLAS	Montréal - Canada	100,00	GLOB	100,00	GLOB
SIMP (Société Industrielle Martiniquaise de Préfabrication)	97232 Le Lamentin	100,00	GLOB	100,00	GLOB
SMP (Stavby Mosta Praha)	Prague - République Tchèque	65,68	GLOB	65,68	GLOB
WIEMER UND TRACHTE	Dortmund - Allemagne	50,00	EQUI	50,00	EQUI

Raison ou dénomination sociale	Adresse	Au 31 décembre 1999		Au 31 décembre 1998	
		% d'intérêt	Mode de consolidation	% d'intérêt	Mode de consolidation
<b>ROUTES</b>					
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE	92200 Neuilly-sur-Seine	100,00	GLOB	97,47	GLOB
<b>France</b>					
CARRIERES KLEBER MOREAU	79310 Mazières en Gâtine	63,55	GLOB	48,95	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE CENTRE PAYS DE LOIRE	41000 Blois	100,00	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE EST	57140 Woippy	99,93	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE ILE DE FRANCE	93890 Livry-Gargan	100,00	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE MEDITERRANEE	13100 Aix-en-Provence	100,00	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE NORD	59500 Douai	100,00	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE NORD PICARDIE	59120 Loos	100,00	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE NORMANDIE	76800 Saint-Etienne-du-Rouvray	100,00	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE OUEST	35000 Rennes	100,00	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE PAS DE CALAIS - SOMME	62270 Frévent	100,00	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE SUD-EST	69000 Lyon	100,00	GLOB	97,47	GLOB
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE SUD-OUEST	87000 Limoges	99,99	GLOB	97,47	GLOB
SOCIETE DE TRAVAUX ET DE ROUTES FRANCILIENNE	91590 Boissy Le Cutte	100,00	GLOB		
SOCIETE NOUVELLE DES CARRIERES DE LA MEILLERAIE	85790 La Meilleraie Tillay	63,55	GLOB		
SOCIETE NOUVELLE JEAN BERTIN	10000 Troyes	100,00	GLOB	97,47	GLOB
STR HUYS	59640 Dunkerque	99,99	GLOB	97,47	GLOB
TP ROEHRIG	67590 Schweighouse sur Moder	100,00	GLOB	97,47	GLOB
<b>Étranger</b>					
CONSTRUCTION DJL Inc	Bourcheville - Canada	95,80	GLOB	85,77	GLOB
HUBBARD CONSTRUCTION Co	Orlando - Etats-Unis	100,00	GLOB	97,92	GLOB
PROBISA	Madrid - Espagne	87,76	GLOB	83,15	GLOB
RINGWAY GROUP LTD	Horsham - Grande Bretagne	85,18	GLOB	83,40	GLOB
SOCOBA-EDTPL	Libreville - Gabon	89,99	GLOB	87,71	GLOB
STAVBY SILNIC A ZELEZNIC (SSZ)	Prague - République Tchèque	63,24	GLOB	61,64	GLOB
<b>INDUSTRIEL</b>					
<b>Installations industrielles</b>					
ENTREPOSE	93120 La Courneuve	100,00	GLOB	100,00	GLOB
ENTREPOSE ECHAFAUDAGES	93120 La Courneuve	100,00	GLOB	100,00	GLOB
ENTREPOSE NOUVELLE CALEDONIE	Nouméa - Nouvelle Calédonie	99,98	GLOB	99,98	GLOB
EUROPIPE	93120 La Courneuve	100,00	GLOB	100,00	GLOB
MILLS	93350 Le Bourget	99,96	GLOB	99,96	GLOB
DELATTRE-LEVIVIER	92000 Nanterre	99,99	GLOB	99,99	GLOB
LOZAI	76140 Le Petit-Quevilly	99,96	GLOB	99,96	GLOB
<b>Électricité</b>					
GTMH	92120 Montrouge	100,00	GLOB	100,00	GLOB
AMSE	38420 Domène	100,00	GLOB	100,00	GLOB
CORIS	92350 Le Plessis Robinson	100,00	GLOB	100,00	GLOB
SCLE (Sté Construction Lignes Electriques)	31000 Toulouse	99,92	GLOB	99,92	GLOB

*Chiffre d'affaires supérieur à 15 millions d'euros*

<i>Raison ou dénomination sociale</i>	<i>Adresse</i>	<i>Au 31 décembre 1999</i>		<i>Au 31 décembre 1998</i>	
		<i>% d'intérêt</i>	<i>Mode de consolidation</i>	<i>% d'intérêt</i>	<i>Mode de consolidation</i>
L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE	92240 Malakoff	96,86	(1)		
INDUSTRIE ELECTRIQUE DE CERGY	95310 Saint-Ouen-L'Aumône	93,70	(1)		
SEITHA TECHNIQUES ET REALISATIONS	69100 Villeurbanne	96,86	(1)		
EI ENERGIE ET SYSTEMES	21000 Dijon	96,86	(1)		
EI LIGNES RESEAUX EST	21000 Dijon	96,86	(1)		
EI EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET RESEAUX CENTRE	45200 Montargis	96,86	(1)		
EI RESEAUX ET SYSTEMES D'INFORMATIONS	21000 Dijon	96,86	(1)		
EI EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES	69140 Rillieux-La-Pape	96,86	(1)		
EI EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE POSTES	69627 Villeurbanne	96,86	(1)		
EI RESEAUX OUEST	44819 Saint-Herblain	96,86	(1)		
EI ATLANTIQUE NORD	44240 La Chapelle-sur Erdre	96,86	(1)		
EI RESEAUX SUD-OUEST	31770 Colomiers	96,86	(1)		
EI TOULOUSE MIDI PYRENEES	31047 Toulouse	96,86	(1)		
EI ILE DE FRANCE OUEST	78130 Les Mureaux	96,86	(1)		
VD SYTELEC	75017 Paris	93,71	(1)		
VDINSTALLATION - ELECTRICITE - SYSTEMES - SERVICES (VDIE2S)	75017 Paris	93,71	(1)		
VD COM	75017 Paris	93,71	(1)		
VD CENTRE EST	75017 Paris	93,71	(1)		
<b>Offshore</b>					
STOLT OFFSHORE (antérieurement ETPM)	92000 Nanterre	45,26	(2)	99,99	GLOB
DORIS ENGINEERING	75013 Paris	46,94	EQUI	46,94	EQUI
<b>CONCESSIONS</b>					
COFIROUTE	92310 Sèvres	34,21	EQUI	33,78	EQUI
LES PARCS GTM	75009 Paris	99,99	GLOB	99,99	EQUI
CONSORTIUM DU STADE DE FRANCE	93210 La Plaine Saint Denis	33,33	EQUI	33,33	EQUI
SEVERN RIVER CROSSING	Londres - Grande Bretagne	35,00	EQUI	35,00	EQUI
STRAIT CROSSING DEVELOPMENT	Borden-Carleton - Canada	49,90	EQUI	49,90	EQUI
GECEP	92000 Nanterre	99,96	GLOB	99,96	GLOB
<b>INGENIERIE</b>					
INGEROP	92400 Courbevoie	99,96	GLOB	99,96	GLOB
<b>IMMOBILIER</b>					
ELIGE PARTICIPATIONS	92000 Nanterre	100,00	GLOB	100,00	GLOB
ELIGE	92000 Nanterre	99,99	GLOB	79,99	GLOB

<sup>(1)</sup> Consolidation par intégration globale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999.

<sup>(2)</sup> Suite à une transaction intervenue en décembre 1999, GROUPE GTM ne détient plus que 45,26 % du capital d'ETPM, nouvellement dénommée STOLT OFFSHORE. En conséquence, ETPM a fait l'objet d'une intégration globale dans le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'ensemble de l'année 1999. La quote-part des capitaux propres demeurant propriété de GROUPE GTM au 31 décembre 1999 figure, en revanche, au bilan en titres mis en équivalence.

# Rapport des Commissaires aux Comptes

*sur les comptes consolidés*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société GROUPE GTM établis en euros et relatifs à l'exercice clos le 31 décembre, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à

apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 13 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT et AUTRES  
Francis SCHEIDECKER  
Compagnie Régionale de Versailles

Gérard DAUGE  
Compagnie Régionale de Paris

## Chiffres clés

<i>(données consolidées en millions de francs sauf indication contraire)</i>	<b>1999</b>	<b>1998</b>	<b>1997</b>
<b>1. Chiffre d'affaires part du groupe</b> <sup>(a)</sup>	51 313	48 385	45 151
<i>dont réalisé à l'étranger</i> <sup>(a)</sup>	20 145	21 083	19 055
<b>2. Carnet de commandes part du groupe (31/12)</b>	30 752	32 561	30 741
<b>3. Résultat :</b>			
> <i>courant</i>	1 026	709	502
> <i>de l'ensemble consolidé</i>	1 018	421	312
> <i>net part du groupe</i>	939	429	254
<b>4. Marge brute d'autofinancement</b>	2 446	2 158	2 042
<b>5. Investissements physiques et financiers</b>	3 906	3 058	2 642
<b>6. Capitaux propres part du groupe</b>	5 838	4 830	4 830
<b>7. Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires</b>	6 711	5 688	5 848
<b>8. Capitalisation boursière au 31/12</b>	9 768	8 865	6 105
<b>9. Données par action</b> <i>(en francs) :</i>			
> <i>résultat net part du groupe</i> <sup>(b)</sup>	61,40	28,08	16,89
> <i>marge brute d'autofinancement</i> <sup>(b)</sup>	159,96	142,32	135,89
> <i>dividende net distribué</i>	15,41	9,83	8,50
> <i>capitaux propres part du groupe</i> <sup>(c)</sup>	378,32	315,99	320,44
> <i>cours de l'action au 31 décembre</i>	633,00	580,00	405,00

<sup>(a)</sup> Chiffre d'affaires réalisé pendant l'exercice et calculé par intégration proportionnelle de l'ensemble des sociétés du groupe.

<sup>(b)</sup> Données calculées sur la base du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

<sup>(c)</sup> Données calculées sur la base du nombre d'actions existantes à la clôture de l'exercice.

## Principales données sectorielles

<b>Chiffre d'affaires part du groupe</b> (en millions de francs)	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
Concessions	3 229	2 957	2 548
Routes	15 476	13 197	11 967
Activités industrielles	15 536	13 095	10 905
Bâtiment et travaux publics	14 891	16 720	18 517
Autres activités	2 181	2 416	1 214
<b>Total</b>	<b>51 313</b>	<b>48 385</b>	<b>45 151</b>

(Chiffre d'affaires réalisé pendant l'exercice et calculé par intégration proportionnelle de l'ensemble des sociétés du groupe.)

<b>Résultat net part du groupe</b> (en millions de francs)	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
Concessions	434	328	294
Routes	194	161	120
Activités industrielles	207	203	201
Bâtiment et travaux publics	83	46	-177
Autres activités	21	-309	-184
<b>Total</b>	<b>939</b>	<b>429</b>	<b>254</b>

<b>Investissements</b> (en millions de francs)	Exercice 1999		Exercice 1998	
	Actifs incorporels et corporels	Actifs financiers	Actifs incorporels et corporels	Actifs financiers
Concessions	80	497		195
Routes	626	382	666	261
Activités industrielles	486	916	867	281
Bâtiment et travaux publics	629	47	516	177
Autres activités	20	223	39	56
<b>Total</b>	<b>1 841</b>	<b>2 065</b>	<b>2 088</b>	<b>970</b>

<b>Actif immobilisé</b> (en millions de francs)	31 décembre 1999	31 décembre 1998		Actifs incorporels et corporels	Actifs financiers
		Actifs incorporels et corporels	Actifs financiers		
Concessions		2 958	2 547		3 023
Routes		2 624	1 134	2 317	1 467
Activités industrielles		977	472	1 656	605
Bâtiment et travaux publics		2 083	432	1 944	484
Autres activités		357	1 147	461	335
<b>Total</b>		<b>8 999</b>	<b>5 732</b>	<b>6 378</b>	<b>5 914</b>

# Compte de résultat

*(en millions de francs)*

	Exercice 1999	Exercice 1998 pro forma	Exercice 1998	Exercice 1997
<b>Produits d'exploitation</b> (hors reprises sur provisions)				
Production vendue	54 824	48 803	47 979	44 582
Variation des travaux en cours	-4 341	-2 866	-2 835	-1 084
<b>Production de l'exercice</b>	<b>50 483</b>	<b>45 937</b>	<b>45 144</b>	<b>43 498</b>
Production immobilisée	313	345	334	126
Autres produits de gestion courante	810	762	745	484
Transferts de charges	1 080	890	875	847
	<b>52 686</b>	<b>47 934</b>	<b>47 098</b>	<b>44 955</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats et charges externes	-35 922	-33 092	-32 825	-31 557
Impôts et taxes, versements assimilés	-894	-798	-757	-758
Salaires, traitements et charges sociales	-13 070	-11 542	-11 407	-10 996
	<b>-49 886</b>	<b>-45 432</b>	<b>-44 989</b>	<b>-43 311</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	75	362	362	364
Dotation aux amortissements	-1 623	-1 560	-1 434	-1 206
Dotation nette aux provisions	-111	-220	-198	-186
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 141</b>	<b>1 084</b>	<b>839</b>	<b>616</b>
Produits de participations non consolidées	60	24	24	6
Différences de change	53	-54	-43	35
Intérêts financiers nets	-222	-207	-114	-145
Dotation (ou reprise) nette aux provisions	-6	3	3	-10
<b>Résultat financier</b>	<b>-115</b>	<b>-234</b>	<b>-130</b>	<b>-114</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>1 026</b>	<b>850</b>	<b>709</b>	<b>502</b>
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés	652	288	291	4
Autres produits et charges à caractère exceptionnel	-178	-147	-165	-302
Dotation (ou reprise) nette aux provisions	-503	-347	-353	109
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-29</b>	<b>-206</b>	<b>-227</b>	<b>-189</b>
Impôts sur les bénéfices	-263	-338	-267	-157
Quotes-parts de résultat de sociétés mises en équivalence	401	211	294	244
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition</b>	<b>1 135</b>	<b>517</b>	<b>509</b>	<b>400</b>
Amortissement des écarts d'acquisition	-117	-96	-88	-88
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 018</b>	<b>421</b>	<b>421</b>	<b>312</b>
<b>dont part du groupe</b>	<b>939</b>	<b>429</b>	<b>429</b>	<b>254</b>
dont part revenant aux minoritaires	79	-8	-8	58

# Tableau des flux de trésorerie

(en millions de francs)

	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 383</b>	<b>2 353</b>	<b>1 917</b>
Variations de change	78	-27	-69
Variations de périmètre et divers	595	-16	-142
<b>Trésorerie à l'ouverture corrigée</b>	<b>3 056</b>	<b>2 310</b>	<b>1 706</b>
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	2 446	2 158	2 042
> résultat de l'exercice des sociétés intégrées	617	127	68
> dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	228	218	166
> dotation aux amortissements	1 740	1 522	1 294
> dotation nette aux provisions de haut de bilan	734	719	534
> élimination des plus-values de cession nettes d'impôt	-651	-402	-94
> impôts différés et divers	-222	-26	74
Variation du besoin en fonds de roulement	1 679	1 693	125
<b>1 - Flux issus de l'activité courante</b>	<b>4 125</b>	<b>3 851</b>	<b>2 167</b>
<i>Acquisitions ou accroissement d'éléments de l'actif immobilisé</i>	-3 906	-3 058	-2 642
> immobilisations corporelles et incorporelles	-1 841	-2 088	-1 560
> titres de participation	-1 869	-707	-632
> autres immobilisations financières	-196	-263	-450
Variation des charges à répartir sur plusieurs exercices	-121	-121	-141
<i>Cessions ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé</i>	1 193	867	563
> immobilisations corporelles et incorporelles	306	471	241
> titres de participation	706	207	163
> autres immobilisations financières	181	189	159
<b>2 - Flux issus de l'investissement</b>	<b>-2 834</b>	<b>-2 312</b>	<b>-</b>
<b>2 220</b>			
<i>Dividendes mis en paiement</i>	-187	-169	-157
<i>Remboursement de dettes financières</i>	-1 123	-3 172	-1 072
<i>Augmentation des dettes financières</i>	758	1 802	1 877
<i>Augmentation des capitaux propres et des intérêts minoritaires</i>	105	73	52
<b>3 - Flux issus du financement</b>	<b>-447</b>	<b>-1 466</b>	<b>700</b>
<b>Total des flux de la période (1 + 2 + 3)</b>	<b>844</b>	<b>73</b>	<b>647</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 900</b>	<b>2 383</b>	<b>2 353</b>

## Bilan Actif

(en millions de francs)

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998 pro forma	Au 31 décembre 1998	Au 31 décembre 1997
	Brut	Amortissements et provisions	Net			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	3 550	1 112	2 438	2 256	200	166
<i>Ecarts d'acquisition</i>	1 956	682	1 274	1 079	1 005	833
<i>Immobilisations corporelles</i>	15 781	9 220	6 561	6 956	6 178	4 812
<i>Titres de sociétés mises en équivalence</i>	2 700		2 700	1 849	2 541	2 550
<i>Autres titres immobilisés</i>	1 206	639	567	671	668	394
<i>Créances financières</i>	1 396	205	1 191	1 272	1 700	1 738
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>26 589</b>	<b>11 858</b>	<b>14 731</b>	<b>14 083</b>	<b>12 292</b>	<b>10 493</b>
<i>Stocks et en-cours</i>	5 191	206	4 985	8 662	8 636	11 202
<i>Clients et comptes rattachés</i>	17 913	814	17 099	15 002	14 911	14 679
<i>Autres créances</i>	6 084	636	5 448	5 908	5 874	6 599
<b>Total actif réalisable</b>	<b>29 188</b>	<b>1 656</b>	<b>27 532</b>	<b>29 572</b>	<b>29 421</b>	<b>32 480</b>
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	2 270	3	2 267	1 869	1 868	2 070
<i>Disponibilités</i>	2 593		2 593	2 391	2 346	2 452
<b>Total actif disponible</b>	<b>4 863</b>	<b>3</b>	<b>4 860</b>	<b>4 260</b>	<b>4 214</b>	<b>4 522</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 471</b>		<b>1 471</b>	<b>993</b>	<b>978</b>	<b>752</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>62 111</b>	<b>13 517</b>	<b>48 594</b>	<b>48 908</b>	<b>46 905</b>	<b>48 247</b>

# Bilan Passif

(en millions de francs)

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998 <i>pro forma</i>	Au 31 décembre 1998	Au 31 décembre 1997
<i>Capital</i>	810	764	764	754
<i>Primes</i>	2 037	2 148	2 148	2 179
<i>Réserves</i>	2 052	1 489	1 489	1 643
<i>Résultat (part du groupe)</i>	939	429	429	254
<b>Capitaux propres du groupe</b>	<b>5 838</b>	<b>4 830</b>	<b>4 830</b>	<b>4 830</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>873</b>	<b>866</b>	<b>858</b>	<b>1 018</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>6 587</b>	<b>5 736</b>	<b>5 630</b>	<b>4 543</b>
<b>Dettes subordonnée à durée indéterminée</b>	<b>185</b>	<b>214</b>	<b>214</b>	<b>243</b>
<i>Dettes financières</i>	5 572	5 722	4 283	5 048
<i>Avances et acomptes reçus ou à recevoir sur travaux en cours</i>	5 113	9 784	9 778	11 730
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	11 580	10 252	10 172	10 099
<i>Autres dettes</i>	9 736	8 071	7 986	7 659
<b>Total dettes (autres que dette subordonnée)</b>	<b>32 001</b>	<b>33 829</b>	<b>32 219</b>	<b>34 536</b>
<b>Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</b>	<b>963</b>	<b>1 881</b>	<b>1 831</b>	<b>2 169</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>2 147</b>	<b>1 552</b>	<b>1 323</b>	<b>908</b>
<b>Total du passif</b>	<b>48 594</b>	<b>48 908</b>	<b>46 905</b>	<b>48 247</b>

## ETATS FINANCIERS SOCIAUX

## SOMMAIRE

## Etats financiers en euros

> Compte de résultat	89
> Bilan	90
> Tableau des flux de trésorerie	92
> Annexe aux comptes	93
> Renseignements sur principales filiales et participations	102
> Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	106

## Etats financiers en francs

> Compte de résultat	107
> Bilan	108
> Tableau des flux de trésorerie	110

## Filiales et participations

> Principales prises de participation en France	111
---	-----

## Rapports des Commissaires aux Comptes

> Rapport général	112
> Rapport spécial	113

# Compte de résultat

(en millions d'euros)

	Note	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
<b>Produits d'exploitation</b> (hors reprises sur provisions)				
Ventes et prestations de services		51	36	37
Variation des travaux en cours		-12	2	4
<b>Chiffre d'affaires de l'exercice</b>	<b>1</b>	<b>39</b>	<b>38</b>	<b>41</b>
Autres produits de gestion courante et transferts de charges			1	
		<b>39</b>	<b>39</b>	<b>41</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats et charges externes		-34	-28	-39
Impôts et taxes, versements assimilés		-2	-1	-1
Salaires, traitements et charges sociales		-6	-7	-6
		<b>-42</b>	<b>-36</b>	<b>-46</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			-1	-11
Dotations aux amortissements		-2	-3	-2
Dotations (ou reprise) nette aux provisions		-2	-9	10
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-7</b>	<b>-10</b>	<b>-8</b>
Produits de participations (y compris résultats de sociétés de personnes)				
Différences de change		1		1
Intérêts nets		-10	-8	-5
Dotations (ou reprise) nette aux provisions		-1	1	-1
<b>Résultat financier</b>	<b>2</b>	<b>42</b>	<b>32</b>	<b>25</b>
<b>Résultat courant</b>		<b>35</b>	<b>22</b>	<b>17</b>
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés				
Autres produits et charges à caractère exceptionnel		108	20	
Dotations (ou reprise) nette aux provisions		-1	6	-60
		-100	-62	5
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>-36</b>	<b>-55</b>
Impôts sur les bénéfices	4	-1	23	30
<b>Résultat net</b>		<b>41</b>	<b>9</b>	<b>-8</b>

## Bilan Actif

(en millions d'euros)

	Note	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998	Au 31 décembre 1997
		Brut	Amortissements et provisions	Net		
<i>Immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<b>5</b>	44	23	21	25	24
<i>Participations</i>	<b>6</b>	1 172	227	945	759	691
<i>Autres titres immobilisés</i>	<b>7</b>	21	13	8	5	5
<i>Créances financières</i>	<b>8</b>	10	1	9	9	9
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>1 247</b>	<b>264</b>	<b>983</b>	<b>798</b>	<b>729</b>
<i>Travaux en cours</i>					12	10
<i>Créances d'exploitation</i>		13		13	18	30
<i>Créances rattachées à des filiales, participations et sociétés apparentées</i>		113	62	51	51	205
<i>Autres créances</i>		17	6	11	6	4
<b>Total de l'actif réalisable</b>		<b>143</b>	<b>68</b>	<b>75</b>	<b>87</b>	<b>249</b>
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	<b>9</b>	67		67	8	16
<i>Disponibilités</i>		57		57	4	2
<b>Total de l'actif disponible</b>		<b>124</b>		<b>124</b>	<b>12</b>	<b>18</b>
<i>Comptes de régularisation</i>		1		1	1	1
<b>Total de l'actif</b>		<b>1 515</b>	<b>332</b>	<b>1 183</b>	<b>898</b>	<b>997</b>

# Bilan Passif

(en millions d'euros)

	Note	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998	Au 31 décembre 1997
<i>Capital</i>		123	116	115
<i>Primes liées au capital social</i>		311	328	332
<i>Ecart de réévaluation</i>		1	1	1
<i>Réserves</i>		36	30	44
<i>Résultat de l'exercice</i>		41	9	-8
<i>Provisions réglementées</i>		1	1	1
<b>Capitaux propres</b>	<b>10</b>	<b>513</b>	<b>485</b>	<b>485</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>11</b>	<b>184</b>	<b>88</b>	<b>52</b>
<i>Dettes financières</i>	<b>12</b>	142	189	320
<i>Avances et acomptes reçus ou à recevoir sur travaux en cours</i>			12	12
<i>Dettes d'exploitation</i>		26	20	16
<i>Dettes rattachées à des filiales, participations et sociétés apparentées</i>		257	61	66
<i>Autres dettes</i>	<b>13</b>	58	42	14
<b>Total des dettes</b>		<b>483</b>	<b>324</b>	<b>428</b>
<b>Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</b>		<b>2</b>		<b>32</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Total du passif</b>		<b>1 183</b>	<b>898</b>	<b>997</b>

## Tableau des flux de trésorerie

*(en millions d'euros)*

	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>12</b>	<b>-14</b>	<b>-40</b>
<i>Variation liée aux opérations d'apport et de fusion</i>			-11
<b>Trésorerie à l'ouverture corrigée</b>	<b>12</b>	<b>-14</b>	<b>-51</b>
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	56	57	65
> <i>résultat de l'exercice</i>	41	9	-8
> <i>dotation aux amortissements</i>	3	3	3
> <i>dotation nette aux provisions de haut de bilan</i>	103	66	70
> <i>résultat sur cessions d'actifs et divers</i>	-91	-21	
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>	157	162	-6
<b>1 - Flux issus de l'activité courante</b>	<b>213</b>	<b>219</b>	<b>59</b>
<i>Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé</i>	-240	-91	-107
> <i>immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-3	-1
> <i>titres de participation</i>	-237	-88	-106
> <i>autres immobilisations financières et divers</i>	-3		
<i>Cessions ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé</i>	115	24	8
> <i>immobilisations corporelles et incorporelles</i>		19	
> <i>titres de participation</i>	115	5	
> <i>autres immobilisations financières et divers</i>			8
<b>2 - Flux issus de l'investissement</b>	<b>-125</b>	<b>-67</b>	<b>-99</b>
<i>Dividendes mis en paiement</i>	-23	-20	-18
<i>Remboursement de dettes financières</i>	-48	-270	-27
<i>Variation des concours financiers en compte-courant de la centrale de trésorerie du groupe</i>	83	16	-60
<i>Augmentation des dettes financières</i>		137	179
<i>Augmentation des capitaux propres</i>	10	11	3
<b>3 - Flux issus du financement</b>	<b>22</b>	<b>-126</b>	<b>77</b>
<b>Total des flux de la période (1 + 2 + 3)</b>	<b>110</b>	<b>26</b>	<b>37</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>122</b>	<b>12</b>	<b>-14</b>

# Annexe aux comptes de l'exercice 1999

(montants exprimés en millions d'euros sauf indication contraire)

## Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes de la société ont été établis en conformité avec les règles définies par le plan comptable général en appliquant les méthodes d'évaluation décrites ci-après.

### Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les constructions sont amorties linéairement sur leur durée probable d'utilisation, soit entre 20 ans et 40 ans. Les autres immobilisations corporelles sont également amorties suivant le mode linéaire sur des durées d'amortissement s'échelonnant de 2 à 11 ans, la durée moyenne étant de 6 ans.

### Participations

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition, éventuellement réévalué pour les titres dont la date d'acquisition est antérieure à 1976.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont basées sur une évaluation régie par les règles suivantes :

- > participations récemment acquises : maintien des critères ayant servi à déterminer la valeur d'achat,
- > sociétés cotées : utilisation d'un ensemble de critères (cours de bourse, capitaux propres, rentabilité),
- > autres sociétés : prise en compte des capitaux propres éventuellement corrigés des plus-values potentielles et/ou des perspectives de résultat.

Par dérogation au plan comptable général et pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus et moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

### Opérations en devises

Les écarts de conversion résultent de la valorisation des créances et dettes en devises au cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les pertes latentes enregistrées en écart de conversion actif donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques et charges pour leur totalité, à la seule exception des écarts sur emprunts et prêts à long terme libellés en devises pour lesquels les éventuelles pertes latentes font l'objet d'un étalement sur la durée des financements accordés ou obtenus.

### Engagements de retraite et obligations assimilées

La société utilise la méthode des unités de crédit projetées. L'engagement non couvert par les versements à des fonds d'assurance fait l'objet d'une provision pour le montant total de cet engagement, net de l'impôt différé actif correspondant.

### Impôts sur les sociétés

GROUPE GTM est société mère d'un groupe fiscal au sens des dispositions des articles 223A et suivants du C.G.I.

La charge ou l'économie d'impôt éventuellement engendrée par ce régime est conservée par GROUPE GTM.

## Notes relatives au compte de résultat

### NOTE 1 - Chiffre d'affaires de l'exercice

	Exercice 1999	Exercice 1998
Ventes et prestations de services	51	36
Variation des travaux en cours	-12	2
<b>Chiffre d'affaires de l'exercice</b>	<b>39</b>	<b>38</b>

Les ventes et prestations de services incluent des produits de loyers d'immeubles et de matériel naval pour 13 millions d'euros.

**NOTE 2 - Résultat financier**

	Exercice 1999	Exercice 1998
Produits de participations (y compris résultats de sociétés de personnes)	52	39
Différences de change	1	
Produits et charges sur opérations de placement et de financement :	-10	-8
- Charges financières	-15	-14
- Produits financiers	4	5
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	1	1
Dotation (reprise) sur provisions	-1	1
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>32</b>

**NOTE 3 - Résultat exceptionnel**

> Le résultat sur cession d'actifs est essentiellement constitué par des plus-values sur cessions de titres ETPM réalisées en deux temps :

- plus-value de 17 millions d'euros sur le rachat en septembre 1999 de 83 019 titres par la société ETPM elle-même,
- plus-value de 97 millions d'euros suite à la cession à S.C.S. en décembre 1999 de 54,74 % du capital d'ETPM.

Le solde est constitué par des moins-values de cession sur d'autres titres entièrement couvertes par des reprises de provisions.

> Les mouvements sur provisions s'analysent comme suit :

	Exercice 1999		Exercice 1998	
	Dotations (-)	Reprises (+)	Dotations (-)	Reprises (+)
Provisions sur filiales et participations :	-25	20	-41	14
- dépréciation de titres et créances	-19	14	-37	2
- provisions pour risques	-6	6	-4	12
Autres provisions	-95		-35	
<b>Total</b>	<b>-120</b>	<b>20</b>	<b>-76</b>	<b>14</b>
<b>Dotation nette</b>	<b>-100</b>		<b>-62</b>	

La charge nette de provisions sur filiales et participations (5 millions d'euros) a principalement pour origine les mouvements suivants :

- > dotations respectives de 9 millions et 6 millions d'euros sur les titres ENTREPOSE et GTM PARTICIPATIONS,
- > reprise de 8 millions d'euros sur ELIGE PARTICIPATIONS.

Les autres provisions sont essentiellement constituées par des dotations destinées à couvrir les engagements pris par GROUPE GTM dans le cadre de son retrait du capital d'ETPM et un litige né à l'occasion de cette cession.

**NOTE 4 - Impôt sur les sociétés**

La charge nette d'impôt sur le résultat 1999 se répartit entre une charge d'impôt sur le résultat exceptionnel de 18 millions d'euros et un gain d'intégration fiscale de 17 millions d'euros.

## Notes relatives au bilan

### NOTE 5 - Immobilisations incorporelles et corporelles

#### 5.1. Répartition par nature

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998
	Brut	Amortissements ou provisions	Net	
Terrains	5	2	3	4
Constructions	29	15	14	16
Autres immobilisations incorporelles ou corporelles	10	6	4	5
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>25</b>

#### 5.2. Mouvements de l'exercice

	Au 31 décembre 1998	Augmentations	Au 31 décembre 1999
Valeur brute	44		44
Amortissements	-19	-4	-23
<b>Valeur nette</b>	<b>25</b>		<b>21</b>

### NOTE 6 - Participations

#### 6.1. Mouvements de l'exercice

	Au 31 décembre 1998	Augmentations	Diminutions	Au 31 décembre 1999
Valeur brute	981	215	-24	1 172
Provisions pour dépréciation	-222	-19	14	-227
<b>Montant net</b>	<b>759</b>			<b>945</b>

Les investissements en titres de participation se répartissent comme suit :

> acquisition de titres

- L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE	104 millions d'euros
- CONCESIONARIA CHILLAN - COLLIPULLI	40 millions d'euros
- SOCIETE FINANCIERE FONCIERE ET FORESTIERE	32 millions d'euros

> souscription à des augmentations de capital

- GEFYRA	8 millions d'euros
- INVERSIONES Y TECNICAS AEROPORTUARIAS	2 millions d'euros
- ADP MANAGEMENT	1 million d'euros

Les principales dotations aux provisions pour dépréciation de l'exercice sont analysées en note 3.

**6.2. Inventaire des titres de participation**

	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
<b>Sociétés françaises</b>		
<b>Bâtiment et travaux publics</b>		
DUMEZ-GTM	4 991 547	72
<b>Routes</b>		
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE	7 807 239	305
<b>Industriel</b>		
ENTREPOSE	1 099 996	26
DELATTRE-LEVIVIER	379 975	20
GTMH	4 437 091	30
L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE	971 385	104
SOCIETE FINANCIERE FONCIERE ET FORESTIERE	45 466	32
S.C.L.E.	1 359	1
STOLT OFFSHORE (antérieurement ETPM)	460 201	10
<b>Concessions</b>		
COFIPARCO	2 186 147	46
LES PARCS GTM	3 263 239	67
SOCIETE DES PARKINGS HAUSSMANN-MOGADOR	299 994	11
SOCIETE DES PARKINGS HAUSSMANN-PROVENCE	1 075 499	16
CONSORTIUM DU STADE DE FRANCE	500 000	8
SOCIETE CONCESSIONNAIRE DU BOULEVARD PERIPHERIQUE NORD DE LYON	412 850	1
GTM HYDROFORCE	75 345	2
ADP MANAGEMENT	67 999	1
<b>Ingénierie</b>		
INGEROP PARTICIPATIONS	731 190	8
<b>Immobilier</b>		
ELIGE PARTICIPATIONS	999 993	23
<b>Sociétés rattachées à l'activité holding</b>		
GTM PARTICIPATIONS	3 397 334	42
HYDROPLUS	63 994	2
Titres de sociétés françaises dont la valeur d'inventaire est inférieure à 1 million d'euros		3
<b>Sociétés étrangères</b>		
<b>Bâtiment et travaux publics</b>		
C.F.E.	8 750	2
<b>Routes</b>		
GECOS	47 717	4
<b>Concessions</b>		
CONCESIONARIA CHILLAN COLLIPULLI SA	8 125	40
GEFYRA	9 010 000	29
INVERSIONES Y TECNICAS AEROPORTUARIAS	1 213 832	26
SOCIETE CONCESSIONNAIRE DE L'AEROPORT DE POCHENTONG	1 190 000	9
<b>Sociétés rattachées à l'activité holding</b>		
GRANA Y MONTERO	52 291 396	4
BE TE PE BAU	500	1
<b>Total des titres de participation</b>		<b>945</b>

**NOTE 7 - Autres titres immobilisés****7.1. Mouvements de l'exercice**

	Au 31 décembre 1998	Acquisitions	Au 31 décembre 1999
Valeur brute	18	3	21
Provisions pour dépréciation	-13		-13
<b>Montant net</b>	<b>5</b>		<b>8</b>

La société a utilisé l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée générale du 2 juin 1999 pour procéder au rachat d'actions propres.

Elle détient ainsi au 31 décembre 1999, 19 660 actions propres inscrites pour leur totalité en autres titres immobilisés pour une valeur de 1 865 932 euros, soit un cours moyen d'acquisition de 95,19 euros.

Les opérations ont été réalisées entre le 14 et le 31 décembre 1999 (achat de 20 555 actions et vente de 895 actions). Le cours moyen de l'action du mois de décembre était de 94,73 euros.

**7.2. Inventaire des autres titres immobilisés**

	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
Actions et parts sociales autres que titres de participation :		
- PORR	61 409	5
- Titres de sociétés étrangères non cotées en Bourse		1
Actions propres	19 660	2
<b>Total des autres immobilisations financières</b>		<b>8</b>

**NOTE 8 - Créances financières****Inventaire des créances financières**

	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
Obligations et titres assimilés :		
- Obligations SOCIETE CONCESSIONNAIRE DU BOULEVARD PERIPHERIQUE NORD DE LYON	160	2
- Obligations SEVERN RIVER CROSSING	35 000	5
Intérêts courus sur obligations et titres assimilés		2
<b>Total des créances financières</b>		<b>9</b>

**NOTE 9 - Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement qui figurent au bilan pour 67 millions d'euros ont une valeur de marché de 69 millions d'euros au 31 décembre 1999.

**NOTE 10 - Capitaux propres**
**10.1. Evolution du nombre d'actions constitutives du capital social**

	Nombre d'actions (nominal de 8 euros)
<b>Actions émises au 31 décembre 1998</b>	<b>15 284 213</b>
Actions émises au cours de l'exercice 1999 :	
> souscription d'actions réservée aux salariés dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise	73 523
> exercice d'options de souscription d'actions par les salariés	73 480
<b>Actions émises au 31 décembre 1999</b>	<b>15 431 216</b>

**10.2. Variation des capitaux propres**

	Capital	Primes liées au capital social	Réserves	Résultat	Autres éléments	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 1997</b>	<b>115</b>	<b>332</b>	<b>44</b>	<b>-8</b>	<b>2</b>	<b>485</b>
Affectation du résultat 1997		-8		8		
Dividendes versés		-6	-14			-20
Augmentation de capital en numéraire	1	10				11
Résultat de l'exercice 1998				9		9
<b>Au 31 décembre 1998</b>	<b>116</b>	<b>328</b>	<b>30</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>485</b>
Affectation partielle en réserves du résultat 1998			6	-6		
Dividendes versés		-20		-3		-23
Incorporation de primes au capital	6	-6				
Augmentation de capital en numéraire	1	9				10
Résultat de l'exercice 1999				41		41
<b>Au 31 décembre 1999</b>	<b>123</b>	<b>311</b>	<b>36</b>	<b>41</b>	<b>2</b>	<b>513</b>

**10.3. Réserves**

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
Réserve légale	12	11
Réserves réglementées	24	19
	<b>36</b>	<b>30</b>

**NOTE 11 - Provisions pour risques et charges**

	Au 31 décembre 1998	Variations de l'exercice		Au 31 décembre 1999
		Dotations	Reprises	
Risques sur filiales	10	5	6	9
Risques sectoriels	60			60
Pensions et indemnités de départ en retraite	3		1	2
Autres risques et charges	15	98		113
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>103</b>	<b>7</b>	<b>184</b>
dont dotations et reprises :				
> d'exploitation		3	1	
> financières		1	-	
> exceptionnelles		99	6	

- La rubrique “risques sectoriels et risques divers étrangers” couvre les aléas sur contrats de concessions, implantations à l'étranger et divers contentieux.
- Les engagements de retraites et indemnités de départ en retraite ont été calculés en retenant les paramètres suivants :
  - > âge de départ en retraite : 60 ans,
  - > taux d'actualisation de 5 %,
  - > taux de progression salariale de 2 %.

Les provisions constituées ont été déterminées comme suit :

	Retraites	Indemnités de départ en retraite
Engagements totaux au 31.12.1999	9	1
Actifs de couverture	-6	
Impôt différé actif	-2	
Provision constituée	1	1

- Les provisions pour autres risques et charges couvrent, pour l'essentiel, les engagements pris dans le cadre du retrait du capital d'ETPM.

**NOTE 12 - Dettes financières**

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
<b>Répartition par nature</b>		
Emprunts obligataires	137	183
Intérêts courus	5	6
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>189</b>
<b>Répartition par échéance</b>		
Dettes à moins d'un an	5	52
Dettes à plus de 5 ans	137	137
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>189</b>
<b>Répartition par taux</b>		
Taux fixe :		
- inférieur à 6%	137	137
- entre 6 et 8%		46
<b>Total hors intérêts courus</b>	<b>137</b>	<b>183</b>

La société a émis en juin 1998 un emprunt obligataire de 137 millions d'euros remboursable en totalité en juin 2005 et rémunéré au taux de 5,20%.

**NOTE 13 - Autres dettes**

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
Versements restant à effectuer sur titres souscrits partiellement libérés	2	24
Comptes-courants envers associés au titre d'opérations faites en commun	16	10
Dettes fiscales	36	5
Autres dettes	4	3
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>42</b>

**Notes complémentaires**
**NOTE 14 - Relations avec les entreprises liées**

Fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes au 31 décembre 1999 concernant les entreprises liées (c'est-à-dire contrôlées directement ou indirectement).

	Actif	Passif
Immobilisations financières (brut)	1 161	
Créances	56	
Dettes		267

Charges et produits financiers de l'exercice 1999 concernant les entreprises liées.

Charges financières	3
Produits financiers (y compris dividendes reçus)	53

**NOTE 15 - Engagements financiers**
**15.1. Crédit-bail**

Catégorie d'immobilisation	Charges de l'exercice		Contrats en cours à la clôture de l'exercice			
	Redevances de l'exercice	Dont dotations aux amortissements de l'exercice	Valeur d'origine	Redevances versées cumulées	Dotations aux amortissements cumulées	Prix d'achat résiduel en fin de contrat
Biens immobiliers	2	1	30	26	6	4
<b>Total au 31.12.1999</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>4</b>
Total au 31.12.1998	2	(1)	21	24	5	(1)

(1) Montant non significatif

**Répartitions par échéances des redevances de crédit-bail restant à verser**

	Redevances restant à verser			Total
	à moins d'un an	entre 1 et 5 ans	à plus de 5 ans	
<b>Montant restant dû au 31.12.1999</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>17</b>
Montant restant dû au 31.12.1998	3	10	1	14

**15.2. Engagements donnés**

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
<b>Montant total</b>	<b>235</b>	<b>512</b>
dont :		
> cautions émises en garantie de concours financiers accordés à des sociétés du groupe	82	141
> contregaranties de cautions sur marché délivrées par des établissements bancaires en faveur de sociétés du groupe	153	371

### 15.3. Engagements reçus

La société a consenti, au cours des exercices passés, divers abandons de créances assortis d'une clause de remboursement dans l'hypothèse d'un retour à meilleure fortune. L'en-cours, au 31 décembre 1999, des engagements reçus à ce titre s'élève à 2 millions d'euros.

### 15.4. Engagements réciproques sur les instruments financiers

En matière de risque de taux, la politique suivie par GROUPE GTM consiste à opérer une répartition dynamique de son exposition à ce risque en fonction de la courbe des taux.

La répartition de cette exposition en fixe ou variable résulte, soit de la nature des prêts/emprunts contractés auprès des banques, soit de l'utilisation d'instruments financiers (contrats d'échange de taux d'intérêts, options, accords de taux futurs).

Au 31 décembre 1999, les instruments financiers détenus en vue de couvrir le risque de taux sont les suivants :

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
<b>Position fermes</b>		
Swaps fixe / variable	137	91
Swaps variable / variable	8	8
<b>Positions conditionnelles</b>		
Caps	69	91
Collars	53	

### NOTE 16 - Effectifs

Les effectifs à la date de clôture se répartissent comme suit :

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998
Cadres	41	45
Employés et agents de maîtrise	8	8
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>53</b>

### NOTE 17 - Rémunération des organes de direction

	Exercice 1999	Exercice 1998
Montant global des rémunérations directes et indirectes perçues de GROUPE GTM par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, les Directeurs Généraux adjoints et les Directeurs fonctionnels de la société :		
> rémunérations perçues	2,6	2,3
> nombre d'options attribuées au cours de l'exercice	37 000	19 000
Montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration	0,1	0,1

Les membres des organes d'administration et de direction ne bénéficient d'aucun prêt, ni d'aucune garantie de la part de la société.

Aucun contrat d'intéressement ou de participation n'a été conclu entre la société et un de ses dirigeants.

### NOTE 18 - Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

SUEZ LYONNAISE DES EAUX  
1, rue d'Astorg  
75008 PARIS

# Filiales et participations

au 31 décembre 1999 (en millions d'euros)

		Capital	Capitaux propres autres que capital <sup>(1)</sup>	Quote-part de capital détenue (en %)
<b>I - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de GROUPE GTM</b>				
<i>A) Filiales (50 % au moins du capital détenu par GROUPE GTM)</i>				
<b>Bâtiment et travaux publics</b>				
DUMEZ-GTM 92000 Nanterre	(4)	85	21	58,72
<b>Routes</b>				
ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE 92200 Neuilly sur Seine	(4)	60	393	99,99
<b>Industriel</b>				
ENTREPOSE 93120 La Courneuve	(4)	34	-12	99,99
DELATTRE-LEVIVIER 92000 Nanterre	(4)	6	20	94,99
GTMH 92240 Malakoff	(4)	34	1	99,99
L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE 92240 Malakoff	(4)	20	57	74,26
SOCIETE FINANCIERE FONCIERE ET FORESTIERE 75017 Paris			2	99,99
<b>Concessions</b>				
LES PARCS GTM 75009 Paris	(4)	57	33	87,13
SOCIETE DES PARKINGS HAUSSMANN-MOGADOR 92000 Nanterre		5	3	99,99
SOCIETE DU PARC HAUSSMANN PROVENCE 92000 Nanterre		16	-1	99,99
GEFYRA Athènes - Grèce		52		53,00
SOCIETE CONCESSIONNAIRE DE L'AEROPORT DE POCHENTONG Phnom Penh - Cambodge		17	-1	70,00
GTM HYDROFORCE 92000 Nanterre	(4)	4		99,99
<b>Ingénierie</b>				
INGEROP PARTICIPATIONS 92400 Courbevoie	(4)	6	-2	99,96
<b>Immobilier</b>				
ELIGE PARTICIPATIONS 92000 Nanterre		15	8	99,99

<sup>(1)</sup> Y compris report à nouveau et résultat et après déduction des éventuels acomptes sur dividendes versés.

<sup>(2)</sup> Y compris contre-garanties de cautions sur marché délivrées par des établissements bancaires.

<sup>(3)</sup> Y compris éventuels acomptes sur dividendes reçus.

<sup>(4)</sup> Capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat consolidés.

<i>Valeur comptable des titres détenus</i>		<i>Prêts et avances consentis par GROUPE GTM et non encore remboursés</i>	<i>Montants des cautions et avals donnés par GROUPE GTM<sup>(2)</sup></i>	<i>Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice 1999</i>	<i>Résultat de l'exercice 1999</i>	<i>Dividendes encaissés par GROUPE GTM au cours de l'exercice 1999<sup>(3)</sup></i>	<i>Numéro Siren</i>
<i>Brute</i>	<i>Nette</i>						
113	72	4		2 744	3		352 712 194
305	305	9		2 376	58	17	542 067 541
44	26			458	-7		552 003 295
20	20	4		198	3	1	662 012 510
30	30	8		597	-10		552 108 797
104	104	1		844	11	1	552 058 554
32	32						775 667 298
67	67	1		180	12	9	642 020 887
11	11	1		7	1	1	692 007 394
16	16			2			383 931 722
29	29						
9	9	10		9			
2	2		8	4			340 360 189
8	8	4		126	-1		622 027 589
86	23	4		16	8		722 026 226

# Filiales et participations

au 31 décembre 1999 (en millions d'euros)

		Capital	Capitaux propres autres que capital <sup>(1)</sup>	Quote-part de capital détenue (en %)
<b>Sociétés rattachées à l'activité holding</b>				
GTM PARTICIPATIONS 92000 Nanterre		52	-10	99,99
HYDROPLUS 92000 Nanterre		1	1	99,99
<i>B) Participations (10 à 50 % du capital détenu par GROUPE GTM)</i>				
<b>Routes</b>				
GECOS Houston USA			31	21,12
<b>Concessions</b>				
COFIPARCO 92000 Nanterre		100	39	33,21
CONSORTIUM DU STADE DE FRANCE 93210 La Plaine Saint Denis	(5)	23	3	33,33
INVERSIONES Y TECNICAS AEROPORTUARIAS Mexico - Mexique		130	18	24,50
CONCESIONARIA CHILLAN COLLIPULLI SA Santiago - Chili		52		81,25
<b>Industriel</b>				
STOLT OFFSHORE (antérieurement ETPM) 92000 Nanterre	(4)	16	20	45,26
<b>Sociétés rattachées à l'activité holding</b>				
GRANA Y MONTERO Lima - Pérou	(4)	99	20	16,34
BE TE PE BAU Vienne - Autriche		1	5	25,00

## II - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

### A) Filiales non reprises au paragraphe I-A

a) Filiales françaises

b) Filiales étrangères

### B) Participations non reprises au paragraphe I-B

a) Participations françaises

b) Participations étrangères

<sup>(1)</sup> Y compris report à nouveau et résultat et après déduction des éventuels acomptes sur dividendes versés.

<sup>(2)</sup> Y compris contregaranties de cautions sur marché délivrées par des établissements bancaires.

<sup>(3)</sup> Y compris éventuels acomptes sur dividendes reçus.

<sup>(4)</sup> Capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat consolidés.

<sup>(5)</sup> Capitaux propres au 30 juin 1999, chiffre d'affaires et résultat de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et clos le 30 juin 1999.

<i>Valeur comptable des titres détenus</i>		<i>Prêts et avances consentis par GROUPE GTM et non encore remboursés</i>	<i>Montants des cautions et avals donnés par GROUPE GTM<sup>(2)</sup></i>	<i>Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice 1999</i>	<i>Résultat de l'exercice 1999</i>	<i>Dividendes encaissés par GROUPE GTM au cours de l'exercice 1999<sup>(3)</sup></i>	<i>Numéro Siren</i>
<i>Brute</i>	<i>Nette</i>						
106	42				-6		349 445 973
5	2	1			1		349 445 973
4	4						
46	46				35	14	336 180 468
8	8	2	8	70	3		399 452 564
26	26			5	2		
40	40						
10	10	3		610	15	4	692 007 495
4	4			307	7		
4	1						
28	2	66					
1		19					
9	3						
1	1	1					

# Résultats et autres éléments caractéristiques de la société

*au cours des cinq derniers exercices*

	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997	Exercice 1996	Exercice 1995
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social (en euros)	123 449 728	116 503 163	114 897 966	114 224 385	111 704 151
Nombre d'actions ordinaires existantes	15 431 216	15 284 213	15 073 625	14 985 257	14 654 624
Nombre d'actions créées en cours d'exercice	147 003	210 588	88 368	330 633	5 014 507
Nombre maximal d'actions futures à créer	854 105	612 430	481 115	334 485	911 058
> par exercice de bons de souscription					719 778
> par exercice de droits de souscription <sup>(1)</sup>	854 105	612 430	481 115	334 485	191 280
<b>II - Opérations et résultats de l'exercice <sup>(2)</sup></b>					
Chiffre d'affaires	39	38	41	100	103
Résultat avant impôt et dotations nettes aux amortissements et provisions	147	60	-51	10	27
Charge (profit) d'impôt sur les bénéfices <sup>(3)</sup>	1	-23	-30	-20	-8
Résultat après impôt et dotations nettes aux amortissements et provisions	41	9	-8	-42	16
Dividendes distribués	36	23	20	18	18
<b>III - Résultats par action <sup>(4)</sup></b>					
Résultat après impôt mais avant dotations nettes aux amortissements et provisions	9,55	5,46	-1,35	2,03	3,10
Résultat après impôt et dotations nettes aux amortissements et provisions	2,68	0,61	-0,53	-2,82	1,38
Dividende attribué à chaque action	2,35	1,50	1,30	1,22	1,22
<b>IV - Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	43	53	35	41	34
Montant de la masse salariale de l'exercice <sup>(2)</sup>	3	4	3	5	5
Montant des sommes versées au cours de l'exercice au titre des avantages sociaux <sup>(2)</sup>	2	2	2	2	3

<sup>(1)</sup> Options de souscription d'actions en faveur des salariés du groupe.

<sup>(2)</sup> Montants exprimés en millions d'euros.

<sup>(3)</sup> Le signe négatif a pour origine la constatation d'un produit d'impôt dans le cadre du régime d'intégration fiscale.

<sup>(4)</sup> Les résultats par action sont exprimés en euros et calculés sur la base du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

# Compte de résultat

(en millions de francs)

	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
<b>Produits d'exploitation</b> (hors reprises sur provisions)			
Ventes et prestations de services	338	235	246
Variation des travaux en cours	-79	14	23
<b>Chiffre d'affaires de l'exercice</b>	<b>259</b>	<b>249</b>	<b>269</b>
Autres produits de gestion courante et transferts de charges	1	7	3
	<b>260</b>	<b>256</b>	<b>272</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats et charges externes	-227	-187	-258
Impôts et taxes, versements assimilés	-10	-9	-9
Salaires, traitements et charges sociales	-37	-44	-37
	<b>-274</b>	<b>-240</b>	<b>-304</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		-5	-69
Dotations aux amortissements	-17	-17	-16
Dotation (ou reprise) nette aux provisions	-13	-60	67
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-44</b>	<b>-66</b>	<b>-50</b>
Produits de participations (y compris résultats de sociétés de personnes)	338	259	199
Différences de change	5	1	3
Intérêts nets	-64	-53	-36
Dotation (ou reprise) nette aux provisions	-6	4	-6
<b>Résultat financier</b>	<b>273</b>	<b>211</b>	<b>160</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>229</b>	<b>145</b>	<b>110</b>
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés	710	134	
Autres produits et charges à caractère exceptionnel	-12	39	-397
Dotation (ou reprise) nette aux provisions	-653	-410	35
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>45</b>	<b>-237</b>	<b>-362</b>
Impôts sur les bénéfices	-5	153	200
<b>Résultat net</b>	<b>269</b>	<b>61</b>	<b>-52</b>

## Bilan Actif

(en millions de francs)

	Au 31 décembre 1999			Au 31 décembre 1998	Au 31 décembre 1997
	Brut	Amortissements et provisions	Net		
<i>Immobilisations incorporelles et corporelles</i>	289	153	136	162	159
<i>Participations</i>	7 687	1 487	6 200	4 979	4 528
<i>Autres titres immobilisés</i>	135	88	47	57	35
<i>Créances financières</i>	69	2	67	35	59
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>8 180</b>	<b>1 730</b>	<b>6 450</b>	<b>5 233</b>	<b>4 781</b>
<i>Travaux en cours</i>				80	65
<i>Créances d'exploitation</i>	85		85	116	196
<i>Créances rattachées à des filiales, participations et sociétés apparentées</i>	742	408	334	334	1 344
<i>Autres créances</i>	109	37	72	43	27
<b>Total de l'actif réalisable</b>	<b>936</b>	<b>445</b>	<b>491</b>	<b>573</b>	<b>1 632</b>
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	440		440	53	106
<i>Disponibilités</i>	373		373	23	15
<b>Total de l'actif disponible</b>	<b>813</b>		<b>813</b>	<b>76</b>	<b>121</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>6</b>		<b>6</b>	<b>10</b>	<b>9</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 935</b>	<b>2 175</b>	<b>7 760</b>	<b>5 892</b>	<b>6 543</b>

# Bilan Passif

(en millions de francs)

	Au 31 décembre 1999	Au 31 décembre 1998	Au 31 décembre 1997
<i>Capital</i>	810	764	754
<i>Primes liées au capital social</i>	2 037	2 148	2 179
<i>Ecart de réévaluation</i>	6	7	7
<i>Réserves</i>	237	196	285
<i>Résultat de l'exercice</i>	269	61	-52
<i>Provisions réglementées</i>	4	5	6
<b>Capitaux propres</b>	<b>3 363</b>	<b>3 181</b>	<b>3 179</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 210</b>	<b>576</b>	<b>344</b>
<i>Dettes financières</i>	929	1 242	2 098
<i>Avances et acomptes reçus ou à recevoir sur travaux en cours</i>		80	80
<i>Dettes d'exploitation</i>	170	131	101
<i>Dettes rattachées à des filiales, participations et sociétés apparentées</i>	1 687	401	433
<i>Autres dettes</i>	383	276	94
<b>Total des dettes</b>	<b>3 169</b>	<b>2 130</b>	<b>2 806</b>
<b>Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>213</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>Total du passif</b>	<b>7 760</b>	<b>5 892</b>	<b>6 543</b>

## Tableau des flux de trésorerie

(en millions de francs)

	Exercice 1999	Exercice 1998	Exercice 1997
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>75</b>	<b>-92</b>	<b>-261</b>
Variation liée aux opérations d'apport et de fusion			-75
<b>Trésorerie à l'ouverture corrigée</b>	<b>75</b>	<b>-92</b>	<b>-336</b>
Marge brute d'autofinancement	253	374	425
> résultat de l'exercice	269	61	-52
> dotation aux amortissements	17	17	16
> dotation nette aux provisions de haut de bilan	677	431	462
> résultat sur cessions d'actifs et divers	-710	-135	-1
Variation du besoin en fonds de roulement	1 031	1 060	-36
<b>1 - Flux issus de l'activité courante</b>	<b>1 284</b>	<b>1 434</b>	<b>389</b>
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	-1 573	-599	-703
> immobilisations corporelles et incorporelles	-2	-22	-8
> titres de participation	-1 554	-577	-695
> autres immobilisations financières et divers	-17		
Cessions ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé	871	157	53
> immobilisations corporelles et incorporelles	1	124	2
> titres de participation	870	32	
> autres immobilisations financières et divers		1	51
<b>2 - Flux issus de l'investissement</b>	<b>-702</b>	<b>-442</b>	<b>-650</b>
Dividendes mis en paiement	-150	-128	-120
Remboursement de dettes financières	-313	-1 771	-175
Variation des concours financiers en compte-courant de la centrale de trésorerie du groupe	542	103	-392
Augmentation des dettes financières		900	1 170
Augmentation des capitaux propres	65	71	22
<b>3 - Flux issus du financement</b>	<b>144</b>	<b>-825</b>	<b>505</b>
<b>Total des flux de la période (1 + 2 + 3)</b>	<b>726</b>	<b>167</b>	<b>244</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>801</b>	<b>75</b>	<b>-92</b>

# Principales prises de participations en France

## *I - Franchissements de seuil en part de capital et en part de droits de vote dans une société française*

> GROUPE GTM a procédé, le 15 avril 1999, à l'acquisition de la totalité du capital de la SOCIETE FINANCIERE FONCIERE ET FORESTIERE, elle-même détentrice de 22,60 % du capital de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE.

A l'issue de l'offre publique d'achat initiée ensuite sur le capital de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE et clôturée le 14 juin 1999, GROUPE GTM s'est trouvé directement détenteur de 971 385 actions représentant 74,26 % du capital.

> GROUPE GTM a également participé, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1999, à une augmentation de capital réservée de la société AEROPORT DE PARIS MANAGEMENT, lui assurant une participation de 34 % dans le capital de la société.

## *II - Prises de contrôle indirect dans des sociétés françaises*

<i>Dénomination des titres acquis ou souscrits</i>	<i>Société exerçant le contrôle direct</i>
--	--

### *Bâtiment et Travaux Publics*

ETABLISSEMENTS FARGEOT	GTM CONSTRUCTION
MANCUSO	GTM CONSTRUCTION

### *Routes*

ETABLISSEMENTS CHADEL	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
MATERIAUX DE L'ESSONNE ET DU LOING (M.E.L.)	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS DE BRESSUIRE (S.T.P.B.)	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
SOCIETE NOUVELLE DES CARRIERES DE LA MEILLERAIE	CARRIERES KLEBER MOREAU
VECCHETTI	T.P. GOULARD

### *Industriel*

CMP ENTREPOSE	ENTREPOSE
PARTICIPATION FINANCIERE CHAUDRONNERIE	ENTREPOSE
CLECIM ET CIE	DELATTRE-LEVIVIER
SECMI	DELATTRE-LEVIVIER
COCENTALL	DELATTRE-LEVIVIER

### *Électricité*

ENTREPRISE ELECTRIQUE J. BONNET	AMS ENTREPRISES
---------------------------------	-----------------

### *Concessions*

GROUPEMENT D'INVESTISSEMENTS ET DE SERVICES (GIS)	LES PARCS GTM
---	---------------

### *Ingénierie*

INGEROP LITWIN	INGEROP PARTICIPATIONS
----------------	------------------------

# Rapport général des Commissaires aux Comptes

sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 1999

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999, sur :

- > le contrôle des comptes annuels de la société GROUPE GTM, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- > les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation

d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 356 et 356-3 de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 14 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

Gérard DAUGE  
Compagnie Régionale de Paris

BARBIER FRINAULT et AUTRES  
Francis SCHEIDECKER  
Compagnie Régionale de Versailles

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

sur les conventions réglementées - Exercice clos le 31 décembre 1999

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Convention autorisée au cours de l'exercice

Dans sa séance du 15 décembre 1999, votre Conseil d'Administration a décidé l'abandon de la créance que votre société détenait sur la S.A.R.L RECIM à hauteur de 849 000 francs, (129 429 euros) assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Fait à Paris, le 14 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

Gérard DAUGE  
Compagnie Régionale de Paris

BARBIER FRINAULT et AUTRES  
Francis SCHEIDECKER  
Compagnie Régionale de Versailles

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

## 1°) Avec la société SUEZ LYONNAISE DES EAUX

L'assistance générale fournie à GROUPE GTM par la société SUEZ LYONNAISE DES EAUX, au cours de l'exercice 1999 à été rémunérée par une redevance d'un montant de 22 000 000 francs (3 353 878 euros).

## 2°) Avec la société ETPM

Les loyers enregistrés en produits à la clôture de l'exercice 1999 au titre du sous affrètement de barges à la société ETPM se décomposent comme suit :

	FRF	euros
Pour la barge 801	10 390 300	1 583 991
Pour la barge Polaris	13 589 176	2 071 656

## 3°) Retours à meilleure fortune

Des retours à meilleure fortune ont été enregistrés au cours de cet exercice en provenance de deux sociétés :

	FRF	euros
ELIGE PARTICIPATIONS	14 491 233	2 209 174
INGEROP PARTICIPATIONS	11 396 294	1 737 354

# INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

## SOMMAIRE

> Historique du Groupe	114
> Principales dispositions statutaires	115
> Caractéristiques du capital	118
> Marché des titres émis par la société	122
> Organes d'administration et de contrôle	123
> Rapport des Commissaires aux comptes au titre des décisions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2000	126
> Résolutions soumises à l'Assemblée Générale du 24 mai 2000	128

## Historique du groupe

---

1891	<i>Création de la Société des Grands Travaux de Marseille</i>
1903	<i>Introduction en Bourse</i>
1935	<i>Création de la Société Entrepose</i>
1962	<i>Création des premiers parcs de stationnement concédés à Paris</i>
1965	<i>Création avec Entrepose d'une filiale commune, spécialisée dans l'offshore : ETPM</i>
1968	<i>Transformation des Grands Travaux de Marseille en holding sous le nom de GTM</i>
1969	<i>Participation à la création de la société concessionnaire d'autoroutes : Cofiroute</i>
1974	<i>Prise de participation dans ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE</i> <i>Création avec ENTREPOSE d'une filiale commune, spécialisée dans l'électricité : GTME</i>
1982	<i>Fusion des Grands Travaux de Marseille (GTM) et d'ENTREPOSE donnant naissance à GTM-ENTREPOSE</i>
1984-1986	<i>Prises de participation dans les sociétés Inter G (devenue Ingerop) et Mills</i>
1990	<i>Prise de contrôle de DELATTRE-LEVIVIER, spécialisée dans la maintenance industrielle</i>
1994-1995	<i>Création de DUMEZ-GTM née du rapprochement des activités bâtiment et génie civil de DUMEZ et GTM-ENTREPOSE</i>
1997	<i>GTM-ENTREPOSE devient GROUPE GTM</i>
1999	<i>Désengagement du secteur offshore et acquisition de l'ENTREPRISE INDUSTRIELLE</i>

---

# Principales dispositions statutaires

## **Dénomination**

GROUPE GTM

Nationalité française

## **Siège social**

61 avenue Jules Quentin

92000 NANTERRE (Hauts-de-Seine)

## **Forme juridique et textes applicables**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration, régie par la Loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.

## **Législation**

Législation française.

## **Constitution - Expiration - Durée**

La Société GROUPE GTM a été constituée le 8 octobre 1891. Compte tenu d'une prorogation de la durée de la Société intervenue le 3 novembre 1951, le terme de la Société est actuellement fixé au 2 novembre 2050.

## **Objet social (article 1<sup>er</sup> des statuts)**

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

1. L'étude, l'entreprise et l'exécution de tous travaux publics ou privés, de quelque nature que ce soit ;
2. La prise en concession, l'achat, la rétrocession, la prise à bail, l'affermage et l'entretien de toutes concessions ou autorisations se rattachant à l'industrie ou aux travaux publics, notamment de réseaux de chemins de fer, tramways, systèmes et moyens de transport, de routes, de ports, de ponts, d'aéroports, de canaux, d'usines ou réseaux de distribution d'énergie, de gaz, d'eau ;
3. L'achat, la fabrication, la construction et la vente de fournitures, machines, outils, appareils et matériel pouvant être utilisés par l'Administration, les entreprises publiques et privées ;
4. Toutes entreprises et toutes opérations généralement quelconques, pouvant concerner directement ou indirectement les activités d'aménagement et de construction, et de prestations de services ;

5. La participation directe ou indirecte à toutes les opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, souscriptions ou achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'association ou participation ou par tout autre moyen ;

6. La prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou Sociétés dont le commerce ou l'industrie seraient similaires à ceux de la présente Société, ou de nature à favoriser les propres commerce et industrie de celle-ci ;

7. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets de la Société ou à tous objets similaires ou connexes.

## **R.C.S.**

NANTERRE B 562 011 890

Code APE: 741 J

## **Lieu où peuvent être consultés les documents juridiques**

Siège social.

## **Exercice social**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## **Répartition des bénéfices (article 43 des statuts)**

Sur le bénéfice de l'exercice diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait un prélèvement du vingtième affecté à la formation de la réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.

Le solde augmenté du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable.

Sur ce bénéfice distribuable, il est prélevé :

1. La somme nécessaire pour servir aux Actionnaires, à titre de premier dividende 5 % des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties sans que, si les bénéfices d'un exercice ne permettent pas d'effectuer ce paiement, les Actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des exercices suivants.

2. Les sommes que l'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décidera de reporter à nouveau ou d'affecter à la constitution de toutes réserves ou d'un fonds de prévoyance en vue notamment de l'amortissement total ou partiel des actions de la Société.

Le solde du bénéfice distribuable, après les prélèvements ci-dessus, sera réparti également entre tous les Actionnaires, au prorata du montant nominal de leurs actions à titre de dividende.

### **Assemblées générales**

#### **Réunion - Convocation (article 30 des statuts)**

Les Actionnaires se réunissent chaque année en Assemblée Générale Ordinaire dans les six mois de la clôture de l'exercice. En outre, des Assemblées Ordinaire, Extraordinaire ou Spéciale peuvent être convoquées à tout moment dans les cas prévus par la loi et les présents statuts.

Les Assemblées d'Actionnaires se tiennent au Siège social ou en tout autre lieu du département du Siège social ou à Paris.

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Les Actionnaires sont convoqués par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales du lieu du Siège social et également au "Bulletin des Annonces Légales Obligatoires".

En outre, les Actionnaires, titulaires de titres nominatifs, depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, prévue à l'alinéa précédent, sont convoqués par lettre missive qui est recommandée s'ils en avancent les frais.

Le délai entre la date de l'insertion ou de la dernière des insertions contenant l'avis de convocation et la date de l'Assemblée est au moins de quinze jours sur première convocation et de six jours sur convocation suivante.

#### **Conditions d'Admission aux Assemblées (article 32 des statuts)**

Les Assemblées Générales Ordinaires se composent de tous les Actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées des versements exigibles. Les propriétaires d'un

nombre d'actions inférieur à dix pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou par le conjoint de l'un d'eux. Les autres Assemblées se composent de tous les Actionnaires indistinctement. Nul ne peut représenter un Actionnaire s'il n'est lui-même Actionnaire ou conjoint de l'Actionnaire représenté.

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné soit à l'inscription de l'Actionnaire sur les registres des actions nominatives de la Société, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée, soit au dépôt, dans le même délai, aux lieux indiqués par l'avis de convocation, d'un certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions au porteur inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée. Le dépositaire du certificat ci-dessus mentionné doit, à la demande de tout Actionnaire ayant effectué la formalité, en attester sur le formulaire de vote par correspondance ou sur la procuration établie au nom de l'Actionnaire ou sur un document séparé établi à la seule fin d'être annexé à ce formulaire ou à la procuration. A compter de la délivrance de cette attestation, l'Actionnaire ne peut choisir un autre mode de participation à l'Assemblée.

Les Représentants légaux d'Actionnaires juridiquement incapables et les Représentants des Sociétés Actionnaires ont accès aux Assemblées qu'ils soient ou non personnellement Actionnaires.

Les formules de procuration et de vote par correspondance sont établies et adressées conformément à la législation en vigueur.

La formule de procuration informe l'Actionnaire que s'il en est fait retour à la Société ou à l'une des personnes habilitées par elle à recueillir les procurations sans indication de Mandataire, il sera émis en son nom un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration et un vote défavorable à l'adoption de tous autres projets de résolutions. Pour émettre tout autre vote, l'Actionnaire doit faire choix d'un Mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par son Mandant.

La formule de vote par correspondance informe l'Actionnaire de façon très apparente que toute abstention exprimée dans le formulaire ou résultant de l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution.

#### ***Droit de vote (article 38 des statuts)***

Chaque Membre de l'Assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation, sous réserve des dispositions des articles 356-1, 356-4 et 359-1 de la loi du 24 juillet 1966. Un droit de vote double est toutefois accordé aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, lorsque ces actions sont inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même Actionnaire. Il est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles ce dernier bénéficiait déjà de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Toutefois, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre ce droit et n'interrompt pas non plus le délai nécessaire pour l'acquérir.

Les votes des Actionnaires présents ou représentés par un Mandataire sont exprimés à main levée, à moins que le scrutin secret soit demandé soit par le Président, soit par un nombre d'Actionnaires représentant au moins le dixième du capital social.

Tout Actionnaire peut voter par correspondance dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

L'apporteur ou le bénéficiaire d'un avantage particulier n'a voix délibérative ni pour lui-même ni comme Mandataire et ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul de la majorité.

#### ***Franchissement de seuils statutaires (articles 8-1 et 8-2 des statuts)***

Les titres inscrits en compte se transmettent par virement de compte à compte.

La négociation en bourse des titres nominatifs ne peut se faire qu'après leur transformation en titres au porteur.

Outre les obligations prévues aux articles 356-1 à 356-4 de la loi du 24 juillet 1966, tout actionnaire détenant au moins 2,5 % du capital est tenu d'en informer la Société dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil, et de renouveler dans le même délai sa déclaration chaque fois qu'un nouveau seuil de 2,5 % sera franchi.

En cas de non respect de cette obligation d'information, et à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 pour 100 au moins du capital de la Société, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la date de régularisation de la notification.

## Caractéristiques du capital

Au 31 décembre 1999, le capital était de 123 449 728 euros, divisé en 15 431 216 actions de 8 euros chacune entièrement libérées, toutes de même catégorie.

### Tableau d'évolution du capital

Dates	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Variations du capital social et des primes		Nombre d'actions après l'opération	Montants successifs du capital  (en francs)
			Nominal  (en francs)	Primes d'émission ou d'apport  (en francs)		
31.12.94					9 640 117	482 005 850
30.06.95	Emission d'actions en rémunération de l'apport de titres DUMEZ-GTM	1 226 138	61 306 900	577 182 600	10 866 255	543 312 750
12.09.95	Souscription réservée aux salariés (PEE)	121 700	6 085 000	28 721 200	10 987 955	549 397 750
	Exercice des droits de souscription attachés à des OBSA	21	1 050	13 670	10 987 976	549 398 800
09.11.95	Emission d'actions en échange d'actions et d'obligations ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE	3 666 648	183 332 400	954 456 181	14 654 624	732 731 200
23.09.96	Paiement du dividende en actions	330 633	16 531 650	76 376 223	14 985 257	749 262 850
14.01.97	Exercice des droits de souscription attachés à des OBSA	36	1 800	14 760	14 985 293	749 264 650
23.09.97	Souscription réservée aux salariés (PEE)	88 332	4 416 600	17 578 068	15 073 625	753 681 250
25.03.98	Levées d'options de souscription d'actions	2 620	131 000	717 680	15 076 245	753 812 250
23.09.98	Souscription réservée aux salariés (PEE)	197 588	9 879 400	56 905 344	15 273 833	763 691 650
	Levées d'options de souscription d'actions	10 080	519 000	2 877 070	15 284 213	764 210 650
24.03.99	Levées d'options de souscription d'actions	7 460	373 000	2 042 230	15 291 673	764 583 650
			(en euros)	(en euros)		(en euros)
24.03.99	<b>Conversion du capital en euros</b>					<b>116 560 026</b>
24.03.99	Fixation à 8 euros du nominal par incorporation de primes au capital social		5 773 358	-5 773 358		122 333 384
30.12.99	Souscription réservée aux salariés (PEE)	73 523	588 184	5 528 929	15 365 196	122 921 568
30.12.99	Levées d'options de souscription d'actions	66 020	528 160	2 830 084	<b>15 431 216</b>	<b>123 449 728</b>

Au 31 décembre 1999, il n'existait aucun titre émis par la Société (obligations convertibles, obligations échangeables, bons de souscription d'actions) donnant droit à souscription d'actions.

# Répartition du capital et des droits de vote

## Situation au 31 décembre 1999

Au 31 décembre 1999, le nombre total des droits de vote s'établissait à 23 267 880 et le nombre d'actionnaires nominatifs à 304. A cette même date et à la connaissance du Conseil d'Administration, les actionnaires détenant directement ou indirectement 5 % ou plus du capital social ou des droits de vote étaient :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
FIDED <sup>(1)</sup>	5 618 095	36,58 %	11 236 190	48,29 %
DUMEZ <sup>(1)</sup>	1 261 046	8,21 %	2 522 092	10,83 %
SUEZ LYONNAISE DES EAUX	716 870	4,66 %	1 319 085	5,67 %
<b>Total</b>	<b>7 596 011</b>	<b>49,45 %</b>	<b>15 077 367</b>	<b>64,79 %</b>

<sup>(1)</sup> SUEZ LYONNAISE DES EAUX détient directement ou indirectement 100 % du capital de FIDED et DUMEZ.

Pourcentage de capital et de droits de vote détenus par l'ensemble des Membres du Conseil d'Administration :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
MOBIL OIL Française	387 444	2,52 %	774 888	3,33 %
Autres administrateurs	8 917	0,05 %	9 184	0,03 %
<b>Total</b>	<b>396 361</b>	<b>2,57 %</b>	<b>784 072</b>	<b>3,36 %</b>

> Au 31 décembre 1999, la société détient directement 19 660 actions propres en portefeuille, représentant 0,13 % du capital.

> A la connaissance du Conseil d'Administration, il n'y a pas de pacte d'actionnaires.

## Situation au 31 mars 2000

Au 31 mars 2000, les pourcentages de capital et de droits de vote détenus par le groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX demeurent quasiment inchangés à respectivement 49,54 % et 64,78 %.

La part d'actions propres détenue par GROUPE GTM a été portée à 1,58 % du capital, soit 241 805 actions.

## Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des 3 dernières années

	% du capital			% de droits de vote		
	Groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX	MOBIL OIL Française	Public	Groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX	MOBIL OIL Française	Public
Situation au 31.12.1996	50,32	3,92	45,76	62,44	2,84	34,72
Situation au 31.12.1997	50,02	3,89	46,07	65,77	2,64	31,56
Situation au 31.12.1998	48,95	2,53	48,52	64,49	3,34	32,17
Situation au 31.12.1999	49,45	2,52	48,03	64,79	3,33	31,88

## Souscriptions d'actions réservées aux salariés du groupe dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise

Les salariés du groupe ont participé, à diverses reprises depuis 1992, à des augmentations de capital de GROUPE GTM, souscrites par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement constitué à cet effet.

Le nombre de titres détenu par le personnel par l'intermédiaire de ce Fonds Commun de Placement est de 409 264 actions au 31 décembre 1999. Cette participation représente 2,65 % du capital et 1,75 % des droits de vote à cette même date.

**Options de souscription d'actions en cours de validité attribuées à des dirigeants et salariés du Groupe**

<i>Date de l'Assemblée autorisant l'ouverture d'options</i>	8 juin 1994	(1)	30 juin 1995	30 juin 1995	11 juin 1997	14 mai 1998
<i>Date du Conseil d'Administration attribuant les options</i>	10 avril 1995	12 sept. 1995	11 juin 1996	27 mars 1997	25 mars 1998	24 mars 1999
<i>Nombre de bénéficiaires membres du Comité Exécutif</i>	11		10	9	10	12
<i>Nombre de bénéficiaires en dehors des membres du Comité Exécutif</i>	759	40	195	206	206	360
<i>Nombre d'options attribuées aux membres du Comité Exécutif</i>	20 000		23 000	24 000	25 750	55 000
<i>Nombre d'options attribuées en dehors des membres du Comité Exécutif</i>	171 590	19 200	120 250	124 750	123 150	233 695
<i>Date d'expiration</i>	9 avril 2000	11 sept. 2002	10 juin 2004	26 mars 2005	24 mars 2006	23 mars 2007
<i>Prix de souscription</i>	51,68 euros	56,40 euros	46,34 euros	44,97 euros	60,98 euros	79,03 euros
<i>Nombre d'actions souscrites au 31.12.1999</i>	59 180	700	15 050	9 000	1 550	1 000

(1) Options issues d'options consenties par l'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE et converties lors de l'échange d'actions d'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE contre des actions GROUPE GTM

Au 31 décembre 1999, la situation cumulée des différents plans est la suivante :

- Nombre d'options délivrées	940 585
- Nombre d'options levées	86 480
- Nombre d'options non levées	854 105

### **Autorisations en cours de validité données au Conseil d'Administration au titre d'opérations sur le capital**

<i>Nature de l'opération</i>	<i>Montant nominal maximal (euros)</i>	<i>Montant utilisé</i>	<i>Date d'expiration</i>
Souscription d'actions, bons, certificats d'investissements, valeurs mobilières composées, avec maintien du droit préférentiel de souscription.	75 millions (actions) 25 millions (certificats d'investissement) 300 millions (valeurs mobilières représentatives de créances)		1 <sup>er</sup> août 2001
Souscription d'actions, bons, certificats d'investissements, valeurs mobilières composées, avec suppression du droit préférentiel de souscription.	500 millions (actions)* 150 millions (certificats d'investissement) 2 milliards (valeurs mobilières représentatives de créances)		1 <sup>er</sup> août 2001
Emprunts obligataires	300 millions		1 <sup>er</sup> juin 2004
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfiques ou autres éléments incorporables.			1 <sup>er</sup> août 2001
Possibilité d'utiliser les autorisations d'émission d'actions en période d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société.			24 mai 2000
Souscription d'actions réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise.	3 % du capital au jour de la décision du Conseil d'Administration.	73 523 actions, soit 0,5 % du capital	1 <sup>er</sup> juin 2004**
Actions à émettre par exercice d'options de souscription au bénéfice de dirigeants et membres du personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées.	2 % du capital au jour de la décision d'attribution des options par le Conseil.		1 <sup>er</sup> juin 2004***

\* À l'intérieur de ce plafond, autres plafonds :  
- 25 millions (en cas d'émission de bons de souscription d'actions)  
- 50 millions (en cas d'émission de titres émis dans le cadre d'une offre publique d'échange)  
- 25 millions (en cas d'émission d'actions sur présentation de titres émis par des sociétés dont GROUPE GTM détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital)

\*\* Le renouvellement de cette autorisation jusqu'au 23 mai 2005, dans les mêmes limites d'augmentation de capital, est proposé à l'Assemblée Générale du 25 mai 2000. Si la résolution correspondante est approuvée, la délégation en cours à la date de la publication du présent document sera privée d'effet à hauteur de la partie non encore utilisée.

\*\*\* Cette délégation sera privée d'effet si l'Assemblée Générale du 24 mai 2000 adopte une nouvelle délégation permettant au Conseil d'Administration de consentir jusqu'au 23 mai 2005 aux dirigeants et au personnel du groupe des options de souscription ou d'achats d'actions. Le montant total des actions futures à créer en vertu de cette nouvelle autorisation sera soumis à la même limite que celle applicable à l'autorisation en cours à la date de publication du présent document.

Il est également proposé à l'Assemblée Générale du 24 mai 2000 de renouveler l'autorisation donnée au Conseil pour acquérir en Bourse les propres actions de la société dans les conditions fixées par les articles 217.2 et suivants de la loi du 24 juillet 1966. Un programme soumis au visa de la Commission des Opérations de Bourse fait le point sur les modalités d'utilisation de cette autorisation.

## Marché des titres émis par la société

### Évolution du nombre d'actions et du dividende sur 5 ans

L'action GROUPE GTM est cotée à la Bourse de Paris au Règlement Mensuel. Elle fait partie des actions retenues dans l'indice SBF 80.

Années	Nombre d'actions rémunérées	Dividende versé au titre de l'exercice (en euros)			Cours de Bourse (en euros)			Taux de rendement sur la base du dernier cours (%)
		Net	Avoir fiscal	Revenu global	Plus haut	Plus bas	Dernier cours	
1995	14 654 624	1,22	0,61	1,83	70,89	45,22	52,37	3,5
1996	14 985 257	1,22	0,61	1,83	54,55	34,47	36,59	5,0
1997	15 076 245	1,30	0,65	1,95	70,74	35,55	61,74	3,1
1998	15 291 673	1,50	0,75	2,25	108,85	57,24	88,42	2,5
1999	15 431 216	2,35	1,17	3,52	113,60	75,00	96,50	3,6

Les dividendes versés au titre de l'exercice 1999 seront payés en numéraire à compter de la date de mise en paiement, soit le 3 juillet 2000. Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans sont reversés à l'Etat.

Au 31 mars 2000, l'action cotait 77,40 euros

### Évolution du cours de Bourse et du volume de transactions de l'action GROUPE GTM

Années	Mois	Cours extrêmes		Nombre de titres échangés	Capitaux (en millions d'euros)
		Plus haut (en euros)	Plus bas (en euros)		
1998	octobre	98,33	70,13	471 916	41,02
	novembre	106,71	91,62	715 506	71,61
	décembre	96,04	79,12	399 327	34,01
1999	janvier	99,10	82,00	309 617	27,50
	février	94,50	75,00	904 982	76,18
	mars	92,00	76,00	420 750	34,78
	avril	92,80	84,00	432 285	38,20
	mai	96,00	87,70	277 075	25,77
	juin	113,60	91,00	472 131	48,79
	juillet	105,50	93,10	520 233	50,67
	août	105,40	92,00	244 643	24,03
	septembre	112,00	97,50	246 355	25,63
	octobre	107,80	93,00	390 155	39,83
	novembre	104,00	90,15	422 147	40,30
	décembre	98,00	89,00	546 838	51,11
2000	janvier	100,60	80,95	358 934	33,11
	février	98,60	78,00	338 019	30,32
	mars	86,00	68,00	1 137 823	89,32

### Obligations

Emission pour un montant total de 900 millions de francs de 180 000 obligations au nominal de 5 000 francs, amortissables en totalité le 8 juin 2005 par remboursement au pair.

# Organes d'administration, de direction et de contrôle

## Nom et fonctions des membres du Conseil d'Administration

Nom - Prénom	Fonction dans GROUPE GTM	Nomination au Conseil d'Administration	Échéance du mandat en cours	Principale fonction de présidence ou de direction en dehors des sociétés contrôlées par GROUPE GTM
Jean-Louis BRAULT	Président du Conseil d'Administration	9.11.1995	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2001	
Jérôme TOLOT	Directeur Général et Administrateur	14.05.1998	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2000	
André JARROSSON	Président d'Honneur Administrateur	30.06.1982	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2000	
Philippe BRONGNIART	Administrateur	14.05.1998	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2000	Membre du Directoire SUEZ LYONNAISE DES EAUX
Francis GUTMANN	Administrateur <sup>(1)</sup>	11.06.1996	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2001	Président d'Honneur GAZ DE FRANCE
François JACLOT	Administrateur	14.05.1998	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2000	Membre du Directoire SUEZ LYONNAISE DES EAUX
Christian MAURIN	Administrateur	11.06.1997	Renouvellement pour 3 ans proposé à l'Assemblée du 24 mai 2000	Président du Conseil d'Administration DEGREMONT
MOBIL OIL Française représentée par Christian SCHNEEBELI	Administrateur <sup>(1)</sup>	11.06.1996	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2001	
Jérôme MONOD	Administrateur	27.06.1991	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2001	Président du Conseil de Surveillance SUEZ LYONNAISE DES EAUX
Guy de PANAFIEU	Administrateur <sup>(1)</sup>	18.06.1992	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2000	Président du Conseil d'Administration BULL

<sup>(1)</sup> Administrateur indépendant du groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX, principal actionnaire.

## Censeur

Pierre DELAPORTE	Censeur	2.06.1999	Assemblée Générale statuant sur les comptes 2000	Président d'Honneur ELECTRICITE DE FRANCE
------------------	---------	-----------	--	---

### **Conventions réglementées**

Les conventions en cours au 31 décembre 1999 et visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 sont décrites dans le rapport des Commissaires aux Comptes.

Elles rentrent dans le cadre de la gestion courante du groupe.

Aucune convention nouvelle de ce type n'a été conclue entre le 31 décembre 1999 et la date de publication du présent document.

### **Gouvernement de l'entreprise et fonctionnement du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration se réunit en principe quatre fois par an.

Trois comités, composés des membres du Conseil, sont chargés d'assister le Président et le Conseil d'Administration.

### **Comité de Déontologie**

Il est composé d'au moins 3 Administrateurs ou Censeurs, dont l'un au moins est indépendant de la Direction Générale de l'Entreprise. Le Comité de Déontologie a pour mission de veiller au respect des valeurs sur lesquelles GROUPE GTM fonde son action et des règles de conduite que chacun des, aucune convention nouvelle de ce type n'a été conclue entre le 31 décembre 1999 et la date de publication du présent document. collaborateurs du Groupe doit respecter.

Il se réunit au moins deux fois par an et rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

Le Comité de Déontologie de GROUPE GTM est composé de Messieurs Philippe BRONGNIART et Christian SCHNEEBELI.

### **Comité d'Audit**

Il est composé d'au moins 3 Administrateurs ou Censeurs, indépendants de la Direction Générale de GROUPE GTM. Il veille à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de GROUPE GTM et à la qualité de l'information délivrée aux Actionnaires.

Il se réunit au moins deux fois par an et a libre accès aux Commissaires aux Comptes et aux auditeurs internes et externes de la Société. Il rend compte au Conseil d'Administration de ses travaux et observations.

Le Comité s'est réuni à deux reprises en 1999, avant la publication des comptes annuels et avant la publication des comptes semestriels.

Le Comité d'Audit de GROUPE GTM est composé de Messieurs Pierre DELAPORTE, André JARROSSON et Christian MAURIN.

### **Comité des Rémunérations**

Il a défini la rémunération des Mandataires sociaux de GROUPE GTM.

Le Comité des Rémunérations est composé de deux Administrateurs, Messieurs Jérôme MONOD et François JACLOT.

∴

## Comité exécutif

Prénom - Nom	Ancienneté	Principales fonctions de présidence ou de direction au sein du groupe
Jean-Louis BRAULT	16 ans (*)	Président-Directeur Général de GROUPE GTM Président-Directeur Général de DUMEZ-GTM Président-Directeur Général de COFIPARCO Président du Conseil de Surveillance d'ENTREPOSE
Jérôme TOLOT	18 ans (*)	Directeur Général de GROUPE GTM Président du Conseil de Surveillance de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Jacques ALLEMAND	27 ans (**)	Président-Directeur Général de GTM CONSTRUCTION Président-Directeur Général de CHANTIERS MODERNES Président-Directeur Général de DUMEZ CONSTRUCTION
François CHENEVIER	9 ans (**)	Directeur Général Adjoint de GROUPE GTM Président du Directoire d'ENTREPOSE Président-Directeur Général de DELATTRE-LEVIVIER
Jean-Louis DURAND	10 ans (**)	Gérant-Directeur Général d'ELIGE
Olivier KREISS	14 ans (*)	Vice-Président de GROUPE GTM en charge du Développement International
Pierre LEON-DUFOUR	37 ans (**)	Directeur Général Adjoint de GROUPE GTM en charge du Département Concessions
Jean-Claude ROUDE	21 ans (**)	Président-Directeur Général d'ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
Yves THUILLIER	26 ans (**)	Président-Directeur Général de GTMH Président du Directoire de L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Hervé TRICOT	25 ans (**)	Directeur Général de DUMEZ-GTM

(\*) dans le groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX.

(\*\*) dans le GROUPE GTM.

## Commissaires aux comptes

### Commissaires aux comptes titulaires

BARBIER, FRINAULT et AUTRES  
représenté par : Francis SCHEIDECKER  
41, rue Ybry  
92576 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

Date de nomination : 14 mai 1998  
Date d'expiration du mandat : Assemblée statuant sur  
les comptes de l'exercice 2003

Gérard DAUGE

22, avenue de la Grande Armée  
75858 PARIS CEDEX 17

Date de nomination : 8 juin 1994  
Renouvellement du mandat pour six exercices proposé à  
l'Assemblée du 24 mai 2000

### Commissaires aux comptes suppléants

Michel LEGER  
Date de nomination : 18 juin 1992  
Date du dernier renouvellement de mandat :  
14 mai 1998

Date d'expiration du mandat : Assemblée statuant sur  
les comptes de l'exercice 2003

Philippe TISSIER-CHAUVEAU  
Date de nomination : 8 juin 1994  
Renouvellement du mandat pour six exercices proposé à  
l'Assemblée du 24 mai 2000

# Rapport spécial des commissaires aux comptes

à l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2000

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, et en exécution des missions prévues par la loi du 24 juillet 1966 concernant les autorisations qu'il vous est demandé de donner à votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur les résolutions qui vous sont proposées :

- > Autorisation à conférer au Conseil d'Administration d'opérer en Bourse sur ses propres actions (7<sup>ème</sup> résolution).
- > Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne GROUPE GTM (8<sup>ème</sup> résolution).
- > Délégation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de convertir des options de souscription et d'achat d'actions aux dirigeants et au personnel de la société et de certaines sociétés qui lui sont liées (9<sup>ème</sup> résolution).

Ces résolutions annulent et remplacent celles données par votre Assemblée du 2 juin 1999.

## **1.- Autorisations à conférer au Conseil d'opérer en Bourse sur ses propres actions.**

Il vous est demandé d'autoriser votre Conseil à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social de la Société, sur une durée de 18 mois à compter de la date de la présente Assemblée, et ce, en conformité avec les dispositions de la Loi du 24 juillet 1966.

Il vous est précisé que ces achats pourront être utilisés, notamment aux fins :

- > de remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la société;
- > de remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- > de régularisation des cours, par une intervention sur le marché du titre;
- > de mise en œuvre de programmes d'achat d'action par les salariés et/ou l'octroi d'options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Étant précisé qu'il a été retenu :

- > un prix maximal d'achat fixé à 130 euros par action (856 francs)
- > un prix maximal de vente fixé à 75 euros par action (492 francs)

En outre, il vous est demandé d'autoriser le Conseil à annuler ces actions acquises, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois et à réduire corrélativement le capital social en imputant la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

## **2.- Autorisations à donner au Conseil d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne GROUPE GTM.**

Il vous est demandé d'autoriser votre Conseil à augmenter le capital en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions dont la souscription sera réservée aux membres du personnel salarié de la Société et de certaines Sociétés ou Groupements d'Intérêt Economique qui lui sont liés, le nombre total ne pouvant dépasser 3 % du capital social au jour de la décision de votre Conseil d'Administration.

La présente décision emporte renonciation au droit préférentiel des actionnaires à la souscription des actions à émettre en vertu de l'autorisation qui précède.

**3.- Délégation à donner au Conseil à l'effet de consentir des options de souscription et d'achat d'actions aux dirigeants et au personnel de la Société et de certaines Sociétés qui lui sont liées.**

Il vous est demandé d'autoriser le Conseil d'Administration à consentir en une fois ou plusieurs fois, dans le délai de cinq ans à compter du jour de la présente assemblée, au bénéfice de ceux qu'il désignera parmi les dirigeants et les membres du personnel de la Société ainsi que de certaines des Sociétés ou Groupements d'Intérêts Economiques qui lui sont liés dans les conditions énoncées à l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société, émises au titre de l'augmentation de son capital ou à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats faits par celle-ci dans les conditions légales et réglementaires.

Cette présente décision comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription.

Le rapport de votre Conseil vous informe des conditions relatives au prix d'achat des actions et vous précise que cette présente autorisation ne pourra pas donner droit de souscrire un nombre total d'actions nouvelles supérieures à 2 % du capital social au jour de la décision de votre Conseil.

Nous avons examiné les différents projets qui vous sont soumis en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de la réduction éventuelle du capital (7<sup>ème</sup> résolution), nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités décrites dans le rapport de votre Conseil d'Administration.

Concernant le projet d'augmentation éventuelle de capital, (prévu dans la 8<sup>ème</sup> résolution), le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'émission sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dont le principe entre cependant dans la logique des opérations soumises à votre approbation.

En conséquence, et conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'émission par votre Conseil d'Administration.

Concernant l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel, (9<sup>ème</sup> résolution), nous avons procédé aux vérifications des modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les modalités proposées.

Fait à Paris, le 14 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

Gérard DAUGE  
Compagnie Régionale de Paris

BARBIER FRINAULT ET AUTRES  
Francis SCHEIDECKER  
Compagnie Régionale de Versailles

# Résolutions

à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 24 mai 2000

## A titre ordinaire

### Première résolution

#### Approbation des comptes de l'exercice 1999

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 1999 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant ressortir un bénéfice de 40 986 584,37 euros (268 854 369,22 francs français).

### Deuxième résolution

#### Affectation du résultat et fixation du dividende

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice ; soit 40 986 584,37 euros, telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

- > dotation à la réserve légale (assimilée à une dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme) d'une somme de 694 608,54 euros
- > dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme du complément, soit 40 291 975,83 euros

Il est en outre précisé qu'un complément de réserve spéciale de plus values à long terme de 11 479 518,48 euros sera constitué par assimilation de la réserve légale existante à cette réserve spéciale.

L'Assemblée décide également de fixer le dividende net par action à 2,35 euros (15,41 francs). Afin de permettre cette distribution aux 15 431 216 actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice 1999, elle décide de prélever la somme nécessaire, soit 36 263 357,60 euros sur les primes liées au capital social.

S'ajoute au dividende net unitaire de 2,35 euros (15,41 francs) un avoir fiscal de 1,17 euro (7,70 francs) pour les actionnaires bénéficiant d'un avoir fiscal de 50 % des sommes nettes distribuées et de 0,94 euro (6,16 francs) pour les actionnaires bénéficiant d'un avoir fiscal de 40 % des sommes distribuées.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1965, les sommes distribuées à titre de dividende pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes par action de 50 francs nominal :

	1996 (francs)	1997 (francs)	1998 (euros)
Dividende	8,00	8,50	1,50
Avoir fiscal	4,00	4,25	0,75 <sup>1</sup> ou 0,67 <sup>2</sup>
Revenu global par action	12,00	12,75	2,25 <sup>1</sup> ou 2,17 <sup>2</sup>
Nombre d'actions	14 985 257	15 076 245	15 291 673
Résultat distribué	119 882 056	128 148 082	22 937 509

<sup>1</sup> Pour les actionnaires bénéficiant d'un avoir fiscal de 50 % des sommes nettes distribuées. <sup>2</sup> Pour les actionnaires bénéficiant d'un avoir fiscal de 45 % des sommes nettes distribuées

### Troisième résolution

#### Opérations visées à l'article 101 de la Loi du 24 juillet 1966

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, approuve ces opérations telles qu'elles résultent dudit rapport.

### Quatrième résolution

#### Renouvellement du mandat d'un Administrateur

L'Assemblée Générale réélit en qualité d'Administrateur Monsieur Christian MAURIN, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale tenue en 2003 qui délibérera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

### **Cinquième résolution**

#### *Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire*

Le mandat de Monsieur Gérard DAUGE, Commissaire aux Comptes titulaire étant arrivé à expiration, l'Assemblée Générale décide de le renouveler pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

### **Sixième résolution**

#### *Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant*

Le mandat de Monsieur Philippe TISSIER-CHAUVEAU, Commissaire aux Comptes suppléant étant arrivé à expiration, l'Assemblée Générale décide de le renouveler pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

## **A titre extraordinaire**

### **Septième résolution**

#### *Autorisation à conférer au Conseil d'opérer en Bourse sur ses propres actions*

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et après avoir pris connaissance des éléments figurant dans la note d'information soumise au visa de la Commission des Opérations de Bourse, autorise le Conseil d'Administration conformément aux dispositions des articles 217-2 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social de la Société.

Sur la base du nombre d'actions composant le capital au 10 mars 2000, soit 15 431 216 actions, le nombre maximal d'actions susceptible d'être acquis dans le cadre de ce programme s'élèverait à 1 543 121 actions, représentant un montant théorique maximum de 200,6 millions d'euros sur la base du cours maximum d'achat de 130 euros.

L'Assemblée Générale décide que ces achats pourront être utilisés notamment aux fins :

- > de régularisation de cours par intervention sur le marché du titre,
- > de remise de titres à l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société,
- > de remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- > de mise en œuvre de programmes d'achat d'actions par les salariés et/ou l'octroi d'options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Le prix maximal d'achat est fixé à 130 euros par action. Le prix minimal de vente est fixé à 75 euros par action.

L'Assemblée Générale décide de donner tout pouvoir au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au Président et/ou au Directeur Général, afin d'effectuer par tout moyen l'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions, y compris par des opérations optionnelles, ou par des opérations sur instruments financiers dérivés.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximum de 18 mois à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale autorise également le Conseil d'Administration :

- > à annuler, en une ou plusieurs fois, les actions acquises dans le cadre de l'autorisation donnée, dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois et à réduire corrélativement le capital social en imputant la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles,
- > à modifier en conséquence les statuts et à accomplir toutes formalités nécessaires.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle les informations relatives aux achats, cessions, transferts ou annulations réalisés dans le cadre de cette autorisation. Les présentes autorisations annulent et remplacent celles données par la onzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 02 juin 1999.

**Huitième résolution**

*Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne GROUPE GTM*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, dans le cadre de l'article 186-3 de la loi sur les Sociétés commerciales modifié par la loi du 17 juin 1987, à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions à souscrire en numéraire, dont la souscription sera réservée aux membres du personnel salarié de la société et de certaines des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions visées par l'article 208-4 de la loi sur les sociétés commerciales, adhérant à un plan d'épargne de GROUPE GTM et ses filiales.

Le nombre total d'actions qui seront souscrites en application de la présente résolution ne devra pas dépasser 3 % du capital social, au jour de la décision du Conseil d'Administration.

La présente décision emporte renonciation au droit préférentiel des actionnaires à la souscription des actions à émettre en vertu de l'autorisation qui précède.

Cette autorisation est valable cinq ans à compter de la présente Assemblée.

Tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président et/ou au Directeur Général, dans les conditions prévues par la Loi, pour :

- > décider à l'occasion de chacune de ces augmentations de capital si les actions doivent être souscrites directement par les salariés adhérant au plan d'épargne, ou si elles doivent l'être par l'intermédiaire de fonds communs de placement ;
- > arrêter l'ensemble des conditions et modalités de la ou des opérations à intervenir, et déterminer notamment le prix de souscription des actions nouvelles,

> accomplir tous actes et formalités à l'effet de constater l'augmentation ou les augmentations de capital réalisées en exécution de la présente autorisation, modifier les statuts en conséquence et, plus généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

**Neuvième résolution**

*Délégation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription et d'achat d'actions aux dirigeants et au personnel de la Société et de certaines Sociétés qui lui sont liées.*

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

1 - autorise le Conseil d'Administration à consentir en une ou plusieurs fois, dans le délai de cinq ans à compter du jour de la présente Assemblée, au bénéfice de ceux qu'il désignera parmi les dirigeants et les membres du personnel de la Société ainsi que de certaines des Sociétés ou Groupements d'Intérêt Economique qui lui sont liés dans les conditions énoncées à l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société, émises au titre de l'augmentation de son capital ou à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats faits par celle-ci dans les conditions légales et réglementaires ;

2 - constate que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des Actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription ;

3 - décide :

- > que le prix de souscription d'actions nouvelles ainsi que le prix d'achat d'actions existantes ne pourront pas être inférieurs à 80 % de la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, aucune option ne pouvant être consentie moins de 20 séances de Bourse après que soit détaché des actions un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital ;

> que le prix d'achat d'actions existantes, au jour où l'option sera consentie, ne pourra pas être inférieur à 80 % du cours moyen d'achat de ses actions par la Société ;

> que, en cas d'opérations réalisées par la Société et pouvant modifier la valeur des actions composant son capital, il sera procédé à un ajustement du nombre et du prix de souscription ou d'achat des actions sous option sans que cet ajustement puisse avoir pour effet de ramener le prix de souscription au-dessous du montant nominal de l'action ;

> que, sans préjudice de l'incidence de l'ajustement visé ci-dessus, le montant total des options ultérieurement ouvertes en vertu de la présente autorisation ne pourra pas donner droit de souscrire un nombre total d'actions nouvelles supérieur à 2 % du capital social, au jour de la décision du Conseil d'Administration ;

4 - donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président et/ou au Directeur Général, pour arrêter, conformément à la Loi et aux dispositions de la présente résolution, toutes les conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée, et, notamment, pour :

> désigner les bénéficiaires des différentes sortes d'options ;

> fixer les prix de souscription des actions nouvelles ou d'achat des actions anciennes ; la ou les époques d'exercice des options au cours de la durée de validité des options qui est fixée à huit ans ;

> stipuler, éventuellement, l'interdiction de revente de tout ou partie des actions acquises par l'exercice des options pendant un délai qui ne pourra pas excéder trois ans à compter de la levée de l'option ;

> le cas échéant, suspendre temporairement l'exercice des options, en cas de réalisation d'opérations impliquant le détachement d'un droit ;

> constater les augmentations du capital social résultant de levées d'options : modifier les statuts en conséquence, accomplir toutes formalités, directement ou par mandataire ;

> imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation ;

> d'une façon générale, prendre toutes mesures utiles et faire le nécessaire.

5- charge le Conseil d'Administration d'informer chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées en vertu de la présente autorisation.

#### ***Dixième résolution***

##### ***Pouvoirs pour les formalités***

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal de la présente réunion pour effectuer tous dépôts et publicités et accomplir toutes formalités légales et administratives partout où besoin sera, conformément à la Loi.

**Responsable du document de référence**

À notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité : elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de GROUPE GTM ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Jean-Louis BRAULT

Président du Conseil d'Administration

**Responsable de l'information financière**

Jérôme TOLOT - Directeur Général

Tél. : 01 46 95 78 24

**Responsables du contrôle des comptes**

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 1997 ont fait l'objet d'un audit par Gérard DAUGE et BARBIER, FRINAULT et ASSOCIÉS qui les a conduits à une certification sans réserve.

Les comptes sociaux et consolidés des exercices 1998 et 1999 ont fait l'objet d'une certification sans réserve de notre part.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

Gérard DAUGE

BARBIER, FRINAULT et AUTRES

Francis SCHEIDECKER

Commissaires aux comptes

Membres des Compagnies Régionales  
de Paris et de Versailles

**Table de concordance COB**

Sections	Rubriques (*)	Pages
1.1.	Nom et fonctions des responsables du document	132
1.2.	Attestation des responsables	132
1.3.	Nom et adresse des contrôleurs légaux	125
3.1.	Renseignements de caractère général concernant la Société	115
3.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital	118
3.3.	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	119
3.4.	Marché des titres de l'émetteur	122
3.5.	Dividendes	122
4.1.	Présentation de la Société et du groupe	4 à 21
4.2.	Faits exceptionnels et litiges	77
4.4.	Effectifs	20
4.5.	Politique d'investissement	2 à 44
5.1.	Comptes de la Société et du groupe	89 à 101 et 56 à 80
6.2.	Intérêts des dirigeants dans le capital	77, 101 et 120
7.1.	Evolution récente	2 à 44 et 77
7.2.	Perspectives d'avenir	2 à 44

(\*) Telles que définies par le règlement 98-01 de la Commission des Opérations de Bourse.



Le présent document de référence a été enregistré  
auprès de la Commission des Opérations de Bourse  
le 14 avril 2000 sous le numéro R.00-151.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière  
que s'il est complété par une note d'opération  
visée par la Commission.



Société anonyme au capital de 123 449 728 euros  
RCS Nanterre B 562 011 890

Siège social : 61, avenue Jules Quentin - 92003 Nanterre cedex  
Tél. : 01 46 95 70 00  
<http://www.groupegtm.com>

**Rapport annuel réalisé par la Direction de la Communication de Groupe GTM**  
61, avenue Jules Quentin - 92003 Nanterre cedex  
Tél. : 01 46 95 76 93 - Fax : 01 46 95 77 95

**Conception et réalisation**  
La Rochefoucauld Éditions  
01 53 63 17 00

**Crédit photos**

Norbert Bardin, Nikos Daniilidis, Philippe Guignard, Josef Herb, Jean-Pierre Houdry, Alexandre Normandin,  
Véronique Paul, Roberto Pretonio, Augusto da Silva, Laurent Zylberman.

Porte de Mekhnès : conception et réalisation : Catherine Feff  
Commissaire général : Frédéric Mitterrand

**Photothèques**

ADPM, Delattre-Levivier, DUMEZ-GTM, Elige, Entrepose, Gefyra, Groupe GTM, GTM Construction, GTMH, Jean Lefebvre, Les Parcs GTM.

**Infographie**  
IDÉ



PÔLE CONSTRUCTION ET SERVICES ASSOCIÉS



SUEZ LYONNAISE DES EAUX